

MARDI 1er FÉVRIER 1994

No 35573 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Yasser Arafat reçu à Berne par Otto Stich et Flavio Cotti

La Suisse remerciée

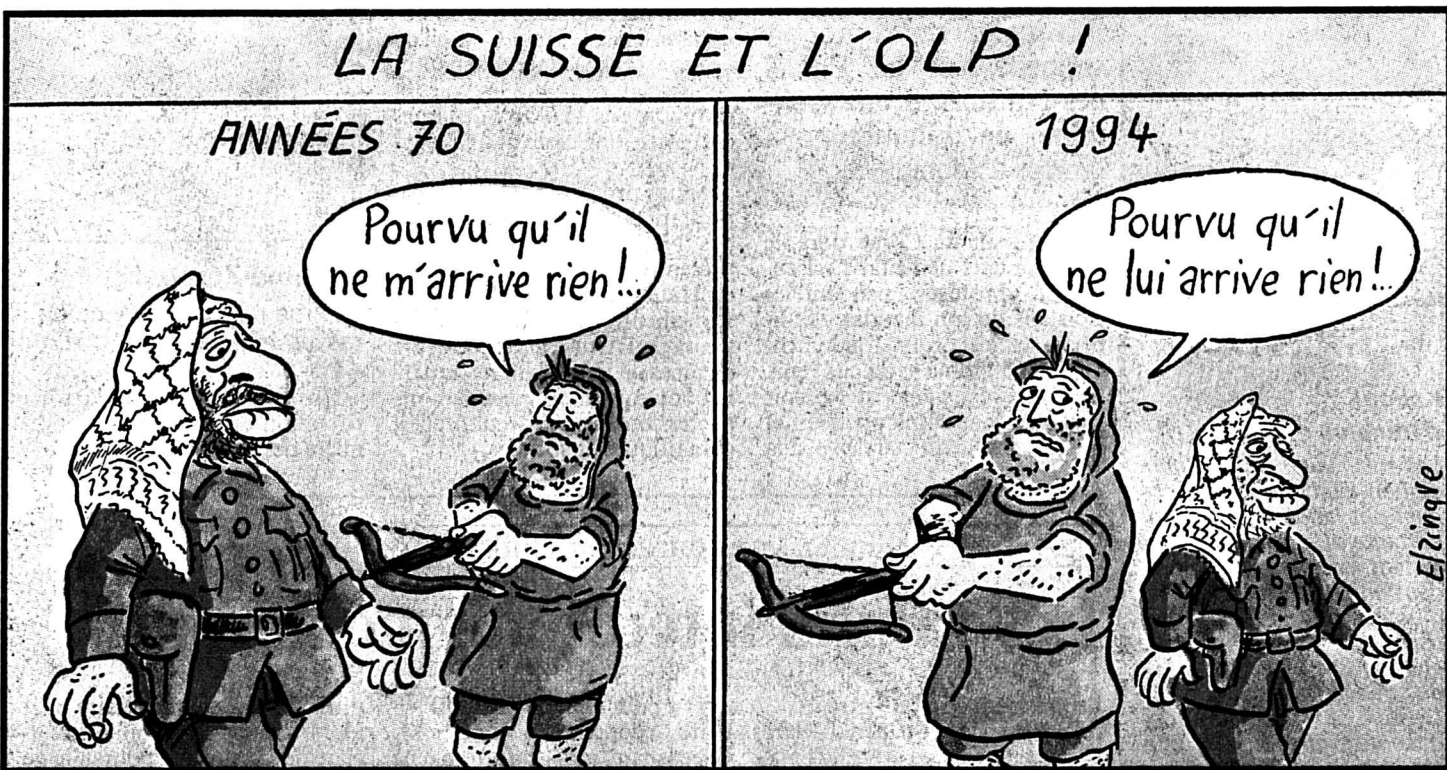
«La nuit dernière, l'Accord de Davos me semblait prêt à être signé, mais la partie israélienne a demandé quelques jours de réflexion», a affirmé hier Yasser Arafat, à l'issue de ses entretiens officiels à Berne. Reçu par Otto Stich et Flavio Cotti, le chef de l'OLP a remercié la Suisse de son aide constante, et de celle promise pour la reconstruction dans les futurs territoires palestiniens autonomes.

Berne
François NUSSBAUM

Pour sa première rencontre officielle avec les autorités suisses, Yasser Arafat a tenu à parler de l'«Accord de Davos», même s'il n'a pas été formellement signé dans la cité grisonne. Le temps de réflexion réclamé, selon lui, par la délégation israélienne, ne devrait retarder la conclusion que de quelques jours. Mais l'essentiel du travail a été effectué à Davos, en marge du Forum économique, durant le week-end.

RIEN D'INSOLUBLE

Le chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), Flavio Cotti, a rappelé que des réponses définitives doivent encore être apportées sur trois points: le périmètre exact du territoire entourant la ville de Jéricho (Cisjordanie) qui sera confié à la gestion palestinienne, le contrôle des passages entre ce territoire et l'extérieur, ainsi que le contrôle des colonies israéliennes dans la bande de Gaza. «Rien ne semble insoluble», a



commenté Flavio Cotti. Mais cet «Accord de Davos», qui découle de celui de Washington (en septembre dernier), n'est considéré que comme un premier pas par la partie palestinienne, a-t-il ajouté. Par la suite, il sera question d'autonomie pour toute la

Cisjordanie et Jérusalem-Est, soit l'ensemble des territoires occupés par Israël en 1967.

PAIX DES BRAVES

A noter que les droits de l'homme y seront placés sous l'autorité de Hanna Achraoui, négocia-

trice palestinienne des accords de Washington. Par ailleurs, les négociations de paix israélo-arabes continueront d'emprunter la voie bilatérale (avec la Jordanie, la Syrie, le Liban, l'OLP) et non multilatérale. «C'est la voie la plus réaliste aujourd'hui», estime Flavio Cotti.

Le monde entier a maintenant besoin d'une «paix des braves» dans cette région stratégique, a dit Yasser Arafat, «autant les pays du Proche-Orient que les Etats-Unis ou l'Europe». L'aide internationale, dont celle de la Suisse, sera indispensable pour consolider cette paix: il faut rétablir toutes les infrastructures détruites par l'occupation, a-t-il ajouté. Outre les 60 millions promis par la Suisse pour les cinq prochaines années, le chef de l'OLP attend une coopération technologique et touristique.

Question inévitable d'un journaliste: regrette-t-il les actions terroristes palestiniennes qui l'ont mis au ban de la communauté internationale, alors que sa reconnaissance d'Israël lui confère aujourd'hui un statut de chef d'Etat? Réponse souriante: «Tout homme qui lutte pour libérer son pays commence par être un paria. Nelson Mandela a fait 25 ans de prison et sera probablement président de l'Afrique du Sud».

Les relations helvético-palestiniennes, entamées il y a une vingtaine d'années, vont se concrétiser par l'ouverture prochaine d'un bureau, à Berne, confié à la «Délégation générale de Palestine». Une représentation de l'OLP existe depuis 1975 à Genève, dans le cadre des organisations internationales. F.N.

3,5 milliards d'aide

Suite à la signature de l'accord OLP-Israël en septembre dernier, la communauté internationale a décidé de sortir le porte-monnaie. Une assistance économique de quelque 2 milliards de dollars (3,5 milliards de francs) sur cinq ans a été promise pour assurer la mise sur pied et le succès d'un régime d'autonomie en Cisjordanie et à Gaza. Parmi les gros donateurs, les Etats-Unis ont annoncé une aide de 500 millions de dollars en cinq ans. L'Union européenne a octroyé 500 millions d'euros (environ 900 millions de francs) sur la période 1994-1998. La moitié serait attribuée sous forme de dons et l'autre sous forme de prêts à long terme. Les Japonais ont promis une assistance de 200 millions de dollars en deux ans. (ats)

OPINION

L'occasion attendue

La réception officielle de Yasser Arafat à Berne devait avoir lieu tôt ou tard, depuis sa poignée de main historique avec le premier ministre israélien Yitzhak Rabin. Le Forum de Davos a fourni l'occasion de concrétiser l'intérêt constant porté par la diplomatie suisse à la situation au Proche-Orient.

Si Pierre Graber avait efficacement préparé le terrain dans les années 70, son successeur Pierre Aubert a parcouru ce même terrain avec la conviction du pèlerin. De Tunis à Damas, en passant par Amman, Le Caire et Tel-Aviv. Sans oublier sa course d'obstacles dans les secteurs chrétien et musulman de Beyrouth, pour pouvoir rencontrer tous les protagonistes du conflit libanais.

Par la suite, René Felber a dû se concentrer sur la politique d'intégration européenne. Il n'en a pas moins proposé son ancien secrétaire d'Etat Edouard Brunner, en avril 1991, comme envoyé spécial de l'ONU au Moyen-Orient. Il s'agissait de susciter une nouvelle volonté de paix dans la région, après l'opération internationale contre l'Irak.

Ces vingt dernières années, la Suisse a entretenu avec l'OLP des contacts constants à différents niveaux. Pierre Aubert a même reçu, en 1981, le «ministre des Affaires étrangères» de l'organisation, Faruk Khadoumi. Une

rencontre officielle avec Yasser Arafat n'a toutefois été politiquement possible qu'après la reconnaissance réciproque d'Israël et de l'OLP, l'an dernier.

Hier, le chef de l'OLP a reconnu cette constance de la diplomatie suisse. Berne n'a en effet jamais voulu séparer, dans la perspective d'une paix au Proche-Orient, le «droit d'Israël à l'existence et à la sécurité dans des frontières internationalement reconnues» et «le droit du peuple palestinien à l'autodétermination».

Formule à la fois prudente et ferme: le «peuple palestinien» n'est pas forcément l'OLP et l'«autodétermination» n'est pas forcément un Etat sur l'actuel territoire israélien, mais les «frontières reconnues» sont toujours celles d'avant 1967. Berne a notamment refusé de transférer son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem.

Le respect des droits de l'homme dans les territoires occupés a également été appelé à maintes reprises. Une enquête a d'ailleurs été demandée à ce sujet par la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Elle a été confiée à René Felber, qui venait de quitter le Conseil fédéral. Il présentera son rapport ces prochains jours à Genève.

François NUSSBAUM

La Chaux-de-Fonds

Facteur agressé

Un facteur a été agressé hier peu après 12 heures, à la poste de la place du Marché à La Chaux-de-Fonds. Il était occupé à charger sa fourgonnette lorsque trois individus l'ont menacé avec un revolver pour s'emparer de deux sacs postaux et d'une caisse contenant des lettres et des sachets de sang pour hôpitaux. Les malfaiteurs se sont enfuis à bord d'une voiture Fiat chroma bleu gris, volée la nuit précédente à Bienne. Un sachet de sang a été retrouvé hier après-midi près de l'entrée du cimetière de Travers. Aux dernières nouvelles, les agresseurs couraient toujours.

● LIRE EN PAGE 16

Algérie

Président rassembleur

Le général Liamine Zéroual, 53 ans, a prêté serment hier matin comme sixième président de l'Algérie. Il a notamment appelé le pays à sortir de la crise «par le dialogue».

Page 2

Serbes de Bosnie

«Finir la guerre!»

L'état-major de l'armée des Serbes de Bosnie a décidé de «mobiliser toutes les forces disponibles, dans le but de terminer au plus vite la guerre et d'amorcer un redressement de l'économie». La mobilisation générale concerne également les femmes.

Page 4

Suisse

Identité plastifiée

Dès juillet prochain, une nouvelle carte d'identité dite «infalsifiable» sera émise en Suisse. Son format correspond à celui d'une carte de crédit. Elle coûtera 35 francs pour les adultes et 25 francs pour les enfants. Les cartes actuelles restent en circulation jusqu'à leur date d'échéance.

Page 7

Canton de Neuchâtel

SOS capotes anglaises

Pour ou contre l'installation de distributeurs de préservatifs dans les écoles supérieures neuchâteloises? L'une d'elles (le CPLN) a dit oui, d'emblée. Les autres s'interrogent. A l'instar de la Santé publique, le Conseil des Jeunes de La Chaux-de-Fonds mène l'enquête. Pendant qu'une pétition circule au Gymnase de Neuchâtel. SOS capotes anglaises.

Page 15

Algérie: le général Liamine Zéroual a prêté serment

Le président se veut rassembleur

«Par Allah tout-puissant, je jure de respecter et de glorifier l'Islam, de défendre la Constitution, de respecter le libre choix du peuple, les institutions de la République et ses lois». Le général Liamine Zéroual est devenu officiellement le sixième président de l'Etat algérien en prêtant serment hier au Palais des Nations, à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Alger.

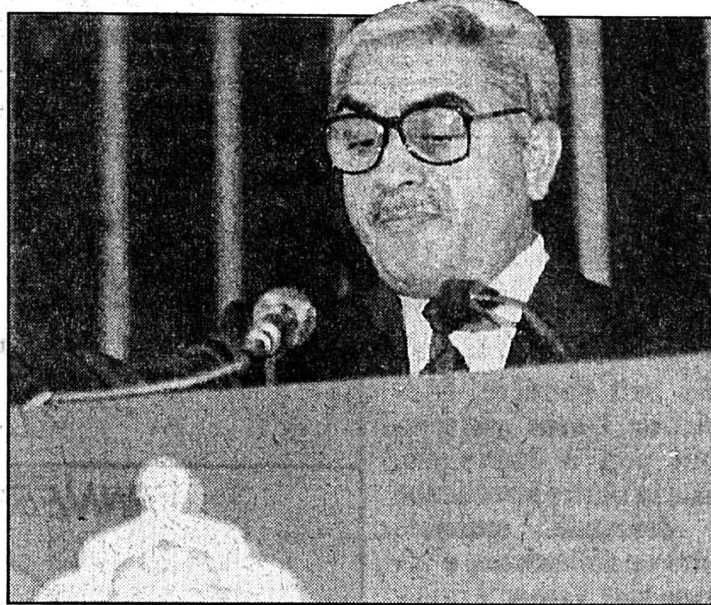
La main sur un Coran doré, le nouveau chef de l'Etat s'est engagé à «protéger» pendant les trois ans de son mandat «les libertés et les droits fondamentaux de l'homme et du citoyen». Il a assuré également vouloir travailler «au développement et à la prospérité du peuple» et à la

réalisation des «idéaux de justice, de liberté et de paix dans le monde».

L'air grave, M. Zéroual a rappelé que l'armée soutient «des efforts visant à sortir le pays de la crise par la voie du dialogue et avec la participation de tous les Algériens, quelles que soient leurs tendances politiques».

«Je me mets au service de l'intérêt suprême du pays pour rassembler les enfants d'Algérie», a-t-il déclaré après sa prestation de serment, ajoutant que sa nomination par le Haut Conseil de Sécurité (HCS) «intervient après épuisement de toutes les voies et en réponse à la volonté de larges catégories qui aspirent à la sécurité».

Sans protocole excessif, la prestation de serment au Palais des Nations s'est déroulée en présence des membres sortants du Haut Comité d'Etat, du gouvernement, des officiers supérieurs de l'Armée et de plusieurs dizaines de représentants de partis politiques et d'associations professionnelles, culturelles, scientifiques et sociales.



Liamine Zéroual

«Je me mets au service de l'intérêt suprême du pays pour rassembler les enfants d'Algérie.» (Keystone-AP)

Ensuite, une cérémonie de passation de pouvoirs – la première de l'histoire de l'Algérie –

entre MM. Ali Kafi et Liamine Zéroual s'est déroulée au siège de la présidence, à El Mouradia,

sur les hauteurs de la capitale. Peu après, le nouveau chef de l'Etat a «renouvelé sa confiance» à M. Redha Malek qui lui présentait la démission de son gouvernement.

Des manifestations de soutien, apparemment spontanées, au nouveau président se déroulent depuis deux jours dans plusieurs villes du pays. Abdelhak Benhamouda, chef de la centrale syndicale UGTA, l'un des principaux soutiens de M. Zéroual, a fait valoir que le nouveau chef d'Etat «n'a été impliqué ni dans la gestion du pays ni dans les affaires scabreuses».

ATTENTAT

Peu avant la cérémonie, un attentat a coûté la vie à Rachid Tiggiri, 42 ans, dirigeant du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD-berbères laques) de Sad Saadi, chef de file des «Républicains». M. Tiggiri a été égorgé à la sortie de son domicile dans la banlieue sud d'Alger, au moment où il s'appretait à monter en voiture. (ap)

1.2.1587 – Elizabeth 1re d'Angleterre signe la condamnation à mort de Marie Stuart.
1.2.1775 – Révolte paysanne en Bohême contre le servage.
1.2.1896 – Inspirée par l'exemple grec, la Crète se soulève contre les Turcs.

BRÈVES

Kaboul Offensive

Les adversaires du président afghan Burhanuddin Rabbani ont lancé hier une importante offensive à Kaboul, restant sourds aux appels des Nations Unies en faveur d'un cessez-le-feu. Les partisans du premier ministre Gulbuddin Hekmatyar et du général Abdul Rashid Dostum ont lancé leurs attaques vers midi suivant plusieurs axes, depuis le sud, le sud-ouest, l'est et le nord-est de la capitale.

Montréal Humour fermé

Le musée de l'Humour installé à Montréal a un problème, qui ne fait pas rire ses propriétaires: il perd tellement d'argent qu'il va devoir fermer, au moins temporairement. Le musée, qui emploie une cinquantaine de personnes, enregistre en effet un déficit mensuel de 200.000 dollars (environ 220.000 francs) depuis son ouverture en mars 1993. On peut y voir des photographies, des films et des objets se rapportant au cinéma comique américain.

Maison-Blanche Clinton dément des escapades

Le président américain Bill Clinton a reconnu hier qu'il se sentait parfois cloîtré au sein de la Maison-Blanche. Mais il a démenti avoir l'habitude de s'éclipser discrètement, à l'insu de la presse. Interrogé sur un article paru dans l'hebdomadaire Time affirmant qu'il avait quitté à six reprises et en cachette la résidence présidentielle l'an dernier, M. Clinton a répondu: «Je ne pense pas» qu'il en soit ainsi.

Afrique du Sud Négociations interrompues

Les négociations constitutionnelles entre le gouvernement sud-africain, le Congrès national africain (ANC) et l'Alliance pour la liberté (conservatrice) ont été interrompues hier soir à Prétoria. Cette interruption est survenue après 40 minutes de pourparlers. La principale pierre d'achoppement porte sur l'exigence de l'Alliance de bulletins de vote distincts pour l'élection de l'assemblée nationale et des assemblées des neuf futures provinces (régions) lors du premier scrutin multiracial du 27 au 29 avril prochains. Le chef de l'ANC, Nelson Mandela, avait exclu tout compromis sur le bulletin de vote unique.

USA: intervention en vue pour éviter l'inflation

Les taux d'intérêt augmenteront

Le président de la Réserve Fédérale Alan Greenspan a déclaré hier que la banque centrale américaine allait commencer «à un certain moment» à augmenter les taux d'intérêt, afin de prévenir les pressions inflationnistes.

M. Greenspan, qui s'exprimait devant la Commission économique du Congrès, n'a pas précisé quand aurait lieu la hausse des taux d'intérêt. Les dirigeants de la Fed évoqueront la question lors d'une réunion jeudi et vendredi. Une hausse des taux d'in-

térêt pour effet de ralentir l'activité économique mais M. Greenspan a assuré qu'il ne s'agit en aucun cas «d'arrêter ou ralentir la croissance mais au contraire de la soutenir».

PAS DE SIGNES

Pour le moment, a-t-il expliqué, il n'y a pas de signes visibles de tendances à l'inflation, mais personne ne peut se payer le luxe d'être satisfait: «quand les pressions inflationnistes sont patentées», cela signifie que «des déséquilibres difficiles à corriger sont déjà apparus, et seule une

difficile thérapie monétaire peut alors rétablir la stabilité financière nécessaire à la poursuite de la croissance. Cette situation s'est malheureusement produite trop souvent par le passé».

La banque centrale américaine a pour la dernière fois augmenté ses taux d'intérêt à l'automne 1989. Depuis, la Fed les avait baissés à plusieurs reprises pour faire face à la récession. Mais M. Greenspan a noté que les taux d'intérêt à court terme étaient aujourd'hui à des niveaux «anormalement bas».

(ap)

Marché des lanceurs de satellites

Le Japon prépare son entrée

Avec deux ans de retard sur son programme, le Japon s'apprete à expérimenter sa première fusée commerciale de conception et de fabrication entièrement nippones, sur laquelle il compte pour faire son entrée sur le marché mondial des lanceurs de satellites.

Le tir de la H-II, dont l'étude et la mise au point ont coûté 270 milliards de yens (3,5 milliards de francs), était prévu pour ce matin, mais les conditions météorologiques défavorables ont contraint l'agence spatiale japonaise à le reporter d'au moins 24

heures. La fusée devrait en conséquence décoller ce soir depuis la base de l'île de Tanegashima, à 1000 km au sud de Tokyo.

Le lanceur H-II à deux étages est construit par un consortium d'entreprises privées conduit par le poids lourd industriel Mitsubishi. Il peut placer sur une orbite géostationnaire une charge de deux tonnes, soit une performance à peu près comparable à celle d'une Ariane-2. Le premier étage fonctionne à l'hydrogène liquide et l'oxygène à très haute pression, comme le moteur prin-

cipal de la navette américaine. Cette fusée est destinée à libérer le Japon du droit de regard exercé jusque-là par les Etats-Unis sur l'utilisation des précédents lanceurs bénéficiant de la technologie américaine.

Un moteur de haute technicité et un corps en matériaux composites permettent à la H-II d'être nettement plus légère que ses concurrentes de puissance comparable. En revanche, à 16 milliards de yens (environ 215 millions de francs) l'exemplaire, elle est beaucoup plus onéreuse que l'Ariane européenne ou la Longue Marche chinoise. (ap)

Les Américains répliquent aux Somaliens

Fusillade meurtrière à Mogadiscio

Au moins cinq Somaliens ont été tués et quinze autres blessés hier matin à Mogadiscio, lors d'une fusillade entre tireurs somaliens et Marines américains. Selon une source américaine, les Marines ont répliqué à une attaque de tireurs somaliens. L'Alliance nationale somalienne (SNA) du général Mohamed Farah Aidid a de son côté accusé les soldats américains d'avoir tué huit Somaliens.

A la suite de la fusillade, l'hôpital Benadir a indiqué avoir ac-

cueilli huit blessés, et l'hôpital Digfer 5 morts et sept blessés.

Selon un communiqué du bureau de liaison américain à Mogadiscio, les Marines se trouvaient dans un convoi de cinq véhicules. Ils escortaient deux membres du bureau de liaison, qui avaient rendez-vous avec des représentants de la SNA, à la résidence de l'ambassadeur d'Ethiopie, médiateur dans le conflit somalien.

La SNA de Mohamed Farah Aidid a accusé l'armée améri-

caine d'avoir tué huit Somaliens et déclaré que cet incident ne manquera pas de faire monter la tension. «Il s'agit d'un acte délibéré des Américains, qui ont abattu des civils sans défense», a déclaré Abdi Abshir, porte-parole de la SNA. Cet accrochage intervient alors que les forces américaines, et certains de leurs alliés, se retirent de Somalie. Quelque 3000 soldats américains ont déjà quitté le pays et ils devraient être tous partis d'ici le 31 mars. (ats, apf)

Visa d'entrée limité pour le président du Sinn Fein

Adams ira à New York

Les Etats-Unis ont accordé dimanche un visa d'entrée à Gerry Adams, président du Sinn Fein, branche politique de l'Armée républicaine irlandaise, a annoncé la Maison-Blanche.

Gerry Adams, dont l'entrée sur le territoire américain avait été refusée à huit reprises en raison de ses liens avec l'IRA, doit participer aujourd'hui à New York à une conférence sur la paix en Irlande du Nord.

Selon la Maison-Blanche, Bill Clinton «approuve cette décision difficile» d'accorder un visa limité à Gerry Adams et «estime qu'elle contribuera à faire avancer la cause de la paix» en Uls-

ter. A Londres, un porte-parole du premier ministre John Major a déclaré dimanche soir que le gouvernement britannique espérait que le déplacement de M. Adams «montrerait au Sinn Fein et à l'Armée républicaine irlandaise la nécessité de mettre fin de manière permanente à la violence».

Du côté des loyalistes irlandais, la colère est grande. John Taylor, député du Parti unioniste de l'Ulster protestante, a déclaré: «Les gens d'Irlande du Nord disent à M. Clinton: vous devriez avoir honte de vous-même. Désormais, vous ne pourrez plus condamner le terrorisme dans le monde». (ap)

Jeune Suisse enlevé en Colombie

Un rapt mystérieux

Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a confirmé hier l'enlèvement en Colombie du petit Richard, âgé de quatre ans et possédant la double nationalité suisse et colombienne. L'ambassade de Suisse à Bogota est en contact avec les parents et l'employeur du père, a indiqué le DFAE, qui a préféré ne pas divulguer l'identité de l'enfant.

L'enlèvement du petit Richard avait été annoncé dimanche par la police colombienne. Celle-ci a imputé le rapt aux membres de la guérilla marxiste des Forces armées révolutionnaires

de Colombie (FARC). De son côté, le DFAE a précisé hier que le rapt n'avait pour l'heure pas été revendiqué.

L'enfant a été enlevé dans le port de Santa Maria, sur la côte caraïbe, alors qu'on le conduisait à l'école. Des équipes de l'armée et de la police recherchaient l'enfant dans la zone de la Sierra Nevada à Santa Marta, vers laquelle ses ravisseurs ont fui après le rapt. Le père du petit Richard travaille dans un laboratoire pharmaceutique de Bogota. La famille a assuré n'avoir jamais reçu de menaces d'une quelconque nature. (ats)

Guatemala: oui au référendum constitutionnel

Enorme abstention

Le président guatémaltèque Ramiro de Leon Carpio a remporté une victoire limitée avec le référendum constitutionnel de dimanche, approuvé par une majorité de votants mais avec un taux record d'abstention. Présenté comme une tentative de lutte contre la corruption au Guatemala, le référendum proposait la révision de 43 articles de la constitution.

Toutefois, avec un taux d'abstention de près de 84%, le président du Guatemala n'a pas reçu l'appui populaire qu'il recher-

chait. Selon les résultats communiqués par le Tribunal suprême électoral (TSE), portant sur plus de 80% des bulletins, le «oui» a remporté 68% des suffrages exprimés contre 10% pour le «non».

A travers le référendum de dimanche, M. de Leon recherchait l'onction du suffrage universel, après avoir été nommé à la présidence par le Parlement, en juin dernier.

Sa nomination faisait suite à la tentative de «coup d'Etat civil» de l'ex-président Jorge Serrano. (ats, apf)

Liquidation totale autorisée du 21.10.1993 au 19.2.1994 pour cause de remise du magasin à PKZ

TOUT DOIT DISPARAÎTRE !
50% DE RABAIS

EN PLUS SUR TOUS LES ARTICLES RÉDUITS ET NON RÉDUITS !

DERNIERS JOURS !

ESCO Men's Shop 62, avenue Léopold Robert 2300 La Chaux de Fonds



44-5910

PRIX CHOCS POUR CHEVEUX CHICS

Dames

Shampooing/
mise en plis seul. Frs.

18.-

Permanentes incl.
shampooing/ coupe/mise en plis
seul. Frs. **67.50**

Messieurs

Shampooing/ coupe/brushing
seul. Frs.

32.50

Permanentes
incl. shampooing/ coupe/brushing
seul. Frs. **67.50**



GIDOR
COIFFURE

Ouverture sans interruption et sans rendez-vous préalable
à La Chaux-de-Fonds: 9, av. Léopold-Robert,
téléphone: 039-23 12 05

249-388599

**ANNULATION DE LA VENTE
D'UN IMMEUBLE**

Par suite d'accommodement intervenu finalement entre les principaux partenaires intéressés à la vente aux enchères publiques de l'immeuble, feuillet No 644 du ban de Cormoret «Pâturage du Droit, habitation No 56 E, aïsanse, dépendant de la faillite Dubois-Baumberger Monique, 1945, Les Nioles 56, 2612 Cormoret, la réalisation de ce bien-fonds, fixée le 4 février 1994 à 15 heures au Restaurant de la Raisetette à Cormoret, est purement et simplement annulée, avec l'accord de l'administration.

Courtelay, le 27 janvier 1994.

Office des faillites de Courtelay:
le préposé, Rémy Langel

6-12131

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois env. Fr.
 Nom
 Prénom Date de naissance
 Rue No
 NP/Domicile
 Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,9 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

VACANCES - VOYAGES



Mayens-de-Chamoson / Valais
(Sortie autoroute Riddes)

Abonnement ski + bains
thermaux
6 jours 180.-

Forfait ski et bains + hébergement
du 5.3 au 17.4
logement 6 ou 7 jours +
abonnement ski et bains
- studio ou appartement:
dès Fr. 290.- par personne
- en hôtel y compris 1/2 pension:
dès Fr. 432.-

Renseignements:
Office du tourisme Ovronnaz
Tél. 027/ 86 42 93

Nom Prénom
 Adresse
 Lieu
 Oui, je voudrais recevoir la documentation

L'annonce,
reflet vivant du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS

**Gagnez à coup sûr en beauté
et force intérieure. Avec
la "Voiture de l'Année 1994".**



Ford Mondeo Ghia 2.0i, 5 portes, avec jantes en alliage léger Fr. 34900.-

Consommation selon FTP 75 (l/100 km): en circuit urbain 10.1, routier 6.3, mixte 8.4

La Ford Mondeo est une voiture en tous points parfaite. Ce qui est désormais confirmé de la façon la plus objective possible - par l'attribution du titre de «Voiture de l'Année 1994». Le jury a particulièrement loué le remarquable et judicieux **paquet de sécurité répondant aux standards DSE (Dynamic Safety Engineering) proposé de série**, avec airbag côté conducteur (airbag côté passager dès la version Ghia), ABS électronique et protections latérales antichocs.

La **variété de versions** a également fait l'unanimité: la Mondeo est proposée avec 2 volumes, 3 volumes ou en break. Elle bénéficie de la technologie ultra-moderne Zetec 16V, avec moteur **1.8i de 115 ch** ou **2.0i de 136 ch**. Ou encore le **turbo-diesel 1.8 litre de 90 ch**. Quant au verrouillage central et à la direction assistée, ce sont des raffinements qui vont presque de soi. Son prix, enfin, appelle un tonnerre d'applaudissements: **dès Fr. 27250.-**.

Chez votre concessionnaire Ford, vous pouvez maintenant **tester la Mondeo et tenter de gagner la Ford de votre choix, d'une valeur jusqu'à Fr. 50 000.-**. Et participer aussi à notre jeu «Sécurité» doté d'autres prix pour plus de Fr. 50 000.-. D'une façon ou d'une autre, vous avez tout à y gagner - à coup sûr!



VOITURE DE L'ANNÉE 1994

La qualité que vous recherchez.



Veuillez m'envoyer des informations supplémentaires sur la Ford Mondeo, ainsi que la documentation sur le jeu «Sécurité», avec plus de Fr. 100 000.- de prix à la clé.

Je ne m'intéresse actuellement qu'au jeu «Sécurité».

Nom/prénom: Age:
 Adresse:
 NPA/localité:
 Tél. privé: Tél. prof.:

Marque de ma voiture actuelle:
 Date:

Prière de remplir, découper et envoyer à: Ford, case postale, 8706 Meilen.

44-2211/ROC

RC/MoPh

L'armée serbe de Bosnie décrète une mobilisation générale

«Finir la guerre!»

L'état-major de l'armée des Serbes de Bosnie a décrété hier une mobilisation générale de la population, femmes y compris. Cela doit permettre de «finir la guerre au plus vite» et de redresser l'économie, a annoncé l'agence des Serbes de Bosnie SRNA.

L'état-major des Serbes de Bosnie veut regrouper dans des unités militaires ou de travail «la totalité de la population mobilisable» des territoires contrôlés par les forces serbes de Bosnie. Les citoyens devront «répondre dans les plus brefs délais à cet ordre». L'économie de la «République serbe de Bosnie», qui couvre 70% de la superficie de la Bosnie, va être mise entièrement sur pied de guerre.

L'état-major précise avoir pris cette décision parce que «la communauté internationale a décidé de soutenir les Musulmans dans le domaine militaire et de reconnaître les fruits de leur lutte». Les déserteurs et objecteurs seront sévèrement punis. Par ailleurs, des mesures seront prises pour lutter contre le «commerce illégal».

IMPASSE DIPLOMATIQUE
Sur le plan diplomatique, les efforts de paix sont dans l'impasse, même si les négociateurs doivent se retrouver le 10 février à Genève. Après la dernière ses-



Sanctions contre la Serbie

A Belgrade, chacun se débrouille comme il peut pour faire face à la pénurie de carburant. (Keystone-AP)

sion de pourparlers, le négociateur international David Owen avait déclaré que les belligérants «repartaient au combat».

L'état-major serbe de Bosnie semble en tout cas ne faire aucun cas de la possibilité de frappes aériennes de l'OTAN contre les positions serbes. Ces frappes auraient pour but de rouvrir l'aéroport de Tuzla et de permettre une relève des Casques bleus à Srebrenica - deux zones à la portée des canons serbes.

(ats, afp, reuter)

Léotard à Berne

Le conseiller fédéral Kaspar Villiger et le ministre français de la Défense François Léotard se sont entretenus hier matin à Berne pendant environ trois heures. Cet échange d'opinions a surtout porté sur la sécurité européenne et les mesures en faveur du maintien de la paix. Devant la presse, François Léotard a réaffirmé que les résolutions de l'ONU devaient être appliquées en Bosnie, si nécessaire par la force.

Interrogé par les journalistes, François Léotard s'est dit préoccupé par les «bruits de bottes» car il semble bien que les trois parties au conflit se soient engagées dans un processus de guerre, «ce que nous rejetons fondamentalement». (ap)

Election présidentielle en Crimée

Victoire du partisan de la Russie

Le nationaliste russe Iouri Mechkov a remporté avec 73% des voix le second tour de l'élection présidentielle de dimanche en Crimée. Selon les résultats publiés hier à Simferopol, la participation a atteint 75,2% des deux millions d'électeurs. Juriste d'origine russe, M. Mechkov avait axé sa campagne électorale sur le rattachement de la Crimée à la Russie. Ce terri-

toire forme actuellement une république autonome d'Ukraine.

A la suite de son élection, M. Mechkov a légèrement modéré ses propos de campagne électorale. Il s'est prononcé pour la poursuite des liens avec l'Ukraine et pour l'usage parallèle du rouble et du coupon ukrainien (karbovanets). Mais il a réaffirmé son intention d'organiser un référendum sur le sta-

tut de la Crimée. La victoire de M. Mechkov risque de compliquer un peu plus les relations entre l'Ukraine et la Russie. Septante pour cent environ des 2,7 millions d'habitants de la Crimée sont russophones. Placée sous administration russe durant l'ère soviétique, la Crimée avait été rattachée à l'Ukraine par Nikita Krouchtchev en 1954. (ats, afp, reuter)

La politique largement débattue aux Grisons

Davos planche sur la Russie

Durant trois jours, la politique russe a occupé une large place au Forum de Davos. Le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, l'ancien ministre de l'Economie Boris Fiodorov, le président de la banque centrale Viktor Guérachtchenko et le vice-premier ministre chargé des privatisations Anatoli Tchoubaï se sont affrontés à coup de déclarations contradictoires.

Samedi devant la presse, Viktor Tchernomyrdine a exprimé avec force sa volonté de poursuivre la transformation de l'économie et de la société russe. Interrogé sur la politique monétaire de son gouvernement, le premier ministre s'est donné pour objectif de ramener l'inflation jusqu'en septembre 1994 à 15-18%.

Flanqué de deux anciens

conseillers en économie du gouvernement russe, Boris Fiodorov a vivement critiqué hier la politique du gouvernement actuel.

L'ancien ministre de l'Economie, qui a démissionné le 20 janvier, a pronostiqué l'échec d'une politique consistant à relancer la production en injectant massivement des capitaux.

(ats)

France: mesures de relance proposées par Edouard Balladur

Patrons et syndicats divisés

Le patronat français partage les espoirs de reprise exprimés dimanche par Edouard Balladur, qui a présenté un plan de relance, a déclaré hier François Périgot, président du CNPF. Pour les syndicats en revanche, le nouveau plan du premier ministre ne répond pas à la gravité de la situation.

La bourse a salué les mesures de la consommation dans l'automobile et le logement par une

hausse de 0,61%. Le gouvernement a annoncé trois mesures: une prime de 5000 FF versée pour l'envoi à la casse d'une voiture de plus de dix ans d'âge et l'achat d'un véhicule nouveau; les salariés pourront utiliser les fonds de participation pour acheter une nouvelle voiture; le gouvernement a relevé de 75.000 à 100.000 FF le plafond d'amortissement pour les flottes d'entreprises.

La Bourse de Paris a ouvert en hausse de 0,61% hier, au lendemain de l'annonce des mesures de relance d'Edouard Balladur. «Pour le secteur automobile, les mesures sont extrêmement positives», souligne un trader.

Peugeot gagne ainsi 24 FF à 879 FF dans un volume de 44.000 titres et Michelin s'adjuge 4,40 FF à 259,30 FF. (ats, reuter, afp)

1.2.1899 - Après la guerre hispano-américaine (1898), l'île de Guam fut cédée aux Etats-Unis qui en prirent possession le 1er février 1899. C'est la plus grande de l'archipel des Mariannes. Elle fut sans doute découverte par Magellan en 1551. Les Espagnols s'y établirent à la fin du XVIIIe siècle au détriment des indigènes Chamorros. Les Japonais l'occupèrent en 1941 et les Américains la reprirent en 1944. C'est aujourd'hui une base américaine.

BRÈVES

Avalanches en Savoie Dix morts

La découverte hier dans le lac du Mont-Cenis du corps d'un employé de remontées mécaniques a porté à dix morts le bilan des avalanches qui ont frappé les Alpes françaises samedi et dimanche. Jacques Jorcin, 24 ans, travaillait au damage des pistes de ski de fond de la station de Val-Cenis lorsqu'il a été emporté par une coulée de neige et projeté dans le lac, samedi.

Référendum au Kirghizistan

Président plébiscité

Le président Askar Akaïev a obtenu une éclatante victoire lors du référendum de confiance organisé dimanche au Kirghizistan, en Asie centrale. Selon les résultats officiels publiés hier, 96,3% des votants lui ont apporté leur soutien, pour un taux de participation de 95,3%. Ce résultat permettra à M. Akaïev d'accélérer les réformes capitalistes en cours. Il rêve de faire de son pays «la Suisse de l'Asie».

Scandale du sang en Allemagne

Erreur reconnue

L'Office fédéral allemand de la santé (BGA) a reconnu hier avoir commis une erreur dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida. Il avait omis de révéler au public l'ampleur des contaminations par le biais de lots sanguins infectés.

France

Procès d'un escroc

Le procès du faux banquier Jacques Milési, qui s'est ouvert hier devant le tribunal correctionnel de Pau, est exceptionnel par l'ampleur des chiffres et le nombre des victimes de l'escroc. L'accusation affirme que Jacques Milési, 53 ans, dit «Monsieur Jackie», a pendant 17 ans escroqué 2200 épargnants pour un montant global d'environ 800 millions de FF (quelque 200 millions de fr suisses).

Clown d'Or

Russes primés

Les «Borzovi», une troupe d'acrobates russes du cirque Knie, ont obtenu le Clown d'Or lors du 18e Festival international du cirque de Monte-Carlo. Après quatre ans de répétitions au studio de Rosgostsirk, à Moscou, les huit artistes de la troupe ont présenté un extraordinaire numéro acrobatique avec un matériel électronique de pointe.

Allemagne

Métallos mécontents

Près de 55.000 métallurgistes, selon le syndicat IG Metall, ont répondu hier au mot d'ordre de «grève d'avertissement» lancé par le syndicat. Celui-ci veut faire pression sur le patronat au moment où les négociations salariales semblent tourner à l'épreuve de force entre les deux parties. Le nombre de grévistes «prouve combien les métallurgistes sont amers», a assuré Klaus Zwickel, le chef d'IG Metall, le plus puissant syndicat de branche en Europe avec 3,2 millions d'adhérents. Syndicats et employeurs ont toutefois accepté de revenir à la table des négociations, après un premier round infructueux la semaine dernière.

(ats, afp)

P. Boule n'est plus

L'écrivain français Pierre Boule est décédé à Paris à l'âge de 81 ans, a-t-on appris hier. Il avait écrit notamment le «Pont de la Rivière Kwai» et de nombreux autres romans d'aventures sur fond politico-philosophique. Pierre Boule, écrivain discret, à l'écart des milieux et modes littéraires, était l'auteur de près d'une trentaine de romans, nouvelles et essais, comme «le Sacrilège malais» et «la Planète des singes». Né le 20 février 1912, Pierre Boule part en 1936 comme ingénieur dans différentes exploitations de caoutchouc en Malaisie britannique. En 1939, il est mobilisé en Indochine, avant de retourner en Malaisie puis de s'engager dans la résistance en France. (ats, afp)

Automobile BMW s'offre Rover

Dernier grand constructeur automobile britannique, Rover va être vendu pour près de 1,8 milliard de francs suisses à l'Allemand BMW par British Aerospace qui va pouvoir renflouer ses finances malades tout en se recentrant sur la défense et l'aéronautique. Si ses actionnaires sont d'accord, British Aerospace (BAe) va céder les 80% du capital de Rover qu'il détient, tandis que le Japonais Honda gardera 20%.

Né au début du siècle de la passion pour l'automobile de Lord Austin et William Morris, le constructeur des célèbres Mini et MG, des Triumph et des Land Rover revient de loin.

Sauvé de la faillite par le gouvernement travailliste dans les années 70, Rover est racheté en 1988 par BAe. Faible productivité, qualité déficiente, climat social agité, la firme doit être restructurée avec l'aide de Honda qui rentre dans le capital et apporte technologie et organisation.

Aujourd'hui, grâce à une gamme renouvelée et la mode des 4x4, les ventes de Rover affichent une insolente bonne santé: avec un peu plus de 30.000 salariés, Rover Group a vendu l'an dernier 442.745 véhicules, 5% de plus qu'en 1992, et son chiffre d'affaires a atteint 4,3 milliards de livres. Seul le poids de sa dette le maintient encore dans le rouge avec une perte imposable réduite à neuf millions de livres contre 49 millions en 1992.

Ayant acheté Rover 150 millions de livres, BAe semble ne pas faire une mauvaise affaire en le vendant cinq fois plus cher, même si l'on tient compte des sommes investies et des 87 millions de dollars d'aides secrètes du gouvernement que la Commission européenne l'avait contraint de rembourser. Déjà, le parti travailliste accuse le gouvernement conservateur d'avoir bradé le groupe.

Pour Rover, qui ne tient encore que 3,1% du marché européen, l'alliance avec un groupe très bien implanté sur le continent devrait être synonyme de développement et les syndicats ont reçu l'assurance qu'il n'y aurait pas de suppression d'emplois et que le rythme des investissements serait soutenu.

En revanche, les relations BMW-Honda promettent d'être houleuses et le Japonais n'a pas caché son dépit de se voir évincé alors qu'il voulait doubler sa participation dans Rover avec qui il coopère depuis 1979, allant jusqu'à produire la Honda Concerto dans une de ses usines. (ats, afp)

Barcelone

Opéra détruit

L'opéra du Liceo à Barcelone, la plus grande scène lyrique espagnole, situé sur la célèbre promenade des «Ramblas», a été presque entièrement détruit hier matin par un incendie d'origine accidentelle. Le feu a été provoqué par l'étincelle d'un chalumeau qui a embrasé le rideau de scène, alors que deux ouvriers travaillaient à la construction d'un nouveau décor.

Inauguré en 1847, le Liceo, où se sont produits certains des plus grands noms de l'opéra, pouvait accueillir 3500 spectateurs. (ats, afp)

ABS & AIRBAG FULL SIZE INCLUS!

VECTRA

EXPRESSION SAFE-TEC

Véhicule de la catégorie moyenne parmi les plus modernes de son temps, l'Opel Vectra donne le ton. En plus des doubles barres d'acier dans les portières et des rétracteurs de ceinture, la Vectra Expression Safe-Tec dispose des meilleurs arguments de sécurité: ABS et Airbag Opel full size. En version hayon ou coffre classique, elle est tout simplement parfaite. Et comme toute Opel neuve, elle vous propose une prestation supplémentaire gratuite: le service OPEL ASSISTANCE. Renseignez-vous auprès de votre distributeur Opel.

1. Vectra Expression Safe-Tec 4 portes, seul. Fr. 28'325.-
Vectra Expression Safe-Tec 5 portes, seul. Fr. 28'825.-
2. De série:
ABS, Airbag Opel full size
3. Equipement supplément.
"Expression Safe-Tec":
-Rétroviseurs extérieurs électr.
-Lève-glaces électr. à l'avant
-Radiocassette, 6 haut-parleurs
-Siège du conducteur réglable en hauteur
-Intér. "Expression Safe-Tec"
4. Climatisation (sans CFC) seulement Fr. 975.-



Opel Vectra Expression Safe-Tec 2.0i 85 kW (115 ch), hayon, 5 portes (ill. du haut).
Opel Vectra Expression Safe-Tec 2.0i 85 kW (115 ch), coffre classique, 4 portes (ill. du bas).



OPEL 
LE N°1 EN SUISSE

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye SA; Villeret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

6-595

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

48

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman et Sciaky presse)

– Je crois que Madame a raison, remarquai-je. Je ne peux faire ce que vous demandez, nos rapports seraient pleins de méfiance et la situation deviendrait vite intolérable.

– Naturellement, reprit Mrs Stone avec satisfaction. Nos rapports seraient intolérables.

Et elle répéta encore:

– In-to-lé-ra-bles, en appuyant sur chaque syllabe.

Visiblement le mot lui plaisait.

Gregory Stone jeta avec colère sur le tapis les bas de nylon qu'il tenait encore à la main.

– Tout le monde est contre moi! Comme d'habitude! S'écria-t-il.

Et il sortit.

En quittant madame Edwina quelques instants plus tard, j'étais rêveuse.

Monsieur paraît solide et il a les épaules larges, mais quand même!...

Sa femme assassinée, la police qui le soupçonne plus ou moins et sa folle de mère qui se drogue... Vraiment, il lui en est tombé sur le dos en une seule journée.

Parvenue dans le hall, au lieu de gagner le quartier du personnel j'ai monté silencieusement l'escalier. Je suis passée à pas de loup devant la porte de mes cousins. On entendait

couler un bain. Jacques Landry tousa. Il fume trop ce garçon. Son index est tout jaune.

J'ai frappé doucement à la porte du bureau de Gregory Stone.

– Entrez.

– En me voyant, il parut stupéfait et resta un instant interdit.

– Que Monsieur veuille bien excuser la liberté que je prends de venir le déranger.

– Vous ne me dérangez pas.

– Tout le monde est contre moi, avez-vous dit. Oh! non! Pas moi. Je ne suis pas contre vous et je veux que vous le sachiez.

Il me fixa avec une expression indéfinissable. Peut-être un peu méfiante. Il ne disait rien.

– Pour Madame votre mère je ne peux pas l'espionner ni fouiller dans ses affaires. Non. Vraiment pas. Mais je peux vous promettre que si je

remarquais quelque chose de grave, de dangereux, vous seriez immédiatement averti.

– Par exemple?

– Par exemple si elle rentrait dans un état bizarre, ou si, un matin, j'avais de nouveau les plus grandes difficultés à la réveiller.

– De nouveau?... C'est déjà arrivé?

– Oui. La semaine dernière.

Je trahissais Edwina, c'était clair. Mais pour son bien, me semblait-il.

– Merci, Dany. Vous me soulagez d'un grand poids.

J'allais partir. Mais une idée me trotta dans la tête... J'hésitais. Finalement je me suis décidée:

– Monsieur Stone, vous devriez me semble-t-il vous occuper davantage de Deborah.

Il rougit de colère.

(A suivre)

Vos papiers s'il vous plaît

L'identité plastifiée

Dès juillet prochain, une nouvelle carte d'identité dite « infalsifiable » sera émise en Suisse. Son format correspond à celui d'une carte de crédit. Elle coûtera 35 francs pour les adultes et 25 francs pour les enfants. Les cartes actuelles restent en circulation jusqu'à leur date d'échéance. La nouvelle carte d'identité sera produite pour toute la Suisse à Aarau et Glovelier (JU).

Le Département fédéral de justice et police (DFJP) a mis en consultation hier une ordonnance qui règle la production et l'émission de cette carte. Les cantons, les partis et les organisations intéressées sont invités à prendre position d'ici fin mars.

Pour des raisons de sécurité, il y a lieu de remplacer la carte d'identité actuelle de couleur beige-brun. Depuis son introduction, voici 17 ans, plus de 5000 cartes d'identité vierges ainsi que le matériel d'estampage ont été dérobés. Par ailleurs, des contrefaçons intégrales, qui ne peuvent pas être distinguées des cartes authentiques à l'œil nu, ont été découvertes ces derniers temps. Ceci provoque une perte de confiance: la carte d'identité suisse n'est plus toujours acceptée comme document de voyage ou de légitimation à l'étranger, observe le DFJP.

TROIS NIVEAUX

La nouvelle carte d'identité satisfait, sur trois niveaux, aux exigences les plus sévères en matière de protection contre les falsifications.



La nouvelle carte d'identité

Format d'une carte de crédit, multiples garants d'authenticité, les nouveaux « papiers » des Suisses seront impossibles à falsifier.

Les éléments du premier niveau sont contrôlables à l'œil nu. Ainsi, par exemple, les données personnelles, la photographie et la signature du titulaire sont pyrogravées dans la carte au moyen d'un rayon laser. A l'intérieur d'un kinégramme en forme de cristal, une croix suisse se transforme en un « CH » lorsqu'on fait pivoter la carte. Elle contient aussi un filet de sécurité.

Les éléments du deuxième niveau de sécurité sont contrôlables au moyen d'un appareil complémentaire, se trouvant

par exemple aux postes frontalières. Grâce à un rayon ultraviolet, l'image de l'Helvétie apparaît en bleu fluorescent au verso de la carte. Sous l'effet de ce rayon, le filet de sécurité devient aussi fluorescent.

Les critères de sécurité du troisième niveau sont secrets et ne peuvent être contrôlés que dans un laboratoire.

PAS D'ARCHIVES

Comme pour le passeport, une formule de demande sera remplie et, dans un délai de trois jours, la carte pourra être retirée à l'office de la commune ou sera, sur demande du client, envoyée directement à son adresse privée.

Le producteur de la carte communiquera les données de la formule de demande électroniquement à l'Office fédéral de la police où elles sont enregistrées. Cette banque de données vise à empêcher la délivrance de plusieurs cartes d'identité à une même personne et permet, en cas de perte à l'étranger, d'émettre rapidement une carte provisoire.

Avec ces archives centrales pour les demandes de cartes, l'actuel archivage des demandes de cartes auprès des communes sera donc supprimé.

La nouvelle carte sera valable, comme la carte actuelle, 10 ans pour les adultes et cinq ans pour les enfants. (ap)

Nouvel article du Code pénal à soutenir

Le racisme ne passera pas

Le 25 septembre, les Suisses se prononceront sur le racisme. Le Comité fédéral « OUI à la loi contre le racisme » a lancé un appel au rassemblement des forces « raisonnables ». Pour Rosmarie Dormann (PDC/LU), co-présidente du comité, « nous allons au devant d'une campagne hideuse à laquelle il faudra réagir par un oui clair et net » à la loi. Une Charte suisse contre le racisme et la xénophobie a en outre été présentée hier à Berne.

Selon Mme Dormann, les attaques racistes ne sont pas des faits isolés mais se préparent dans un climat idéologique précis. La nouvelle loi s'attaque justement à la « propagande haineuse ciblée », sans pour autant censurer les opinions des citoyens. « Cette loi n'est pas une muselière », a déclaré Nils de Dardel (PS/GE), coprésident du comité. Selon lui, elle n'introduit pas de nouveautés extraordinaires dans le système pénal suisse.

Une Charte suisse contre le racisme a en outre été présentée. Le 7 février, ce document sera adressé à plus de 500 personnalités. Il sera aussi accessible au grand public. Leur signature exprimera leur soutien à la loi contre le racisme. Par ce geste, ils se prononceront aussi pour une Suisse où toute personne est reconnue et acceptée, quelles que soient ses croyances, sa culture ou sa couleur de peau.

Le Comité « OUI à la loi contre le racisme » comprend des représentants des partis, des églises et des principaux groupes antiracistes suisses. A ce jour, 86 parlementaires en sont membres. Tous approuvent le nouvel article 261 bis du Code pénal. Celui-ci prévoit une peine de prison ou une amende pour celui qui aura publiquement abaissé ou discriminé une personne en raison de son appartenance raciale, ethnique ou religieuse. Cet article a été adopté en juin dernier par les Chambres fédérales. (ats)

Sida

Une hausse redoutée

A fin 1993, 3561 cas de sida avaient été annoncés à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Selon le dernier bulletin de l'OFSP, 2461 patients sont déjà décédés et l'OFSP s'attend à une hausse du nombre des cas de sida. L'an dernier, 684 cas (+34) ont été annoncés,

dont 531 concernaient des hommes (78%) et 153 des femmes.

Dans 240 cas, il s'agissait d'hommes homosexuels ou bisexuels, dans 293 cas de toxicomanes (198 hommes et 95 femmes). Les personnes hétérosexuelles infectées (16%) ont été au nombre de 112. (ap)

Dès aujourd'hui, nouveaux tarifs des PTT

Cher coup de fil!

Dès aujourd'hui, téléphoner en Suisse coûtera plus cher: les augmentations annoncées pour les abonnements au téléphone et les communications locales entrent en vigueur. Le trafic international sera en revanche meilleur marché. Cette réforme devrait rapporter un supplément de recettes de quelque 60 millions de francs aux PTT en 1994, 71 millions dès 1995.

Les augmentations visent les abonnements et le trafic local, deux secteurs déficitaires des PTT, a rappelé lundi la régie. Les taxes d'abonnement au raccordement téléphonique passeront à 23,50 francs dans les secteurs comptant jusqu'à 5000 raccordements, à 25 francs dans les autres secteurs. Par mesure de simplification, il n'y aura donc plus que deux types de secteurs au lieu de quatre jusqu'à aujourd'hui.

La hausse des tarifs pour les coups de fil en Suisse passe par une réduction de la durée des cadences prises en compte pour la taxation. Ainsi, le coût supplémentaire d'une conversation locale moyenne sera de 3,35 centimes ou 11% en période de tarif normal et 1,85 centimes ou 9% en tarif réduit. Selon le calcul des PTT, une conversation locale moyenne dure environ 202 secondes en tarif normal et 224 secondes en tarif réduit. En outre, les utilisateurs des téléphones publics ne devront plus déboursier 40 centimes, mais 60 centimes de surtaxe dès aujourd'hui. Depuis quelques semaines déjà, la régie fédérale a équipé ses 12.000 cabines d'un petit autocollant annonçant la nouvelle pratique.

Les communications vers l'étranger seront en revanche moins chères, concurrence oblige expliquent les PTT. (ats)

Cessna introuvable dans le lac de Constance

La peur du radioactif

Le Cessna tombé lundi dernier dans le lac de Constance emportait peut-être des substances radioactives. Le commandant de la police saint-galloise, Peter Gruetter, a confirmé hier que les deux hommes d'affaires allemands étaient impliqués dans un commerce illégal de substances radioactives. Jusqu'ici, l'épave de l'avion n'a pas été retrouvée. Pour le moment, la présence de matières radioactives dans l'avion n'a pas été confirmée. Aucun échantillon d'eau

n'a montré la moindre toxicité. Selon la police, le danger que le césium se répande dans l'eau est relativement faible. Le métal - si métal il y avait - devait être bien protégé dans un récipient blindé et fermé. La probabilité de la présence de substances radioactives dans l'avion a augmenté, selon la police saint-galloise, depuis que l'on sait que les deux hommes d'affaires allemands étaient impliqués dans un commerce de substances radioactives. (ap)

Matériel de guerre

Pour tous les goûts

Les exportations de matériel de guerre ont représenté l'an dernier un montant de 260,2 millions de francs, selon le Département militaire fédéral. Par rapport à 1992, l'augmentation a été de 1,4 million de francs. Le montant des exportations a représenté 0,28% de la valeur totale des exportations suisses. En 1976, année de la plus haute valeur, la part a été de 1,32%. A partir de 1989, la part a été inférieure à 0,5%.

L'an dernier, les principaux clients ont été la Malaisie avec 50,7 millions de francs, l'Allemagne (41,5 millions), l'Arabie saoudite (36,9 millions), la Suède (16 millions), Singapour (16 millions). Les exportations vers la France, le Canada, les Emirats arabes, l'Inde, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Autriche et l'Italie ont représenté des sommes de quelque 6 à 12 millions de francs.

Du matériel de guerre a été livré à quelque soixante pays. Dans une vingtaine d'autres, les livraisons ont été constituées seulement de produits chimiques, d'explosifs à buts civils et de matériel - genre couteaux « militaires » multilames - à usage universel.

TROIS COUTEAUX

Dans bon nombre de pays, le montant des exportations a été très modeste, voire dérisoire, représentant le plus souvent du matériel ou des substances à usage plus civil que militaire. Dans pas moins de 25 pays, la valeur des produits exportés n'a pas atteint 10.000 francs et dans près de 60 pays elle n'a pas dépassé 200.000 francs.

Les exportations les plus modestes sont allées vers l'Estonie: trois couteaux militaires, selon le DMF, au prix lui aussi fort modeste de 21 francs. Pour un chef d'Etat et son vice-président, deux filtres de masque à gaz ont été expédiés en Angola. Facture: 28 francs. On ignore si le port est inclus. Cuba a obtenu pour 213 francs de petit matériel, soit deux fois plus que l'Iran (104 fr) et la Syrie (135 fr) et deux fois moins que le Honduras (457 fr) ou le Pakistan (550 fr).

Les exportations de 60 PC-7 vers l'Afrique du Sud et de 20 PC-9 vers la Corée du Sud ne sont pas comprises dans les statistiques car ces avions n'ont pas été considérés comme du matériel de guerre.

Le projet de nouvelle loi sur le matériel de guerre, en consultation jusqu'à mi-mars, définira plus précisément le matériel militaire de guerre et le matériel militaire à usage universel. Ce dernier sera alors soumis à la surveillance de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures. (ap)

L'amour à tout prix!

Par dessus l'Atlantique, même les mots d'amour coûtent cher. Pour s'entretenir avec la dame de ses pensées, un jeune Italien employé à la réception d'un grand hôtel genevois a dépensé plus de 8000 francs. Somme qu'il a omis d'indiquer dans le décompte téléphonique de l'établissement.

Une fois le manège de l'amoureux éventé, la police a également retrouvé sur ses comptes bancaires 80.000 francs soustraits à son employeur et à certains clients de l'hôtel: de quoi, assure le jeune amoureux, payer des études à l'élu de son cœur. (ats)

1er février 1934 - Le Musée du jeu de paume, à Paris, accueille une exposition d'artistes suisses. Le choix des œuvres retenues suscite cependant de vives controverses au sein de la commission fédérale des beaux-arts.

BRÈVES

Groupe Kuoni

Ambitieux

Kuoni et son nouvel actionnaire majoritaire ITS viennent à peine de mettre sur les rails leur premier projet commun, Kuoni Fernreisen GmbH. Déjà, d'autres projets d'expansion pointent à l'horizon. Au cours d'un entretien avec l'ATS, Peter Oes, le président de la direction de Kuoni, a révélé que son groupe vise des prises de participation aux Etats-Unis, en Italie, en Espagne et en Extrême-Orient.

Strip-tease masculin

St-Gall réagit

Un spectacle de strip-tease masculin fait jaser à St-Gall. Annoncé pour le 12 février, il a fait réagir plusieurs mâles de la région. Via le courrier des lecteurs de la presse locale, nombre d'hommes ont critiqué ce « spectacle obscène ». Dès lors, les femmes saint-galloises n'auront qu'un soir pour admirer « le concentré de virilité » proposé dans une salle propriété de la municipalité. Une manifestation de protestation est prévue.

Moscou en wagon-lit

C'est fini

Les wagons-lits directs au départ de Genève et Berne en direction de Moscou disparaîtront en mai. Toutes les liaisons en voiture-lit à destination de la Russie via la Suisse ou au départ de gares helvétiques seront supprimées avec le nouvel horaire, a indiqué Hans Wägli, porte-parole des CFF. Introduite en pleine guerre froide, cette prestation disparaîtra juste avant son vingtième anniversaire.

46e vente du mimosa

Gros bénéfice

La 46e vente du mimosa a permis de récolter ce week-end près de 680.000 francs. Près de 14 tonnes de bouquets jaunes ont été vendues vendredi et samedi. Le bilan, stable par rapport à 1993, est satisfaisant, a indiqué hier Philippe Michel, président de l'Association suisse du mimosa du bonheur. L'argent récolté sera versé à des enfants et adolescents défavorisés. Chaque année plusieurs milliers de petits Suisses en bénéficient.



Nettoyage chimique

Madame
Yveline BEURET-QUINCHE
Daniel-JeanRichard 17
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/230 777

METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/235 028

Chemises
express

Avenue
Léopold-Robert 70
☎ 039/232 596

BLANCHISSERIE

Madame
Jeannine LEHMANN
2053 CERNIER
☎ 038/531 405



10%

**Durant tout
le mois de février**

10%

132-12357

IMMOBILIER

NARDIN

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer à La Chaux-de-Fonds

● STUDIOS Fr. 490.- c.c.,
renovés, cuisines agencées

Léopold-Robert 31 - 039/23 59 70
La Chaux-de-Fonds



GÉRANCE
CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33

À louer
pour date à convenir
MAGNIFIQUE APPARTEMENT
De 4 chambres. Cuisine agencée, salle
de bains. Dans petite maison de 3 appa-
tements au nord de la ville.

LOGEMENT
De 3½ pièces. Cuisine agencée, tout
confort. Rue Mont-d'Amin.

BEAUX APPARTEMENTS
De 4½ pièces. Grand standing, cuisine
agencée. Parking dans l'immeuble. Ave-
nue Léopold-Robert.

132-12082

Voyages musicaux et opéras

Partez aux:

- **Châteaux de la Loire**
(sons et lumières) du 2 au 5 juin
- **ARÈNES DE VÉRONE** (juillet et août)
Norma - Otello - La Bohème - Aïda - Nabucco
- **LA FENICE** Venise
- **THÉÂTRE COMMUNAL** Florence
- **SCALA DE MILAN**
- **THÉÂTRE REGIO** Turin
- **CARLO FELICE** Gênes
- **THÉÂTRE DE L'OPÉRA** Rome

Programmes pour séjours et opéras à l'agence spécialisée
D. Quillet, 1565 Missy, ☎ 037/67 13 97, fax 037/67 13 12

17-2389

Auberge de la Roche

«Jefe»

F-25570 GRAND-COMBE CHÂTELEU
(2 km de Morteau, dir. Pontarlier à droite)

Réservez votre table au 0033/81 68 80 05

Fermé le dimanche soir et lundi

Quelques blinis de bienvenue caviar et saumon fumé

Minis feuilletés aux champignons des bois (mise en bouche)

Le dos de sandre à la crème de cresson

Le petit sorbet en trait d'union

La volaille de Bresse en médaillon farci

Fromages de France

Quenelle de glace orange

Grand chariot de desserts

Mignardises

Menu SFr. 47.-

La qualité au juste prix



132-504732

Nouveau au Locle



**SHOW
TARTES**

Spécialités de tartes salées et sucrées

Dominique Jaggi

Ouverture le 1er février 1994

Rue de France 31, Le Locle, ☎ 039/31 83 32

Pour vos apéritifs:

- miniquiches
- feuilletés salés
- minicanapés
- grande variété de sandwiches

132-511928

A VENDRE

Vivre au cœur
de la ville à vendre
au centre de
La Chaux-de-Fonds

dans immeuble remis complètement à
neuf, cuisines agencées, tout confort
avec ascenseur

**APPARTEMENTS
de 3 et 4 pièces**

Avec notre financement attractif
dès Fr. 982.-/mois avec seule-
ment 10% de fonds propres.

132-12083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 **UNPI**

La Chaux-de-Fonds

au centre de la ville

A louer pour tout de suite ou à conve-
nir, à la rue de la Ronde 6, dans un im-
meuble rénové complètement à neuf

**Appartement de 3 pièces
et 4 pièces duplex**

Loyer mensuel, charges incluses:
Fr. 1050.-/1480.-

Cuisine agencée, salle de bain très
moderne, chauffage au sol, ascenseur.

Fluri + Keller Treuhand AG
Spitalgasse 14, 3011 Berne
☎ 031/312 56 56

297-1377

**Tour du canton
à ski de fond**

du 26 février au 1er mars 1994

Délai d'inscription: 11 février 1994

Adultes: Fr. 180.-, jusqu'à 19 ans: Fr. 95.-



Renseignements:

Service des sports
Ecluse 67
Case postale 156
2004 Neuchâtel
☎ 038/22 39 35-36

28-119

PUBLICATION

Vente: chez TOP COUTURE

Adresse: Serre 50, La Chaux-de-Fonds

Prix avantageux

(Garantie par Singer Suisse)

Heures d'ouvertures:

de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 h 30

Par exemple:

- Vollelektronik XL-10
- Vollelektronik SX
- Concerto 1
- Tempo 50
- 2504

Fr.

2990.-
1990.-
1350.-
699.-
495.-

Maintenant seulement:

Fr. 2100.-
Fr. 1390.-
Fr. 950.-
Fr. 490.-
Fr. 350.-

141-6760

Hockey sur glace - LNB: le HCC se déplace à Lausanne

Un compte à régler

Il y a un an - Après les forfaits d'Andy Ton et Patrick Howald avant la Coupe Nissan, l'entraîneur national Bill Gilligan enregistre également les défections de Misko Antisin, Luigi Riva et Mario Rottaris, tous également pour cause de blessures. Décidément, la Coupe Nissan est maudite... (Imp)

«Nous avons atteint le premier but que nous nous étions fixé cette saison. Pas question pourtant d'en rester là!» Riccardo Fuhrer coupe court à toute intention de relâchement: quand bien même le HCC a assuré sa place dans les play-off - partant en LNB - sa saison n'est pas terminée. Dès lors, c'est en conquérants que les gens des Mélèzes débarqueront à Malley.

d'engranger vingt et un points en onze matches. «Ce sera un très bon test, et pour plusieurs raisons. Nous avons un compte à régler avec cette équipe qui s'était imposée sur notre glace avant Noël. Et puis, en fonction de la loi des séries, les Vaudois vont bien finir par s'incliner une fois. Par ailleurs, il s'agit de défendre cette septième place à laquelle nous tenons. Dès lors, pas de problème de motivation.» Toujours ça de pris pour le «boss»!

Les Chaux-de-Fonniers auront affaire tout à l'heure à une équipe qui s'inscrit de plus en plus comme un sérieux candidat à la promotion. «Lausanne dispose d'un bon volume de jeu, de jeunes joueurs qui sont bien dans leur tête. Et puis, à l'inverse de Martigny-Valais ou de Rapperswil, les Vaudois seront avantagés durant les play-off dans la mesure où ils ne seront pas soumis à des pressions extérieures. Vraiment, je les sens capables de tout, même si le HCC aura son mot à dire...» Et Riccardo Fuhrer de partir dans un grand éclat de rire.

«Je suis très content pour les gaillards... En fonction du travail qu'ils ont accompli durant de longs mois, ils méritent cette qualification.» Au passage, le Bernois tire un gros coup de chapeau à une équipe qui a retrouvé toute son efficacité devant Thurgovie. «La LNB est la ligue des surprises, reprend Riccardo Fuhrer. Dès lors, j'aborderai ces play-off en pleine confiance, persuadé que même si nous devions perdre les deux premières manches, nous serions parfaitement en mesure de remporter les trois suivantes...» On n'en est pourtant pas encore là.

Ce soir, le HCC cherchera des crosses à un Lausanne qui vient



Martin Desjardins - Patrick Opliger
Des retrouvailles qui pourraient valoir quelques étincelles. (Lafargue)

On l'aura compris, la saison du HCC n'est de loin pas terminée.

AJOIE: UN AVANT-GOÛT

C'est dans un tout autre état d'esprit qu'Ajoie (au complet) se déplacera à Bülach, pour une rencontre aux enjeux multiples, puisque Ajoilots et Zurichois se retrouveront dans les play-off contre la relégation. «Ce ne sera pas une répétition générale, es-

time Claude Fugère. Lors des play-off, le contexte sera complètement différent. Ce soir, il sera surtout important de gagner pour le moral.»

Du côté de Porrentruy, un léger vent d'optimisme a vu le jour suite à la grande lessive du week-end dernier. «L'équipe a bien réagi», confirme Claude Fugère qui alignera Miner et Jones. J.-F. B./J.C.

À L'AFFICHE

LNB

Ce soir

20.00 Bülach - Ajoie
Lausanne - La Chx-de-Fds
Martigny - Grasshopper
Rapperswil - Herisau
Thurgovie - Coire

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|---------------|----|----|---|----|---------|----|
| 1. Rapperswil | 32 | 22 | 2 | 8 | 131-85 | 46 |
| 2. Martigny | 32 | 22 | 2 | 8 | 148-103 | 46 |
| 3. Lausanne | 32 | 19 | 2 | 11 | 128-93 | 40 |
| 4. Coire | 32 | 17 | 4 | 11 | 127-111 | 38 |
| 5. Thurgovie | 32 | 16 | 3 | 13 | 122-110 | 35 |
| 6. Grasshopp. | 32 | 15 | 3 | 14 | 112-109 | 33 |
| 7. Chx-de-Fds | 32 | 11 | 5 | 16 | 116-134 | 27 |
| 8. Herisau | 32 | 10 | 4 | 18 | 99-124 | 24 |
| 9. Ajoie | 32 | 7 | 2 | 23 | 88-143 | 16 |
| 10. Bülach | 32 | 5 | 5 | 22 | 89-148 | 15 |

EN CHIFFRES

LES COMPTEURS DE LNB

(premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

| | |
|------------------------|-------------|
| 1. Malgin (Coire) | 66 (34, 32) |
| 2. Glowa (Martig.) | 60 (30, 30) |
| 3. Lambert (HCC) | 59 (35, 24) |
| 4. Kwartalnov (Coire) | 58 (24, 34) |
| 5. Aebersold (Martig.) | 54 (29, 25) |
| 6. Rosol (Martig.) | 53 (23, 30) |
| 7. Osborne (Grassh.) | 50 (22, 28) |
| 8. Bisset (Rapper.) | 43 (21, 22) |
| 9. Shirajev (HCC) | 41 (10, 31) |
| 10. Daoust (Thurg.) | 40 (20, 20) |
| 11. Epiney (Laus.) | 38 (20, 18) |
| 12. Dolana (Herisau) | 35 (18, 17) |
| 13. Allison (Rapper.) | 34 (16, 18) |
| 14. Desjardins (Laus.) | 33 (24, 9) |
| 15. Signorell (Coire) | 33 (20, 13) |
| 16. Ayer (Grassh.) | 33 (14, 19) |
| 17. Stehlin (Rapper.) | 32 (17, 15) |
| 18. Miner (Ajoie) | 32 (15, 17) |
| 19. Heldner (Martig.) | 30 (10, 20) |
| 20. Kossman (Rapper.) | 29 (19, 10) |

Puis les autres Chaux-de-Fonniers

| | |
|------------|-------------|
| Opliger | 29 (10, 19) |
| Laczko | 25 (9, 16) |
| Leimgruber | 22 (16, 6) |
| Pfosi | 16 (7, 9) |
| Lüthi | 15 (6, 9) |
| Gazzaroli | 13 (7, 6) |
| Jeannin | 10 (6, 4) |
| Ott | 6 (0, 6) |
| Dick | 4 (3, 1) |
| Rohrbach | 4 (2, 2) |
| Murisier | 4 (1, 3) |
| Zimmermann | 3 (2, 1) |
| Campbell | 3 (0, 3) |
| Baume | 2 (1, 1) |
| Ferrari | 2 (1, 1) |
| Raess | 1 (0, 1) |
| Rod | 1 (0, 1) |

PÉNALITÉS (EN MINUTES)

| | |
|----------------------|------|
| 1. Rapperswil | 322 |
| 2. La Chaux-de-Fonds | 412* |
| 3. Thurgovie | 415* |
| 4. Lausanne | 416* |
| 5. Herisau | 437 |
| 6. Bülach | 453* |
| 7. Grasshopper | 484* |
| 8. Martigny-Valais | 522* |
| 9. Coire | 556* |
| 10. Ajoie | 570* |

* Une pénalité de match équivalant à 20 minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

| | |
|---------------|-----|
| 1. Lambert | 61 |
| 2. Opliger | 55* |
| 3. Pfosi | 50 |
| 4. Murisier | 37* |
| 5. Leimgruber | 36 |
| Shirajev | 36 |
| 7. Gazzaroli | 34 |
| 8. Laczko | 20 |
| 9. Lüthi | 18 |
| 10. Raess | 12 |
| 11. Baume | 10 |
| Dick | 10 |
| 13. Vuillemin | 8 |
| 14. Ott | 7 |
| 15. Jeannin | 6 |
| 16. Rohrbach | 4 |
| 17. Campbell | 2 |
| Rod | 2 |
| HCC** | 4 |

* Une pénalité de match équivalant à 20 minutes.
** Surnombre, antijeu.

Cyclisme

La tentative de trop



Francesco Moser (photo Keystone) a essayé d'un nouvel échec dans sa tentative de battre le record du monde de l'heure. Hier à Mexico, l'Italien a abandonné après une demi-heure. Serait-ce la tentative de trop?

Page 11

Ski alpin

L'appel de Marc Hodler

Le président de la Fédération internationale de ski (FIS) Marc Hodler a déclaré que «le contrôle de la vitesse est indispensable chez les dames», après la chute mortelle d'Ulrike Maier dans la descente de Garmisch-Partenkirchen.

Page 11

Football

Un vent nouveau

Un vent nouveau souffle sur l'arbitrage suisse. Pour la sixième année consécutive, les hommes en noir sont réunis en camp d'entraînement aux îles Canaries, dans le cadre idyllique de Baya Feliz.

Page 13

Coupe Nissan - Trois absents supplémentaires

Beutler à la rescousse

Après les défections de Felix Hollenstein et Rick Tschumi, le coach de l'équipe de Suisse, Hans Virus Lindberg, a enregistré les forfaits de Martin Kout (Kloten), malade, ainsi que des deux défenseurs luganais Sami Balmer et Patrick Sutter pour la Coupe Nissan. Lindberg a fait appel au Bernois Andreas Beutler pour étoffer le contingent suisse qui comptera désormais 23 noms.

C'est sur la demande de Lugano que Balmer et Sutter n'ont pas été retenus. Le club tessinois, qui fournit six joueurs à l'équipe nationale, n'a pas souhaité devoir libéré autant de joueurs. Erich Wütrich, le directeur de la Ligue nationale, s'est efforcé de convaincre le défenseur Fribourgeois Patrice Brasey de rejoindre l'équipe nationale mais ce dernier n'a pas accepté.

Dans le cadre de la Coupe

Nissan, qui se déroulera du 3 au 6 février, la Suisse affrontera la Finlande à Herisau (le 3), la Lettonie à Künsnacht (le 4), et enfin l'Allemagne à Rapperswil (le 6).

Le nouveau cadre pour la Coupe Nissan. Gardiens: Pavoni (Kloten), Stecher (FR Gottéron), Tosio (Berne). Défenseurs: Beutler (Berne), Bertaggia (Lugano), Honegger (FR Gottéron), Leuenberger (Lugano), Rauch (Berne), Salis (Zurich), Steinegger (Bienne). Attaquants: Eberle (Lugano), Erni (Kloten), Fair (Ambri-Piotta), Howald (Lugano), Léchenne (Ambri-Piotta), Meier (Kloten), Rötheli (Lugano), Rottaris (FR Gottéron), Schaller (FR Gottéron), Silver (FR Gottéron), Triulzi (Berne), Wäger (Kloten), Wittmann (Ambri-Piotta). Coach: Hans «Virus» Lindberg. Assistant: Mats Waltin. (si)

Curling: Tournoi international de Neuchâtel-Sports

Riviera en beauté

Le 24e tournoi international de Neuchâtel-Sports s'est déroulé ce week-end sur les trois pistes de curling des patinoires du Littoral. Dix-huit équipes ont pris part à cette compétition qui a vu la victoire de la formation de Lausanne Riviera skipée par Jean-Philippe Suter.

A l'issue des quatre premiers tours, six équipes se retrouvaient le dimanche après-midi pour disputer les finales: deux formations françaises, deux neuchâteloises et deux lausannoises. Dans la rencontre pour les 1re et 2e places, Lausanne Riviera 2 (Suter) était opposé à Neuchâtel La Tour 2 (Carrera). Au terme de deux heures de jeux, le suspens était encore entier puisque à l'attaque du dernier end les deux formations étaient à égalité 4 à 4. Ce dernier end, très tactique et particulière-

ment intense, fut à la hauteur de l'ensemble de la finale puisqu'il fallut attendre la dernière pierre pour connaître le vainqueur de cette édition 1994. En effet, avant de jouer sa dernière pierre, le skip lausannois Jean-Pierre Suter avait deux points contre lui, ce qui l'obligea à enlever une pierre neuchâteloise tout en restant dans la maison avec sa propre pierre. Ce qu'il fit de très belle manière.

Classement final: 1. Lausanne Riviera 2. 2. Neuchâtel La Tour 2. 3. Megève. 4. Paris Charenton. 5. Lausanne Riviera 3. 6. Neuchâtel-Sports 4. 7. Neuchâtel-Sports 1. 8. La Chaux-de-Fonds. 9. Paris CC. 10. Sierre Soleil. 11. Lausanne Nestlé. 12. Lausanne Riviera Dames. 13. Chamonix 1. 14. Nidau. 15. Neuchâtel-Sports 2. 16. Neuchâtel La Tour 1. 17. Neuchâtel-Sports 3. 18. Chamonix 2. (sp)

DU CÔTÉ DES JUNIORS

Elites A. Tour final. 3e journée: Coire - Grasshopper-Künsnacht 2-5. Zoug - FR Gottéron 4-1. Davos - Kloten 2-4. Classement (tous 3 matches): 1. Zoug 6 (14-5). 2. Kloten 6 (13-6). 3. Grasshopper-Künsnacht 2 (9-9). 4. Coire 2 (9-11). 5. FR Gottéron 2. (6-10). 6. Davos 0.
Elites A/B. Promotion/Relégation: Bienne - Langnau 5-1. Langnau - Ambri-Piotta 8-2. Olten - Bienne 0-4. Zurich - Lugano 2-5.
Elites B. Groupe ouest. Relégation: Ajoie - Langenthal 1-2. Sierre - Berne A 2-6. Viège - Lausanne 2-4.
Groupe est. Relégation: Thurgovie - Herisau 4-6. Rapperswil - Thurgovie 1-2. Berne B - Rapperswil 0-4.
Juniors A1: Moutier - FR Gottéron II 1-0. Meyrin - Neuchâtel YS 5-7. Fleurier - Meyrin 3-3. Classement: 1. Martigny-Valais 14-23. 2. Fleurier 14-20. 3. GE Servette 14-19. 4. FR Gottéron II 13-17. 5. Neuchâtel YS 14-12. 6. La Chaux-de-Fonds 14-10. 7. Moutier 14-7. 8. Meyrin 15-4.
Juniors A2. Groupe 1: Franches-Montagnes - Vallée de Joux 7-3. Neuchâtel YS - Yverdon 2-7. Le Locle - Ponts-de-Martel 3-5. Tramelan - Saint-Imier 3-3. Classement: 1.

Saint-Imier 16-25. 2. Tramelan 16-19. 3. Vallée de Joux 16-19. 4. Franches-Montagnes 15-18. 5. Ponts-de-Martel 16-18. 6. Yverdon 16-12. 7. Le Locle 14-11. 8. Neuchâtel YS II 15-2.
Novices A1: La Chaux-de-Fonds - Ajoie 2-11. GE Servette - Sierre 2-7. Neuchâtel YS - Ajoie 2-8. FR Gottéron - Lausanne 3-6. Classement: 1. Sierre 18-28. 2. Ajoie 18-27. 3. Martigny-Valais 17-25. 4. Lausanne 18-25. 5. FR Gottéron 16-20. 6. GE Servette 18-16. 7. La Chaux-de-Fonds 18-13. 8. Viège 17-2. 9. Neuchâtel YS 18-2.
Novices A2. Groupe 1: Franches-Montagnes - Vallorbe 6-8. Saint-Imier - Forward Morges 3-8. La Chaux-de-Fonds II - Tramelan 7-4. Neuchâtel YS II - Moutier 4-10. Yverdon - Fleurier 9-3. Vallorbe - Neuchâtel YS II 7-3. Classement: 1. Yverdon 12-24. 2. Fleurier 12-18. 3. Moutier 12-16. 4. Forward Morges 12-6. 5. Vallorbe 13-15. 6. Tramelan 12-14. 7. La Chaux-de-Fonds II 12-6. 8. Saint-Imier 12-6. 9. Franches-Montagnes 12-4. 10. Neuchâtel YS II 12-3.
Minis A1: Lausanne - Martigny-Va-

lais 7-3. Monthey - Yverdon 11-1. Sierre - FR Gottéron 3-3. Villars-Leysin - Meyrin 3-4. Classement: 1. FR Gottéron 12-22. 2. Sierre 13-20. 3. GE Servette 11-16. 4. Monthey 12-15. 5. Lausanne 12-13. 6. Ajoie 11-11. 7. Martigny-Valais 12-8. 8. Villars-Leysin 12-7. 9. Meyrin 13-6. 10. Yverdon 12-2.
Minis A2. Groupe 1: Franches-Montagnes - La Chaux-de-Fonds 1-7. Saint-Imier - Ajoie II 2-7. Tramelan - Neuchâtel YS 4-3. Lausanne II - Moutier 7-1. FR Gottéron II - Fleurier 5-1. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 11-21. 2. Neuchâtel YS 12-17. 3. Moutier 12-15. 4. FR Gottéron II 12-13. 5. Fleurier 12-13. 6. Franches-Montagnes 12-12. 7. Lausanne II 12-12. 8. Tramelan 12-8. 9. Ajoie II 12-4. 10. Saint-Imier 11-3.
Minis B. Groupe 1: Neuchâtel YS II - Château-d'Oex 3-6. Star Lausanne II - Vallorbe 0-8. Meyrin II - Le Locle 2-6. Classement: 1. Vallorbe 9-18. 2. Château-d'Oex 9-13. 3. Prilly-Léman 8-9. 4. Le Locle 9-9. 5. Star Lausanne II 9-8. 6. Neuchâtel YS II 8-6. 7. Bulle 9-4. 8. Meyrin II 9-3. Moskitos A1: Sierre - FR Gottéron

10-0. GE Servette - La Chaux-de-Fonds 3-7. Lausanne - Forward Morges 5-3. Franches-Montagnes - Viège 1-0. La Chaux-de-Fonds - Martigny-Valais 4-2. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 12-21. 2. Martigny 11-18. 3. Sierre 12-18. 4. GE Servette 12-14. 5. Lausanne 12-14. 6. Viège 12-11. 7. Neuchâtel YS 11-7. 8. FR Gottéron 12-7. 9. Franches-Montagnes 12-6. 10. Forward Morges 12-2.
Moskitos A2. Groupe 1: Tramelan - Fleurier 1-4. Vallée de Joux - Yverdon 4-3. Saint-Imier - Ajoie 0-7. Ajoie - Moutier 17-3. Classement: 1. Ajoie 9-18. 2. Fleurier 10-13. 3. Vallée de Joux 11-13. 4. Moutier 10-11. 5. Saint-Imier 11-11. 6. Les Ponts-de-Martel 9-10. 7. Yverdon 11-6. 8. Lausanne II 10-5. 9. Tramelan 11-5.
Moskitos B. Groupe 1: Neuchâtel YS III - Franches-Montagnes II 4-2. Yverdon II - Ajoie II 6-5. Le Locle - Neuchâtel YS II 4-1. Le Locle - Neuchâtel YS III 0-1. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 7-14. 2. Neuchâtel YS III 8-10. 3. Ajoie II 8-10. 4. Le Locle 8-8. 5. Franches-Montagnes II 8-8. 6. Yverdon II 7-2. 7. Neuchâtel YS II 8-2.

Au Berceau d'Or
 Balance 3, La Chaux-de-Fonds



LIQUIDATION TOTALE

pour cessation de commerce

20% - 30% - 50%

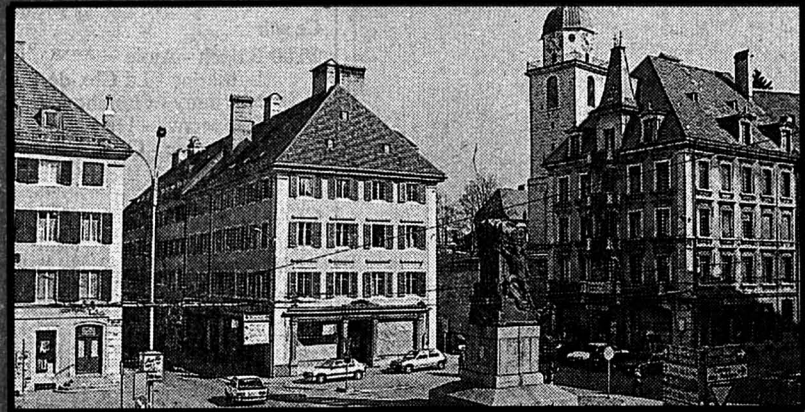
Marklin - Roco - Arnold - Brumm - Solido - Revell
 Jeux - Jouets - Peluches

Autorisée du 1er février au 31 juillet 1994

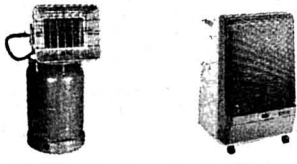
132-12885

DIVERS

LA VIEILLE VILLE

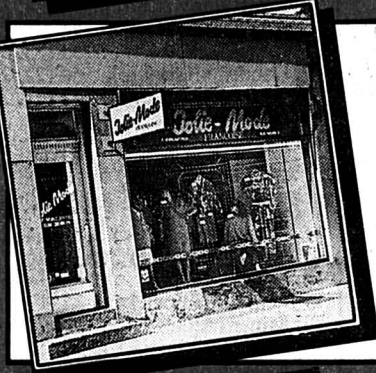


Le chauffage propre pour chaque maison
 Emetteurs sur bouteille Super Ser F-15



Fr. 179.-
 La Quincaillerie et les arts ménagers
Toulefer S.A.
 Place de l'Hôtel-de-Ville
 La Chaux-de-Fonds

132-12066



La mode
 telle que
 vous la portez !

Jolie-Mode
 FRANCOISE

F. VONLANTHEN Rue Neuve 2
 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 81 71
 132-12165



Grand choix de meubles sur
 5 étages, pour tous les goûts,
 et à tous les prix

MEUBLES TAPIS RIDEAUX
Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
 Téléphone (039) 23 30 47
 132-12218



JACQUES
 DESSANGE

DIFFUSION
 Place de l'Hôtel-de-Ville 6
 CH-2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 75 55

132-12375



**PHARMACIE DE
 L'HÔTEL DE VILLE**

Avenue Léopold-Robert 7
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 06 87 - Fax 039/23 06 88

La nouveauté dans
 la continuité !

132-12402



parking
 Grande-Fontaine

70 places de parc à disposition
 du public, au centre ville
 Avenue Léopold-Robert 11a
 La Chaux-de-Fonds 132-12230

ÇA BOUGE !

OFFRES D'EMPLOI



107, av. Léopold-Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds

Nous sommes une société de services spécialisée dans le recrutement et le placement du personnel qui, dans le cadre de son développement, recherche une

SECRÉTAIRE

Correspondant au profil suivant:

- formation commerciale certifiée par un diplôme ou un CFC;
- plusieurs années d'expérience en secrétariat administratif et commercial;
- aisance dans les contacts personnels et esprit d'initiative;
- parfaite maîtrise de la langue française;
- bonne maîtrise d'un système de traitement de texte;
- âge idéal entre 26 et 35 ans.

Nous offrons un travail varié et intéressant dans une société jeune et dynamique ainsi que les avantages d'une entreprise moderne.

Veuillez adresser votre offre de service complète avec photographie et copies de certificats sous réf. 94011 132-12995

Maison MEYER-FRANCK

Avenue Léopold-Robert 135, La Chaux-de-Fonds
 cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

à temps partiel, capable de travailler de façon indépendante.
 Offre écrite avec curriculum vitae.

132-13022



VILLE DE NEUCHÂTEL

Dans le but de seconder l'ingénieur communal, la direction des Travaux publics cherche

une ingénieure civile EPF

OU

un ingénieur civil EPF

au bénéfice de quelques années d'expérience.

Il (elle) aura pour mission de participer à l'établissement de projets d'aménagement dans les domaines de la protection des eaux, de l'air, de la lutte contre le bruit, des communications. Il (elle) pourra être appelé(e) à diriger le bureau technique.

Il (elle) entretiendra des relations privilégiées avec les services concernés des administrations communales et cantonales, avec les architectes, les bureaux d'études et les entreprises de génie civil.

Nous offrons une activité attrayante et variée, ainsi que les avantages (plan de formation) d'une administration publique.

L'entrée en fonction est souhaitée pour le 1er avril 1994.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu par téléphone au 038/20 76 11.

Les personnalités intéressées, possédant l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités, sont invitées à présenter leur offre de service (lettre manuscrite, photographie, curriculum vitae, copies de certificats et prétention de salaire) à la direction des Travaux publics, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

28-1903

BENFINA

Crédits rapides et sûrs

☎ 038/25 37 45
 ou 037/26 82 10
 Ecluse 61
 2000 Neuchâtel
 28-1356

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

OFFRES D'EMPLOI

Raoul Guyot S.A.

ÉTAMPAGE DE BOÎTES DE MONTRES

RUE NUMA-DROZ 10-12

2303 LA CHAUX-DE-FONDS

☎ 039/28 64 51 - FAX 039/28 58 55

RECHERCHE POUR SON NOUVEAU DÉPARTEMENT
 OR, ACIER ET TITANE

● un mécanicien faiseur d'étampes qualifié

pour le service contrôle qualité. Avec connaissances
 SQS;

● un opérateur

sur machine à érosion RoboForm 200 / RoboFil 300.
 Connaissant la programmation.

VEUILLEZ SVP FAIRE OFFRE MANUSCRITE AVEC
 DOCUMENTS USUELS, DISCRÉTION TOTALE ASSU-
 RÉE.

132-12258

Achetez au comptant
**ANTIQUITÉS
 MEUBLES
 BIBELOTS
 MONTRES
 EN ARGENT
 ET OR**
 Pierre Sausser
 ☎ 038/31 51 71
 31 51 74
 28-54

Votre formation?

Employée de commerce, vendeuse, coiffeuse,
 employée de bureau, laborantine, qu'importe...

Suivez notre formation complète et devenez

la collaboratrice

que nous recherchons pour notre service externe.

Nous offrons: salaire fixe élevé, travail indépendant, contact avec la clientèle, tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Entrée en fonctions: dès que possible ou pour date à convenir.

Véhicule indispensable.

Pour un premier entretien, appelez le

☎ 038 25 44 82

22-16440/4x4

Votre avenir nous passionne

Industrie de la région, recherche un

chef de fabrication expérimenté

Responsable de l'atelier CNC d'environ 30 machines (réglage, contrôle, maintenance, gestion de la production, planning, contrôle qualité).

Nous souhaitons rencontrer une personne jeune et dynamique, ayant des connaissances en CNC (fanuk) et si possible en production horlogère.

Ce poste correspond à votre profil, dans ce cas n'hésitez pas à vous renseigner et contacter M. Gonin.

OK PERSONNEL SERVICE
 Placement fixe et temporaire
 Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-12089

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Suite au départ à la retraite de la titulaire, le Registre neuchâtelois des tumeurs cherche à engager pour son secrétariat un(e)

employé(e) d'administration à plein temps

Missions:

- gestion et saisie informatique de dossiers médicaux sous la supervision d'un médecin
- gestion du secrétariat
- contacts avec les milieux médicaux
- supervision d'un aide de bureau

Exigences:

- diplôme de l'Ecole de commerce ou CFC d'employé(e) de commerce
- sens des responsabilités
- autonomie et organisation
- goût pour le travail méticuleux
- connaissance et pratique de la bureautique (Windows, Winword, Excel)
- bonne maîtrise du français
- capable de s'intégrer dans une petite équipe

Nous offrons:

- poste stable
- barème de salaire selon l'échelle de l'Etat

Expérience dans le domaine médical (documentation) et bonnes connaissances de l'anglais et de l'allemand souhaitées.

Entrée en fonction: 1er juin 1994.

Envoyer offres jusqu'au 17 février au:

Dr Fabio Levi, directeur
 Registre neuchâtelois des tumeurs
 Les Cadolles, 200 Neuchâtel

132-511918

Cyclisme - Record de l'heure: nouvel échec de Francesco Moser à Mexico

La tentative de trop?

L'italien Francesco Moser a mis fin après une demi-heure d'effort à sa tentative de battre le record du monde de l'heure détenu par l'Anglais Chris Boardman en 52,270 km, hier matin à Mexico.

Moser, détenteur du record pendant 10 ans (51,151 km), était arrivé dans la nuit de samedi à dimanche dans la capitale mexicaine. Présent tôt sur la piste, il s'échauffait longuement, d'abord derrière une moto, puis seul, afin de se mettre dans les jambes les nouvelles manivelles qu'il essayait (180 mm au lieu de 177,5 mm).

Mais, malgré les conditions idéales (vent nul et température douce), il n'a pu tenir la cadence qui lui aurait permis de retrou-

ver son bien. Après 6 km, il ne comptait qu'une seconde de retard sur Boardman, deux secondes après 10 kilomètres. Peu après, il se débarrassait de son casque, mais cela ne changeait rien et son retard s'accroissait. Au quinzième kilomètre, il passait en 17'21" (contre 17'13" à Boardman).

Malgré tout, il poursuivait son effort avant de se relever après 79 tours de piste (333 m). Il avait alors couvert 25,307 km à la moyenne de 51,355 km/h, inférieure à celle réalisée le 15 janvier dernier dans la capitale mexicaine lors de sa première tentative menée à terme. Il avait alors établi la deuxième meilleure performance mondiale avec 51,480 km/h.

Trois jours après, toujours à Mexico, il s'était remis en piste, mais avait renoncé après seulement une dizaine de kilomètres.

(si)



Francesco Moser
Il n'a jamais été dans le rythme.

(Keystone)

Ski nordique

Nocturne: 2e acte

La seconde manche de la Tournée des courses nocturnes de ski de fond se pointe à l'horizon. C'est en effet pour demain que le deuxième acte est agendé.

Tout comme la première course (disputée le 12 janvier dernier), c'est à La Vue-des-Alpes que les concurrents se retrouveront. Le départ sera donné à 20 heures au pied du téléski du Crêt-Meuron. Les inscriptions seront prises jusqu'à 19 h 30 au Relais de La Vue-des-Alpes.

Cette épreuve ouverte à toutes et à tous sera disputée en style libre sur un parcours long de huit kilomètres. L'organisation sera assurée par le Giron jurassien et le Ski-Club La Sagne. Vous pouvez donc commencer à préparer vos lattes. (comm, imp)

● Avec le soutien de «L'Impartial»

BRÈVES

Patinage artistique Roth brillante

La patineuse chaux-fonnière Isabelle Roth a fait honneur à l'invitation des organisateurs de la Coupe d'Europe juniors de patinage artistique qui s'est déroulée à Borno (Tchéquie). En effet, elle a terminé au dixième rang de cette compétition internationale très relevée qui a réuni vingt-cinq concurrentes.

Ski alpin

Lillehammer: sécurité renforcée

Les organisateurs des Jeux olympiques de Lillehammer ont décidé de «doubler» les mesures de sécurité sur la piste de Kvitjell, où se dérouleront les descentes messieurs et dames, à la suite de l'accident mortel de l'Autrichienne Ulrike Maier.

Hockey sur glace Zybin à Lugano

L'international Russe Alexander Zybin a été prêté par Courmayeur/Aoste à Lugano jusqu'au terme de la saison. Zybin, 34 ans, sera le troisième étranger à évoluer avec les Tessinois après les Suédois Per Djoos et Jan Larsson.

Encore une?

Dès sa descente de vélo, Moser n'a pas exclu une nouvelle tentative contre le record: «Je consulterai le professeur Casoni (ré: collaborateur du professeur Francesco Conconi resté en Italie) avant de prendre une décision».

En ce qui concerne sa tentative de Mexico, il a indiqué: «Je ne m'explique pas ce qui s'est produit. Les conditions de course étaient pourtant idéales, avec un vent nul; et les résultats des tests étaient particulièrement encourageants. Je ne comprends pas pourquoi je ne suis pas parvenu à hausser le rythme.» (si)

Ski alpin - Après le décès d'Ulrike Maier

L'appel de Marc Hodler

Le président de la Fédération internationale de ski (FIS) Marc Hodler a déclaré que «le contrôle de la vitesse est indispensable chez les dames», dans une interview à la radio autrichienne après la chute mortelle d'Ulrike Maier dans la descente de Garmisch-Partenkirchen, samedi en Allemagne.

M. Hodler n'a toutefois pas précisé par quelles mesures concrètes il entendait limiter la vitesse. «Il est impossible de tout prévoir et de se protéger contre tout» a ajouté le président de la FIS, qui s'est dit «préoccupé» par l'évolution du matériel et

des combinaisons qui s'est traduite par des courses toujours plus rapides. «Nous avions espéré que les mesures de sécurité étaient suffisantes, a poursuivi M. Hodler. Ce sont les skieuses elles-mêmes qui ont souhaité descendre les pistes des messieurs», a-t-il souligné.

Les obsèques d'Ulrike Maier auront lieu jeudi prochain et non pas samedi, comme il avait été annoncé initialement. La cérémonie se déroulera à Rauris, village natal de la championne dans la province de Salzbourg, le corps de la jeune femme ayant été transféré dès lundi après accord des autorités.

Volleyball - Du côté de l'ANVB

Dames: le VBCC mal loti

DAMES

Deuxième ligue: Colombier II - NUC III 3-2. La Chaux-de-Fonds - Cersiers-G. 1-3. Val-de-Ruz Sport - Le Locle 3-0.
Classement: 1. NUC III 12-22. 2. Val-de-Ruz Sport 12-20. 3. Cersiers-G. 12-16. 4. Bevaix 11-10. 5. Colombier II 12-10. 6. Le Locle 12-8. 7. Savagnier 11-4. 8. La Chaux-de-Fonds 12-4.

Troisième ligue: Val-de-Travers - Peseux 3-2. Lignières - Les Ponts-de-Martel 3-2. Colombier III - La Chaux-de-Fonds II 1-3.
Classement: 1. Bevaix II 9-18. 2. La Chaux-de-Fonds II 10-18. 3. Les Ponts-de-Martel 10-10. 4. Colombier III 10-10. 5. Val-de-Travers 10-10. 6. Lignières 10-8. 7. Marin 9-4. 8. Peseux 10-0.

Quatrième ligue: Saint-Aubin - Cressier 0-3.
Classement: 1. Corcelles-C. 8-16. 2. NUC IV 8-12. 3. Les Verrières 9-12. 4. Cressier 9-10. 5. Bellevue 8-8. 6. Ancienne La Chaux-de-Fonds 8-4. 7. Saint-Aubin 10-4. 8. Gym Boudry 8-2.

Juniors A. Groupe 1: Bevaix - Val-de-Ruz 2-3. NUC II - NUC 3-1.
Classement: 1. Val-de-Ruz 2-4. 2.

Colombier 2-4. 3. NUC II 2-2. 4. NUC 3-2. 5. Bevaix 3-0.

Groupe 2: Savagnier - Boudry 3-1. Cressier - La Chaux-de-Fonds 0-3.
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 2-4. 2. Savagnier 2-2. 3. Cressier 2-2. 4. Boudry 2-0.

Juniors B. Groupe 1: NUC - Colombier 0-3. Lignières - Val-de-Ruz 0-3.
Classement: 1. Colombier 3-6. 2. La Chaux-de-Fonds 2-4. 3. Val-de-Ruz 3-2. 4. NUC 3-2. 5. Lignières 3-0.

Groupe 2: Marin - Bevaix 3-1. Les Ponts-de-Martel - Cersiers-G. 0-3.
Classement: 1. Marin 3-6. 2. Cersiers-G. 2-4. 3. Le Locle 2-2. 4. Les Ponts-de-Martel 2-0. 5. Bevaix 3-0.

MESSIEURS
Deuxième ligue: La Chaux-de-Fonds II - Boudry 1-3. NUC - Val-de-Travers 3-1. Colombier II - Val-de-Ruz Sport 3-1. Val-de-Travers - Marin 3-0.
Classement: 1. Boudry 11-20. 2. Cressier 11-20. 3. Val-de-Ruz 11-12. 4. La Chaux-de-Fonds II 12-12. 5. Val-de-Travers 12-12. 6. Colombier 12-8. 7. NUC 10-6. 8. Marin 11-0.

Troisième ligue. Groupe 1: La Chaux-de-Fonds III - Bevaix II 3-1. Marin II - Cortailod 3-0.

L'avocat de la famille d'Ulrike Maier, Harald Lettner, a indiqué par ailleurs que trois points sont à considérer dans le cadre d'une éventuelle enquête judiciaire: les installations de sécurité, vieilles de 50 ans, le fait que l'appareil de mesure de vitesse ait été placé à l'endroit le plus étroit de la piste et enfin que le responsable chargé de la sécurité par la FIS, Jan Tischhauser, ait été absent lors de la course.

Le secrétaire général de la FIS, Gianfranco Kasper, a indiqué que la Fédération internationale va organiser une action au bénéfice de Mélanie, la petite fille de 4 ans d'Ulrike Maier. (si)

Basketball - LNA: le calendrier du tour final

Union NE: semaine genevoise

Pour Union NE la semaine sera genevoise. En effet, les Unionistes vont accueillir GE Basket deux fois en quatre jours, mercredi pour le compte de la Coupe de Suisse et samedi pour celui du tour final de LNA, dont le calendrier figure ci-dessous.

Samedi 5 février: FR Olympic - Cossonay, Bellinzzone - Monthey, Union NE - GE Basket.
Samedi 12 février: Monthey - FR Olympic, Cossonay - Union NE, GE Basket - Bellinzzone.
Mercredi 16 février: demi-finales de la Coupe de Suisse.
Samedi 19 février: FR Olympic - GE Basket, Cossonay - Monthey, Bellinzzone - Union NE.
Mercredi 23 février: Bellinzzone -

FR Olympic, GE Basket - Cossonay, Union NE - Monthey.
Samedi 26 février: FR Olympic - Union NE, Cossonay - Bellinzzone, Monthey - GE Basket.
Samedi 5 mars: Cossonay - FR Olympic, Monthey - Bellinzzone, GE Basket - Union NE.
Samedi 12 mars: FR Olympic - Monthey, Union NE - Cossonay, Bellinzzone - GE Basket.
Samedi 19 mars: GE Basket - FR Olympic, Monthey - Cossonay, Union NE - Bellinzzone.
Mercredi 23 mars: FR Olympic - Bellinzzone, Cossonay - GE Basket, Monthey - Union NE.
Samedi 26 mars: Union NE - FR Olympic, Bellinzzone - Cossonay, GE Basket - Monthey.

(si)

DU CÔTÉ DE L'ACNBA

DAMES

Première ligue: Wiedikon - Baden II 59-50. Posieux - Villars 45-40. Sursee - Yvonand 101-60. Uni Neuchâtel - Aesch 60-63. Yverdon - Regensdorf 37-79.
Classement: 1. Regensdorf 12-22. 2. Posieux 12-20. 3. Aesch 11-18. 4. Sursee - 12-18. 5. Wiedikon 12-14. 6. Yverdon 11-8. 7. Uni NE 12-8. 8. Baden II 12-4. 9. Villars 12-4. 10. Yvonand 12-2.
Junior: Auvernier - Marly 65-39.

MESSIEURS

Coupe neuchâteloise - bernoise.
Groupe 1: Hünibach - Littoral 71-29. Littoral - Rapid Bienne II 45-92. Marin - Berne II 99-91.
Classement: 1. Marin 2-4. 2. Hünibach 1-2. 3. Berne II 2-2. 4. Rapid Bienne II 2-2. 5. Université III 1-0. 6. Littoral 2-0.
Groupe 2: Union NE II - Langenthal II 131-33. Val-de-Ruz - Uni Berne II 65-75.
Groupe 3: Saint-Imier - Rapid Bienne III 45-49.

Groupe 4: Langenthal - Fleurier 91-47. Union NE III - Langenthal 59-121. Val-de-Ruz II - Berne 75-54.
Classement: 1. Langenthal 2-4. 2. Berne III 1-2. 3. Union III 2-2. 4. Val-de-Ruz II 2-2. 5. Fleurier IK 1-0. 6. Berne 2-0.
Junior A: Fleurier - Université NE 51-73. Université NE - Berne 57-53.
Classement: 1. Berne 7-12. 2. Université NE 7-10. 3. Auvernier 7-6. 4. Fleurier 8-4. 5. La Chaux-de-Fonds 7-2.

Junior B: Marin - Val-de-Ruz 91-51.
Classement: 1. Rapid Bienne 5-10. 2. Marin 6-8. 3. La Chaux-de-Fonds 5-4. 4. Saint-Imier 5-0.
Cadet. Groupe A: Fleurier - Union NE 14-130. Le Landeron - Rapid Bienne 84-29. Rapid Bienne - Union NE 35-100.
Classement: 1. Marin 7-14. 2. Union NE 8-10. 3. Le Landeron 7-8. 4. Rapid Bienne 8-4. 5. Fleurier 6-0.
Scolaire: La Chaux-de-Fonds - Rapid Bienne 74-47.
Classement: 1. Université NE 5-8. 2. Marin 5-6. 3. La Chaux-de-Fonds 4-4. 4. Berne 5-4. 5. Cortailod 4-2. 6. Rapid Bienne 5-2.

OÙ ET QUAND?

- COLOMBIER (Jfa) - CORCELLES-CORMOND. (F4) Coupe neuchâteloise, mercredi 16 février, 20 h 30 à Colombier (Cescole II).
- VAL-DE-RUZ I (F2) - VAL-DE-RUZ II (F5) Coupe neuchâteloise, mercredi 16 février, 20 h 30 à Cernier.
- MARIN (M3) - CORTAILLOD (M3) Coupe neuchâteloise, mercredi 16 février, 20 h 45 à Marin.
- BEVAIX I (F2) - BEVAIX II (F3) Coupe neuchâteloise, vendredi 18 février, 19 h à Gorgier.

Menuiserie
Ébénisterie

Les hommes du bois

ATELIER DE L'HÔTEL-DE-VILLE
Menuiserie - Ebénisterie Fenêtres
Agencement
Rénovation
Walzer Frères SA
Hôtel-de-Ville 38, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 32 27, fax 039/28 01 41 132-12296

M Société Coopérative de Menuiserie La Chaux-de-Fonds Fenêtres bois, bois-métal et rénovation fabriquées par nos soins
Tél. 039/28 32 22 132-12861

CONTE + CIE SA
Maîtrise fédérale
Entreprise de menuiserie et ébénisterie
Fenêtres bois et bois métal - Escaliers - Cuisines
La Claire 1, Le Locle, ☎ 039/31 41 35, Fax 039/31 36 25 157-14117

Rémi BOTTARI
Menuiserie - Agencement - Fenêtres bois + PVC
Rue Avocat-Bille 7-9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 37 33 - Fax 039/28 58 95 132-12289

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
RADICCHI RAFFAELLO
Collège 18 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 32 55
Fax 039/28 29 25 132-12370

Bernard Ducommun
Maîtrise fédérale
Menuiserie - Ebénisterie
Agencement de cuisines. Fenêtres PVC + bois
Rocher 20a - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 74 95 - Fax 039/26 45 62 132-12749

Le bois... la nature chez vous!
Menuiserie-Ebénisterie Maîtrise fédérale
Collège 96
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 32 57
Fax 039/28 37 17 132-12055

Vuille & uilliomnet
Serre 32 Tél. 039/23 46 55
La Chaux-de-Fonds
Menuiserie générale
Toutes transformations
Fenêtres tous systèmes
Vitrerie
Service rapide de remplacement 132-12753

DIVERS

A vendre divers

- Poêles-cheminées
- Cheminées chauffantes
- Foyers de cheminées

PERMANENTE

provenant d'expositions ou ayant subi de légères avaries, ainsi que des

- Poêles à bois
- Poêles à mazout

d'occasion

Conditions avantageuses !!!



TIBA S.A.
Rue des Tunnels 38
Zone industrielle
2006 Neuchâtel-Vauseyon
Téléphone 038/30 60 90

NOUVEAU:

dès le samedi 5 février 1994
ouverture également le samedi matin
de 09.00 à 12.00

Lundi à vendredi 08.00-12.00 13.30-17.00

28-1980

ENSEIGNEMENT

Cours au LOCLE

COMMENT REMPLIR SA DECLARATION D'IMPOTS

les mardis 25.1 et 1.2.94
de 18h30 à 20h30, Fr. 48.-

COUTURE

tous les mardis de 19h30 à 21h30

TAILLE DES ARBRES

le samedi 12 mars 1994 de 8h30 à 12h

PRENDRE SOIN DE SON VELO DE MONTAGNE

les mardis 15 et 22 février 1994
de 20h à 21h, Fr. 24.-

Renseignements et inscriptions :

Mme Raymonde BLANC
Primevères 21
2400 LE LOCLE
039 / 31 38 32



28-92

MINI-ANNONCES

● immobilier

Le Locle. A louer APPARTEMENT 3 PIÈCES rénové, Confort moderne. Tranquillité. Fr. 595.- + charges. ☎ 038/31 81 81, Peseux. 28-1389

A Saint-Imier, B.-Savoie 50, à louer APPARTEMENT 6 PIÈCES, confortable, cuisine agencée, 2 salles de bains, Fr. 1120.- + charges. ☎ 077/37 10 19 132-508335

La Chaux-de-Fonds, à louer STUDIO dès le 01.02.94, loyer très modéré. ☎ 039/26 15 50, heures repas. 132-511902

A louer Midi 1, Le Locle, UN LOCAL ATELIER MAGASIN, Fr. 530.- + charges. ☎ 039/28 34 35 157-500948

A louer Midi 1, Le Locle, APPARTEMENT 3 PIÈCES, tout confort, refait à neuf, Fr. 750.- + charges. ☎ 039/28 34 35 157-500948

A louer au Locle (centre ville), SUPERBES APPARTEMENTS GRAND CONFORT, de 3 1/2 et 5 1/2 pièces (mansardés), avec système de sécurité par vidéo, salle de bains avec bidet, cuisine agencée, cheminée et place de parc couverte. Pour visites et renseignements. ☎ 039/23 61 79 132-511559

MAISON DE VILLAGE sans terrain avec garage, cave voûtée, séjour, cuisine, 2 chambres, 2 sanitaires, le tout sur 100 m² en 2 étages, studio indépendant tout confort de 45 m² au grenier à 2 heures de La Chaux-de-Fonds dans village du Jura français, pouvant rapporter FF 36000.- de loyer par an, à vendre FF 350000.-. Idéal pour Suisse romand pensant à sa retraite. Téléphoner le soir au 022/754 19 82 18-520110

A vendre de particulier: 3 1/2 PIÈCES. Belle situation, cuisine agencée, balcon, garage. ☎ 039/23 24 88 132-511891

Cherche à louer au plus vite: 4 OU 5 PIÈCES avec cheminée, cuisine agencée. Loyer modéré. ☎ 039/28 96 06, dès 19 h. 132-511908

A louer, quartier Temple-Allemand: APPARTEMENT 2 PIÈCES. Agencé. Fr. 389.-, plus charges. Début mars. ☎ 039/28 98 64 132-511881

A louer aux Brenets: STUDIO MEUBLÉ. Tout confort. Fr. 470.-, charges comprises. ☎ 039/32 10 84 157-500540

A louer à La Chaux-de-Fonds, Abraham-Robert, GARAGES SIMPLE ET DOUBLE. ☎ 039/23 64 03, heures bureau. 132-501468

A louer, Doubs 147, APPARTEMENT 5 1/2 PIÈCES. Cheminée, salle de bains et W.-C. lavabo. Pour le 1er avril. Fr. 1260.-, plus charges. ☎ 039/23 56 60 132-511898

Famille cherche APPARTEMENT MINIMUM 5 PIÈCES OU MAISON à rénover avec jardin à La Chaux-de-Fonds. Prix raisonnable. ☎ 039/26 83 57, après 18 heures. 132-511897

A louer, quartier des Foulets APPARTEMENTS DE 2 ET 3 1/2 PIÈCES AGENCÉS. Libres à convenir. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau). 132-12083

A louer en ville, quartier ouest, LOGEMENT MANSARDÉ DE 4 1/2 PIÈCES. ☎ 039/23 26 56, heures de bureau. 132-12083

● immobilier

ENVIE DE CHANGEMENT! N'hésitez pas, appelez-nous! Nous nous tenons à votre entière disposition afin de vous aider à trouver l'appartement idéal. ☎ 039/23 26 58 (heures de bureau). 132-12083

● divers

Cherche PROFESSEUR pour cours d'allemand commercial. ☎ 039/25 71 11 132-511852

● marché de l'occasion

BUS MITSUBISHI, 1987. Parfait état de marche, 4x4. Prix à discuter. ☎ 039/28 47 05 ou prof. 039/26 72 67 132-509041

● vacances-voyages

CASLANO, LAC DE LUGANO. Maisonnettes ou appartements. Dès Fr. 22.- par personne. ☎ 091/22 01 80. 24-328

● offres d'emploi

Cherche PERSONNE CAPABLE POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE. ☎ 039/28 90 41, entre 12 et 13 heures. 132-511936

● à vendre

SALON EN CUIR, 3-2-1. ☎ 039/31 65 72, après 19 heures. 132-511884

LIT D'HÔPITAL neuf, 3 moteurs avec garantie, rabais 20% ou en location. ☎ 039/28 34 35 157-500946

ORDINATEUR AMIGA 500+ avec floppy et NATEL C city man nokia, prix à discuter. ☎ 039/28 76 87 132-511926

● demandes d'emploi

CHEF VERNISSEUR-ZAPONNEUR cherche changement de situation, date à convenir. Ecrire sous chiffres E 157-711220 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Police-secours: 117

DIVERS



La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 83

L'Escale Fleurie

Gare CFF

FICHU???

vos réfrigérateur, congélateur-
armoire ou congélateur-bahut, lave-
vaisselle, lave-linge automatique,
séchoir, cuisinière, four à micro-ondes,
aspirateur, machine à café, etc.

Nous réparons toutes les marques ou
remplaçons votre ancien appareil en un temps
record et à des prix très bas!



APPAREILS ELECTROMENAGERS
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Réparation rapide: Tél. (021) 311 13 01
Pour les petits appareils, réparation dans
votre succursale Fust

05-2569-110/44

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67

chaque jeudi de 16 à 19 h.

Neuchâtel: faubourg de l'Hôpital 19a

chaque mercredi de 16 à 19 h.

Un avocat pratiquant est à votre dispo-

sition pour vous donner tous conseils

juridiques et pour vous orienter sur vos

démarches les plus urgentes. 132-12448

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas

Daniel-JeanRichard 15

Tél. 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds

132-12391

UN PRÊT? UNE ADRESSE

Appel gratuit ☎ (0800-17100)

155 90 60

Votre CS-Prêt personnel

Appelez ou envoyez le coupon:
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

252-273045-1/ROC

Crédit désiré Fr. _____

Mensualités env. Fr. _____

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Rue no: _____

NPA/localité: _____

Tél. p.: _____

Tél. b.: _____

Nationalité: _____

Domicilié ici depuis: _____

Date: _____

Signature: _____

Taux annuel effectif de 13,9% à 14,9%,
y compris assurance pour solde de dette. 00/28 L



Prêts personnels

Agence: H. Minary
Jusqu'à Fr. 40000.- en 24 heures.
Discretion absolue. Sans aucune garantie.
Reprise de crédit en cours possible.
Frontaliers exclus.
☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30. 132-13002



Offre spéciale

Vacances thermalisme

et montagne

du 8 janvier au 12 février 1994

du 5 mars au 8 juillet 1994

1 semaine 350 fr. par personne

comprenant:

- logement en studio (7 jours

sans service hôtelier),

- 7 entrées aux bains thermaux,

- 3 saunas / bains turcs,

- 7 petits-déjeuners-buffets,

- 1 soirée raclette,

(en option, 6 repas assiette jour,

84 fr.)

Supplément pour personne seule.

Thermalp

1911 Ovronnaz

Tél. 027 851111 Fax 027 851114 36-6839/ROC

Résidence Thermalp affiliée à

Achetez à Ovronnaz et de-

venez propriétaire à vie de

vos vacances partout dans

le monde. Tél. 027 851111.

Football - Camp d'entraînement des arbitres suisses

Un vent nouveau

Un vent nouveau souffle sur l'arbitrage suisse. Pour la sixième année consécutive, les hommes en noir sont réunis en camp d'entraînement aux îles Canaries, dans le cadre idyllique de Baya Feliz.

La participation bat cette année tous les records. Plus de 200 arbitres et juges de touche de ligue nationale et de la ZUS ont répondu présent à l'appel des organisateurs de l'Union et des instances de l'ASF, placée sous la direction du Fribourgeois Paul Krähenbühl, président de la commission: «Sans la partici-

pation financière de chaque arbitre, ce camp ne pourrait pas se dérouler. Nous sommes encore les seuls, avec l'Italie, à organiser une réunion de travail pour arbitre. Cela reste un modèle du genre et les résultats sont probants.»

UNE APPROCHE PLUS PROFESSIONNELLE

Le ton a changé comme le préconise la FIFA depuis le «Mondiale 1990», en Italie. La tendance est au rajeunissement des cadres et à une approche plus professionnelle. Willy Jaus, chef du Ressort I, a vu ses vœux exaucés. Les arbitres ne viennent plus au stage «en touristes», comme ce fut le cas pour certains par le passé. Le travail est de mise, tant pratique que théo-

rique. Mais le mot d'ordre reste la communication et l'information. «Tous ont pris conscience de l'importance d'une bonne préparation, explique Paul Krähenbühl. Toute l'année, l'arbitre est livré à lui-même. Il n'a que très peu de rapports avec ses collègues. Cette semaine est précieuse au niveau des relations amicales malgré la concurrence que se livrent les arbitres à distance tout au long de la saison.»

Outre le rajeunissement des effectifs exigé par les instances mondiales (de 48 à 45 ans), la Suisse est confrontée depuis deux saisons à la réduction de l'élite, en raison de la suppression de la moitié des équipes de LNB. Prochainement, il ne subsistera d'ailleurs plus que 26 ou 28 arbitres en LNA et LNB (au lieu de 35), en fonction notamment des départs à la retraite.

DES SEMI-PROFESSIONNELS

En juin 1993, la FIFA a fait connaître ses intentions d'instaurer un statut pro ou semi-professionnel tout en invitant chaque fédération à étudier le projet. «En Suisse, compte tenu de la situation économique, il n'est pas possible de concevoir un plein temps puis courir le risque de se retrouver sans travail lorsque l'on cesse l'arbitrage. Nous souhaitons plutôt que



Kurt Röthlisberger
Un petit saut aux Canaries avant de se rendre en Italie. (Lafargue)

chaque homme en noir dispose de 60 jours environ pour se consacrer uniquement à l'arbitrage (match, cours, etc). Mais pour mener à bien ce projet, il faudrait rémunérer correctement chacun. Il y a deux ans, nous avons trouvé un partenaire qui nous assurait un revenu de 100.000 francs par année. Mais la FIFA n'a pas accepté, regrette le Fribourgeois. (si)

Dix blessés à Naples - Dix personnes ont été blessées, dont un jeune garçon de 17 ans hospitalisé dans un état grave, et cinq autres appréhendées au cours des affrontements qui se sont produits, dimanche soir, au terme du match de championnat Napoli - AS Roma (1-1). (si)

GAINS

Sport-Toto

| | | |
|------------|----|----------|
| 17 x 13 | Fr | 7.255,40 |
| 641 x 12 | Fr | 77.- |
| 6.930 x 11 | Fr | 5,30 |

Toto-X

| | | |
|------------|----|----------|
| 29 x 5 | Fr | 1.529,60 |
| 1.066 x 4 | Fr | 41,60 |
| 13.427 x 3 | Fr | 3.- |

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 320.000.-

Loterie suisse à numéros

| | | |
|-------------|----|------------|
| 1 x 6 | Fr | 886.701,20 |
| 6 x 5 +pl | Fr | 66.594,20 |
| 228 x 5 | Fr | 3.889.- |
| 12.426 x 4 | Fr | 50.- |
| 200.231 x 3 | Fr | 6.- |

Joker

| | | |
|-----------|----|----------|
| 2 x 5 | Fr | 10.000.- |
| 55 x 4 | Fr | 1.000.- |
| 438 x 3 | Fr | 100.- |
| 4.375 x 2 | Fr | 10.- |

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 700.000. (si)

Sous le signe de la World Cup

Ce camp est placé sous le signe de la World Cup à laquelle prendra part le chef de file des arbitres suisses, Kurt Röthlisberger. «Je ne peux malheureusement consacrer toute cette semaine au stage étant donné que je dirige la Supercoupe, mercredi à Milan, avant de me rendre en fin de semaine à Rome, pour un séminaire avec les arbitres présélectionnés pour les Etats-Unis. A la question de savoir s'il préfère arbitrer la finale de la World Cup ou voir la Suisse atteindre celle-ci, Kurt Röthlisberger admet que «Je ne serais pas honnête si je disais que je ne souhaite pas voir la Suisse accéder à la finale. Mais arbitrer une finale de Coupe du monde, cela représente la consécration de toute une carrière». (si)

Le conflit ASF - joueurs

Le diktat des présidents

Les internationaux suisses ont l'obligation de participer à la réunion d'information fixée ce mardi 1er février à Muri. En plein accord avec les présidents des clubs concernés de LNA, Me Marcel Mathier a maintenu une séance qu'il juge primordiale. Elle sera consacrée à la question des primes et du sponsoring. Il importe de régler au plus vite, à quatre mois du tour final de la World Cup, ce sujet de discorde.

Ainsi Andy Egli, le porte-parole de l'équipe nationale, n'aura fait qu'un aller retour à Aix-en-Provence au cours de la journée de lundi où le FC Servette est en stage. M. Paul-Annick Weiler lui a expressément ordonné

d'être à Berne mardi. Alain Geiger, a reçu les mêmes directives de la part du président du FC Sion, Christian Constantin, lequel sera personnellement présent à cette réunion avec d'autres représentants des clubs. Du côté des instances officielles, tous les membres du comité central et de la Ligue nationale sont annoncés.

Les joueurs avaient donné mandat à M. Willy Scheepers, le manager de «Profoot», de les représenter. Or le président central de l'ASF le confirme: «Il n'est pas question de passer par un intermédiaire, nous voulons un contact direct avec les intéressés». (si)

France: l'arbitrage en question

Un cri d'alarme

Après le climat de tension dans et autour du match Marseille - Monaco (2-1), Michel Vautrot, président de la commission centrale des arbitres de la fédération française, estime que les «pouvoirs dirigeants du football doivent absolument réagir».

«Actuellement, on marche sur la tête. Nous, les arbitres, on ne recherche pas de faux-fuyants. On a toujours été prêts à assumer notre part de responsabilité, mais il n'est pas question que l'on continue à porter, seuls, le chapeau», a-t-il déclaré lundi. M. Vautrot ne veut cependant pas lier son nouveau cri d'alarme au match OM - Mona-

co au cours duquel l'arbitre, M. Harrel, a exclu le Marseillais Jocelyn Angloma et a distribué six avertissements, mais n'a, par exemple, pas exclu Basile Boli, coupable d'une grave agression sur Youri Djorkaeff.

«Je voudrais dépassionner le débat. En octobre, j'avais déjà alerté la Ligue nationale (LNF). Son président, Noël Le Graët, était personnellement monté au créneau. Trois mois après, j'ai l'impression que cela n'a pas servi à grand chose» ajoute M. Vautrot. Pour le président de la CCA, les problèmes surgissent presque toujours lors des matches télévisés et fortement médiatisés entre les grosses équipes du championnat. «La semaine précédant de telles rencontres, les deux camps font monter la pression par des phrases assassines. Si bien que lorsque l'arbitre pénètre sur la pelouse, il n'est pas serein et se trouve placé dans de très mauvaises conditions psychologiques. Il y a trop de haines autour de certaines rencontres. Après, on semble surpris que cela se passe mal. Moi, je suis surpris que l'on soit surpris.»

«Comment se fait-il, s'interroge encore le «patron» des arbitres français, que nos arbitres, décriés par les clubs français, soient pourtant considérés parmi les meilleurs en Europe?» (si)

BANCO JASS

- ♥ 7, 8, 10, D, A
- ♣ 10, D
- ♦ 6, R
- ♠ 6, 7, D

PMUR

«Apocalypse» à Vincennes?

Aujourd'hui à Vincennes Prix de Vittel (attelé femelles, réunion I, course 5, 2900 mètres, départ 15 h 46)

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES
Salle des turfistes
Clos-de-Serrières 2
2003 Neuchâtel
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE
Rte de Neuchâtel 3a
2053 Cernier
Tél: 038 532 298

| | CHEVAL | MÈTRES | DRIVER | ENTRAÎNEUR | COTE | PERF. | NOTRE OPINION |
|----|---------------------|--------|---------------|---------------|------|---------|---|
| 1 | Apocalypse | 2900 | H. Sionneau | H. Sionneau | 11/1 | 10a3a5a | 13 Sa dernière perf. dans un bon lot en fait une bonne base. |
| 2 | Ade-de-Corneville | 2900 | B. Oger | L. Verroken | 35/1 | 0a0a0a | 10 Avec un tel engagement elle se doit de rentrer aux balances car elle ne trouvera pas toujours d'aussi bonnes conditions. |
| 3 | Azalée-du-Coglaï | 2900 | J. F. Popot | J. F. Popot | 32/1 | 2a1a1a | 1 Elle est en pleine progression et sa candidature est à retenir avec beaucoup d'attention. |
| 4 | Annick | 2900 | T. Follenfant | T. Follenfant | 18/1 | 6a3a0a | 20 S'est surtout mise en évidence sur des parcours de vitesse mais elle a déjà bien fait sur des parcours de tenue. |
| 5 | Activitas | 2900 | B. Piton | C. J. Piton | 48/1 | 3mDm5m | 17 Avec une course d'attente elle devrait pouvoir s'octroyer un accessit sur sa pointe finale. |
| 6 | Agate-du-Vast | 2900 | F. Prioux | P. Viel | 15/1 | 1a6aDa | 8 A déjà bien fait à l'attelé dans des lots supérieurs. |
| 7 | Année-Fast | 2900 | P. Viel | P. Viel | 19/1 | 4m4m3m | 6 C'est un Viel qui est en bonne forme, et si l'on tient compte de la ligne du 6 janvier! |
| 8 | Aurore-Charmeuse | 2900 | J. P. Viel | G. Bouin | 16/1 | Dm0mDm | 12 Sa dernière course n'est pas mauvaise et lui autorise à briguer un petit accessit. |
| 9 | | NP | NP | NP | NP | | |
| 10 | Ankara | 2900 | J. Raffin | J. Raffin | 8/1 | 4a4a5a | LES REMPLAÇANTS: |
| 11 | A-nous-des-Folies | 2925 | G. Berthault | G. Berthault | 38/1 | DaTaDa | 19 C'est surtout pour son bel engagement qu'il ne faut pas l'oublier. |
| 12 | Annie-des-Tomblaine | 2925 | J. F. Nivard | J. F. Nivard | 17/1 | 5a0a6a | 15 Elle s'illustre surtout montée, mais si elle daigne s'appliquer à l'attelé, elle est capable de prendre une place. |
| 13 | Altesse-de-Vrie | 2925 | R. Baudron | R. Baudron | 3/1 | 3a2a2a | |
| 14 | Ariane-des-Forêts | 2925 | A. Sionneau | A. Sionneau | 19/1 | 0a7a5a | |
| 15 | Aviza | 2925 | C. Campain | C. Campain | 42/1 | 0a5m3m | |
| 16 | Arbella-du-Houlbet | 2925 | M. Lenoir | M. Lenoir | 24/1 | 0a0a0a | |
| 17 | Arca-Mayor | 2925 | C. Chalon | G. M. Dreux | 6/1 | 5a0a1a | |
| 18 | Aranie-des-Noes | 2925 | J. B. Bossuet | J. B. Bossuet | 21/1 | 0a7a7a | |
| 19 | Adrienne | 2925 | C. Bazire | C. Bazire | 14/1 | 0a4a7a | |
| 20 | Ashuanica | 2925 | X. Cavey | X. Cavey | 12/1 | 0a2a1a | |

*BASES

COUP DE POKER

8

AU 2/4
10 - 1

AU TIERCÉ
POUR 18 FRANCS
13 - 10 - X

IMPACT-PRONO

13*
10*
1*
20
17
8
6
12

IMPACT-SURPRISE

10
16
13
2
17
7
18
1



LES ÉCHOS DU WEEK-END

Lillehammer: le serment par Ulvang - Le spécialiste du ski de fond Vegard Ulvang a été choisi par le Comité olympique norvégien pour prononcer le serment olympique lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux, le 12 février prochain. Ulvang avait remporté quatre médailles (trois d'or, une d'argent) à Albertville... (si)

BRÈVES

Tennis

Hlasek: victoire facile

Jakob Hlasek a facilement passé le cap du premier tour du tournoi de Marseille en battant le Français Rodolphe Gilbert par 6-4 6-2. Au second tour, Hlasek affrontera le vainqueur du match Rosset - Antonitsch, match qui n'aura lieu que demain.

Rosset passe en double

Associé au Français Henri Leconte, Marc Rosset, qui vient de perdre un rang au classement ATP (17), s'est qualifié pour le deuxième tour du tournoi de double de Marseille. La paire franco-suisse n'a laissé aucune chance aux Américains Shelby Cannon et Bryan Talbot, pourtant têtes de série numéro 2, qui se sont inclinés par 6-3 6-4.

Seles

hors du «Top-ten»

Pour la première fois depuis mai 1989, Monica Seles ne figure plus dans le «Top-ten» du tennis féminin. Toujours incapable de renouer, elle a perdu tous les points de sa victoire de l'an dernier dans l'Open d'Australie et elle se retrouve dix-huitième seulement.

Olympisme

Sion: candidature présentée

La candidature de Sion-Vallais, pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2002, a été présentée officiellement hier au président du CIO, Juan Antonio Samaranch, à Lausanne.

Football

Evans remplace Souness

Roy Evans a été désigné comme nouvel entraîneur de Liverpool en remplacement de Graeme Souness, qui a démissionné vendredi.

TV-SPORTS

TSI
12.30 Mezzogiorno di sport.

TF1
22.40 Boxe.
Soirée internationale.

F2
15.40 Tiercé à Vincennes.

F3
20.30 Journal des sports.

EUROSPORT
16.30 Formule Indy.
18.30 Eurogoals.
20.00 Football américain.
22.00 Handball.
23.30 Snooker.

ARBITRE FRANÇAIS

La nouvelle a été tenue secrète. Allez savoir pourquoi? Seuls quelques initiés étaient au courant. L'arbitre principal de la rencontre La Chaux-de-Fonds - Thurgovie était un Français. Pour la première fois de la saison, un directeur de jeu étranger a officié aux Mèlèzes. Cela fait partie des échanges mis sur pied par la LSHG et ses homologues étrangers. A la fin du premier tiers, on a craint un instant pour M. Roberts. Le public chaud-fonnier n'a pas tellement compris pourquoi il avait envoyé Pfofi (19e) et Leimgruber (20e) en prison. Le fan's club a ressorti ses classiques (la morale nous interdit de les reproduire). De plus, certains énerguènes ont balancé des projectiles sur la glace. Heureusement, la suite des opérations s'est beaucoup mieux passée.

Il est vrai que le HCC alignait but sur but...

LA COLÈRE DU CHEF MAT

Puisque nous parlons du fan's club du HCC, écoutons le cri du cœur du chef mat des Mèlèzes, Jean-François Schmid: «J'en ai marre. Je ne supporte plus que l'on entende dans la patinoire «et chantons en chœur le pays romand et cassons la g...» à ces Suisses allemands! Certains devraient bien se mettre dans la tête qu'il y a des Suisses allemands dans l'équipe. Ce sont des bons types. Et que d'autres sont prêts à mettre le cap sur La Chaux-de-Fonds. Cette remarque s'adresse uniquement à quelques-uns des membres du fan's club.»

Sûr qu'ils se reconnaîtront!

PRÉMONITOIRE

Lorsque Valeri Shirajev a inscrit le numéro quatre, superbe au demeurant, le speaker de service s'est alors écrié: «Le cinquième but pour La Chaux-de-Fonds a été inscrit par...». Au tableau d'affichage, le score indiquait 5-1 en faveur du HCC. Un joueur alémanique a bien évidemment fait remarquer à l'arbitre que le préposé au dit tableau s'était mélangé les pinces. Tout de suite, les choses rentrèrent dans l'ordre. Mais quarante-huit secondes plus tard, Opplinger signalait le cinquième but.

Prémonitoire, non?

LE MAUVAIS GUIDO

Restons-en à ce cinquième but. Comme c'est désormais la coutume, le speaker n'annonce plus le nom du buteur. Uniquement son numéro et son prénom. C'est au public ensuite de scanner le nom de celui qui a réussi à faire trembler les filets. Contre Thurgovie, le numéro cinq fut l'œuvre d'Opplinger sur assists de Shirajev et Pfofi. Nous vous faisons suivre la scène en direct:

- Le speaker: «Le cinquième but pour La Chaux-de-Fonds a été marqué par le numéro 10, Patrick...»
- Le public: «Opplinger!»
- Le speaker: «Assisté du numéro 14, Valeri...»
- Le public: «Shirajev!»
- Le speaker: «Et du numéro 13, Guido...»
- Le public: «Laczko!»

Pan sur le bec! Au HCC, le porteur du numéro 13 se prénomme bien Guido, mais il se nomme Pfofi.

Espérons que d'ici à la fin du championnat, le public des Mèlèzes répètera ses gammes.

LE DIXIÈME À TOUT PRIX

«Vous avez vu? Même lorsque nous menions 9-2, j'ai beaucoup insisté avec le premier et le deuxième blocs, dévoilait Riccardo Fuhrer. La raison est très simple: ce dixième but, je le voulais absolument.»

Gourmand, avec ça.

LA SATISFACTION DE ROD

Après le match, à la buvette, Jean-Luc Rod était rayonnant de bonheur. «Notre troisième bloc a bien joué, se félicitait-il. J'espère que l'entraîneur continuera à nous faire confiance.» Il est vrai que le bloc en question a fait son boulot. Mieux: lorsque René Raess a écopé de deux pénalités mineures, le HCC, à 4 contre 5, a scoré à deux reprises.

De là à donner des idées à certains...

EN AVANCE

Ainsi, alors qu'il reste quatre rondes à disputer dans le tour qualificatif, le HCC est d'ores et déjà assuré de participer aux play-off de promotion. «Sincèrement, a confessé Riccardo Fuhrer, j'ai toujours pensé que nous allions être qualifiés. Mais je me disais que la décision définitive allait tomber au terme de la 34e journée, voire de la 35e.»

N'est-ce pas mieux comme ça, non? (gs)

L'HUMOUR DE LA SPEAKERINE

Samedi contre Monthey, le HC Tramelan n'a pas évolué dans ses couleurs habituelles (orange et noir), mais en orange et blanc. Pourquoi? «Les joueurs en avaient marre d'être en... foncé», expliquait, avec humour, la speakerine des Lovières.

Encore merci pour la réponse!

LE DIRECT DE NIKLES

Alain Nikles est un bon hockeyeur, et pas un mauvais boxeur. Son coéquipier Stéphane Kubacki peut en témoigner, lui qui au terme du premier tiers-temps a repris le direct du numéro 8 tramelot en pleine face. «Ce n'était qu'une étincelle», estimait le président Michel Bourqui.

Peut-être, mais ça ne fait pas forcément très bien dans le décor.

BARAGAÑO RÉALISTE

L'ancien Chaux-de-Fonnier Martin Baragaño était promu capitaine du HC Monthey samedi aux Lovières. «Chaque fois que je viens ici, je suis capitaine, relevait-il. Aujourd'hui, cela ne nous a pas porté bonheur. C'est dommage, car en concédant un peu moins de pénalités nous aurions pu prendre un point. Maintenant, je ne crois plus trop au miracle, l'écart entre nous et Tramelan (réf: 7 points) est désormais trop grand. Cela dit, comme le disait un de nos adversaires du soir, nous ne sommes pas si faibles que ça.»

Maigre consolation... (jc)

L'INTOX DE GERBER

Le nageur chaux-de-fonnier Yves Gerber a donc surpris son monde, samedi à la piscine des Arêtes. Lui qui ne s'était pratiquement pas entraîné ces derniers temps a en effet remporté

le 50 m libre des championnats cantonaux d'hiver. En 24"9 (un excellent temps), il a précédé le Neuchâtelois d'adoption Philippe Allegrini d'un dixième de seconde.

Au terme de la cérémonie de remise des médailles, Allegrini n'en avait pas perdu sa bonne humeur pour autant. Tout juste a-t-il fait remarquer à Gerber: «Tu m'as bien eu en me disant sur le plot de départ que tu n'étais pas en forme...» En effet.

L'ART DE S'ANNULER

Les filles du BBCC ont donc recueilli deux points très importants en venant à bout de Pratteln. En première mi-temps, on a ainsi assisté à ce qu'il convenait d'appeler une partie d'échecs. Les Bâloises savaient que Sandra Rodriguez était redoutable... et les Chaux-de-Fonnières craignaient la Croate Jasmina Mustajbasic. Corollaire: les deux fers de lance de chacune des deux équipes ne se sont pratiquement pas quittées, s'annulant si bien... qu'elles étaient toutes deux créditées de 19 points à la pause.

Le BBCC menant de douze points (46-34) à l'heure du thé, la différence est donc venue des joueuses suisses, celles du BBCC ayant pris un net ascendant sur leurs adversaires.

LE PIED SOLIDE

Jasmina Mustajbasic a donc quitté prématurément le parquet (24e), victime d'une fracture du pied. Une blessure d'autant plus bête que la Croate de Pratteln est allée se briser sur le pied de Sandrine Ducommun, qui n'a pas commis la moindre faute... et qui n'a pas bougé au moment du choc! Chose certaine: Sandrine a le pied solide.

INFIRMIÈRES DE SERVICE

En seconde mi-temps, on n'a quasiment pas vu Rachel Favre, pourtant en vue lors du premier «vingt». La raison en est simple: elle passe souvent pour l'infirmière de service. Mustajbasic ayant quitté le parquet après s'être tordue de douleur durant de longues minutes, c'est à Rachel qu'il a incombé de s'occuper de la Croate, assistée par la coach chaux-de-fonnière Ghislaine Chatellard. Et comme personne n'a trouvé de glace dans un premier temps, c'est Sandra Rodriguez qui s'est empressée d'aller chercher de la neige dehors.

Il a fallu par la suite transporter la Croate à l'hôpital, mais la sportivité des Chaux-de-Fonnières était à souligner.

MÊME SI...

«Sincèrement, je crois que nous nous serions imposés même si Jasmina ne s'était pas blessée»: le constat de Sandra Rodriguez n'avait rien d'exagéré, les Chaux-de-Fonnières s'étant surpassées en première mi-temps. Et Rodriguez d'étayer sa thèse:



Sandra Rodriguez

Elle sait se sacrifier pour son équipe.

(Impar-Galley)

«Par rapport aux deux premiers matches, où Mustajbasic avait inscrit quarante et cinquante points, elle semblait nettement moins en forme et moins décidée samedi.»

Le BBCC ne s'en est pas plaint...

ROBERT K-O.

Lors du match de LNB masculine La Chaux-de-Fonds - Regensdorf, Didier Robert est resté de longs instants au sol, complètement «dans les vapes». «J'ai reçu un coup de coude sous le menton» expliquera-t-il après le match. On s'est aussitôt empressé auprès du pivot chaux-de-fonnier, allongé au milieu du parquet.

Le duo arbitral - qui n'a pas brillé samedi - a alors décidé de transformer cette interruption de jeu en... temps-mort pris par le BBCC. Lorsque la sonnerie signalant la fin du temps-mort a retenti, Pierre-Alain Benoit est devenu franc fou et a crié à l'intention des arbitres: «Et maintenant, qu'est-ce que je fais? Je prends mon deuxième temps-mort...?» On n'en est pas arrivé là... mais presque!

«C'EST NOTRE AMÉRICAIN!»

L'entraîneur chaux-de-fonnier ne s'est pas arrêté en «si bon chemin», qui nous a gratifié de son show traditionnel lorsque les arbitres «s'illustrent». Ainsi, peu avant la mi-temps, Scott McWhorter a été sanctionné de deux fautes (ses troisième et quatrième) en moins de vingt secondes. Benoit est devenu fou de rage: «Merci Messieurs! J'espère quand même que vous savez que le numéro 4, c'est notre Américain!» Tant il est vrai que les décisions des hommes en gris n'étaient guère appropriées.

A l'opposé, Terzic et Maggi ont appliqué une défense plutôt sèche sur McWhorter (qui avait son maillot couvert de sang avant le milieu de la première période) et que Bryant Basemore (l'Américain de Regensdorf) pouvait quasiment tout se permettre. Sans que les arbitres interviennent.

Le public chaux-de-fonnier ne s'est pas gêné pour signifier aux arbitres qu'il ne les portait pas dans son cœur. Ainsi, on a entendu une voix s'élever à cinq minutes du terme, alors que les carottes étaient cuites: «A cinq contre sept, c'est impossible de gagner!» On s'en est rendu compte...

DIALOGUE «SYMPA»

En début de seconde période, on a assisté à un dialogue «sympa» entre Pierre-Alain Benoit et son fils Thierry, qui venait de se faire l'auteur d'une mauvaise passe:

«Thierry! Arrête! Tu fais de la m...»

- T'a pas besoin de crier! Je le vois bien que je fais de la m...

- Moi, en tout cas, je le vois!»

Ambiance garantie... (rt)

STEVIC: RIEN DE NOUVEAU

Du côté de La Charrière, on est toujours dans l'attente concernant le problème du permis de travail pour Mladen Stevic. Claude Zürcher, qui reprenait l'équipe hier soir, ne savait pas à quoi s'en tenir. Cela n'empêche pas les «jaune et bleu» de préparer activement le second tour. Ainsi, après leurs trois entraînements hebdomadaires (lundi, mercredi et vendredi), ils disputeront samedi leur premier match amical face aux espoirs de Lausanne. (Imp)



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Faillite Roulet-Imhof

Au 5e rang, le directeur!

Dans la faillite Roulet-Imhof S.A. et Roulet-Imhof Manufacture de pendulettes S.A., l'ancien directeur Claude-Alain Roulet faisait valoir une créance de plus de 330.000 francs pour salaires impayés. Hier, la Cour civile a relégué cette créance au 5e rang, ce qui conduit pratiquement à la rendre nulle.

Page 16

Fusion CFN-BCN

«Un coup jouable»

«Même si l'affaire n'est pas sans risque, le Conseil d'Etat estime, après avoir examiné des documents que nous ne publierons pas, que le coup est jouable». Opinion partagée à une écrasante majorité par les députés neuchâtelois qui ont autorisé hier le rachat du Crédit Foncier par la Banque Cantonale.

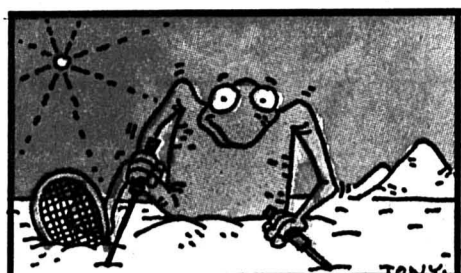
Page 19

Ecoles horlogères

Rouvrir au Val-de-Travers?

L'horlogerie manquera-t-elle de bras? Les écoles affichent complet et certaines ont fermé leurs portes durant la récession. Dans ces conditions, une réouverture de la classe de Fleurier est-elle envisageable?

Page 21



Météo:
Temps ensoleillé. Quelques bancs de brouillard matinaux sur le Plateau.

Demain:
Temps en partie ensoleillé. Pluies possibles, principalement le long du Jura. Très doux.

Lac des Brenets
751,43 mLac de Neuchâtel
429,32 m

Fête à souhaiter mardi 1er février 1994: BRIGITTE

| | | |
|-----------------------------------|-----------------------------|--------|
| | | |
| 7° | 0° | -2° |
| Lever: 7 h 59 Coucher: 17 h 33 | Lever: — Coucher: 9 h 59 | 2000 m |



Pour ou contre les distributeurs de préservatifs dans les écoles supérieures?

S.O.S. capotes anglaises

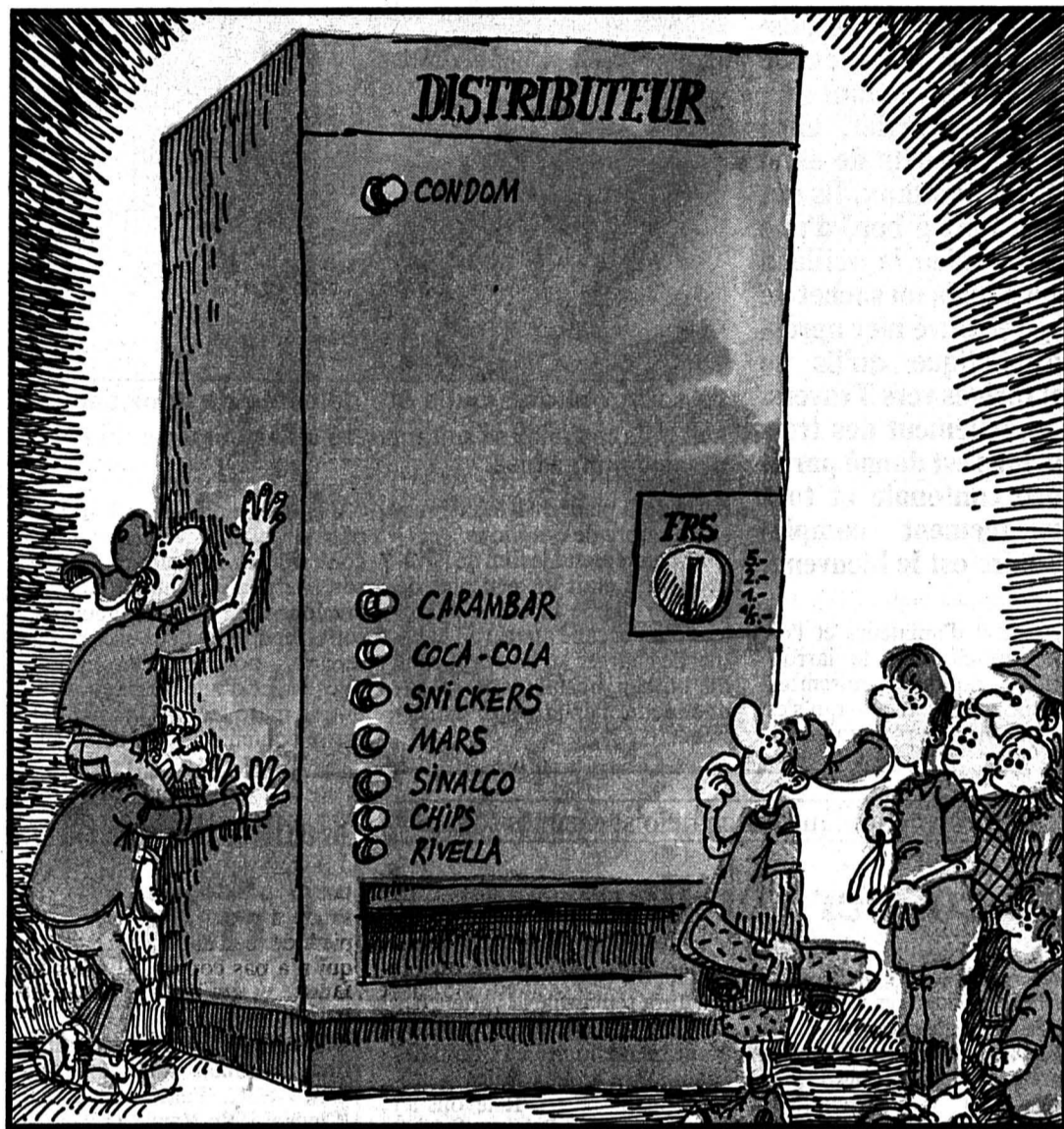
Pour ou contre l'installation de distributeurs de préservatifs dans les écoles supérieures neuchâteloises? L'une d'elle a dit «oui», d'emblée. Les autres s'interrogent. A l'instar de la Santé publique, le Conseil des jeunes de La Chaux-de-Fonds mène l'enquête. Pendant qu'une pétition circule au Gymnase de Neuchâtel. S.O.S. capotes anglaises.

«On ne supprimera pas les relations sexuelles. A partir de là, on a jugé que le slogan «Sortez couvert» était parfaitement adapté. D'autant que les heures d'ouverture de l'école (7 h du matin à 10 h du soir) peuvent fonctionner comme dépannage!». Le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) a donc fait installer deux distributeurs de préservatifs, «l'un dans les toilettes des filles, l'autre chez les garçons».

LABEL «O.K.»

C'était à l'automne dernier. Puis une émission de télévision («A Bon Entendeur») est venue brouiller les cartes, pointant du doigt la qualité, souvent douteuse, des capotes dans les automatiques. Elle n'en recommandait qu'un seul type, celui signé du label suisse «O.K.». Le CPLN a alors mis ses appareils en veilleuse et demandé des garanties à son fournisseur. Celui-ci a fait une demande à Berne pour homologuer ses produits, de qualité équivalente mais d'origine autrichienne. Il s'est vu répondre que ça n'en valait pas la peine puisqu'une norme européenne sortira en principe en 1995. Depuis, une notice avertit les 2500 élèves et apprentis du CPLN. «Il ne s'agit pas d'inciter à la débauche, souligne la direction, mais de permettre à des jeunes qui n'oseraient pas aller à la pharmacie ou dans une grande surface de se procurer des préservatifs».

On ne peut être plus clair. Ailleurs, on est plus nuancé. A La Chaux-de-Fonds, la question revient sur le tapis par le biais d'une enquête lancée par le Conseil des jeunes. Ses réponses pourraient remettre en cause les choses. Car, le Bureau de l'édu-



cation à la santé de la ville (où sont représentées toutes les écoles) avait déjà été saisi de la question il y a plus de six mois. Réponse négative. Mais, «si on nous prouve que les produits sont fiables et que nous sommes complémentaires aux autres lieux de distribution», résume la direction du gymnase, la mesure pourrait être réexaminée. Même son de cloche à l'Ecole de commerce et au CPJN, qui précise «qu'il n'y a aucun frein moral».

PETIT LATEX TENDU

Au Gymnase cantonal de Neuchâtel, par contre, la situation du petit latex est plus tendue. La direction a dit «non» et les élèves ont lancé une pétition. «L'école est un lieu officiel, mais pas public. Elle a une mission de formation et d'information», rappelle le directeur. C'est dans ce sens que le gymnase, comme

d'autres écoles, accueille les actions ponctuelles du Groupe d'information santé (GIS). Vision un peu théorique de la vie sexuelle des gymnasiens? Pas du tout, «mais nous devons informer et responsabiliser, et non imposer une seule solution».

Lancée il y a une semaine, la pétition a déjà fait 300 adeptes... sur quelque 800 élèves. Résolus, Nando et son copain Maxime, du Groupe des XIV, insistent sur la nécessité d'une prévention active. «Les vitrines du Groupe sida et les petits bulletins de planning, ce n'est pas suffisant»,

disent-ils. «Les distributeurs, c'est un moyen pratique. Il faut qu'il y en ait partout». A l'école, «ça faciliterait le premier geste». Celui des timides.

En décembre, avec le Groupe Sida-Neuchâtel, le Service de la santé publique a lui aussi lancé une enquête. Dans tous les établissements publics: hôtels, restaurants, pubs, écoles. 900 questionnaires sont partis, 400 sont déjà rentrés! Leur analyse permettra d'en savoir plus sur l'offre des préservatifs, leur qualité et la réflexion à mener sur le sujet.

S. E.

REGARD**A l'école? Et alors!**

«Il y a des combats qui valent le coup, celui-ci en est un», disent les gymnasiens de Neuchâtel. «Le distributeur, c'est une manière de sensibiliser, de rappeler la prévention», renchérit le Conseil des jeunes de La Chaux-de-Fonds. «Si les adolescents en font la demande, je serais plutôt d'avis d'appuyer cette revendication qui me semble fondée», estime quant à elle Daphné Berner, médecin cantonal. D'autant plus, ajoute-t-elle, que les campagnes de sensibilisation ont un succès tout relatif chez les jeunes.

Le désir est légitime, il n'a rien d'une provocation: il s'agit de briser les tabous qui entourent une maladie, le sida qui fait aussi peur aux jeunes. Vu sous cet angle, le débat dépasse le simple conflit de générations. Ils se sentent «très concernés», souhaitent «banaliser un geste, une habitude». Ils parlent avant tout de prévention active.

De l'autre côté, on hésite, si on ne chipote pas: est-ce vraiment utile de pouvoir se ravitailler à l'école? Allons donc. Et pourquoi pas? «Vaut peut-être mieux là que tard le soir dans les bas-fonds d'une gare».

A entendre certains directeurs, «la question est complexe, elle suppose réflexion et analyse». Pendant un an, dix ans? Les ados n'ont pas de temps à perdre. La vie va vite. En demandant des distributeurs de préservatifs dans les écoles supérieures, ils se montrent simplement responsables.

Simone ECKLIN

Un spectacle pour le 75e anniversaire de Pro Senectute

«La brillante soubrette» en matinée

Pour fêter son 75e anniversaire, la fondation propose la pièce très appréciée «La brillante soubrette», de Goldoni, interprétée par le Théâtre populaire romand (TPR). Le spectacle sera donné en matinée (c'est-à-dire en début d'après-midi) à La Chaux-de-Fonds, Fleurier et Cortaillod, dans le souci de permettre aux aînés de rentrer avant la nuit. Les plus jeunes sont aussi bienvenus.

«La brillante soubrette» a été abondamment commentée dans nos colonnes. Rappelons qu'il s'agit d'une comédie italienne typique de la Comedia dell'Arte, pleine d'humour, qui met en scène une employée de maison aimée par son maître et qui use de son charme pour manipuler

tous les membres de la famille. Bref, un spectacle où l'on ne s'ennuie pas!

Pro Senectute a été fondé en 1917, en pleine Première Guerre mondiale. A cette époque, le soutien familial aux personnes âgées était entravé par la mobilisation générale. Des membres de l'Eglise protestante et de la Société d'utilité publique zurichoise s'étaient émus de la misère qui régnait dans ce qu'on appelait alors les asiles de vieillards. Deux ans plus tard, le comité neuchâtelois voyait le jour.

Aujourd'hui, Pro Senectute emploie 21 personnes dans le canton (14 postes de travail), appuyées par une centaine de bénévoles. La section neuchâteloise traite annuellement quel-

que 850 dossiers d'aide sociale et financière, livre plus de 50.000 repas dans 560 foyers. Elle propose en outre des cours de préparation à la retraite, des vacances accompagnées et des activités sportives pour les aînés. C'est dans le cadre de ces dernières que se prépare une journée de démonstration au public, probablement à la fin de l'été, afin de commémorer ce 75e anniversaire.

A. M.

«La brillante soubrette» sera jouée les 2 et 4 février à La Chaux-de-Fonds (Beau-Site), le 2 mars à Fleurier (salle Fleurisia) et le 4 mars à Cortaillod (salle Cort'Agora). Toutes les représentations auront lieu à 14 heures. Réservations au TPR, 039/23 74 43, jusqu'au 4 février.

Sacs postaux volés à la poste de la place du Marché

Des malfrats attaquent un facteur

L'attaque s'est déroulée très vite hier, peu après midi; trois individus armés ont agressé le facteur en train de charger sa camionnette sous le porche en ouest de la poste de la place du Marché. Les malfrats se sont emparés de deux sacs postaux gris et d'une caisse plastique contenant des colis, du courrier, ainsi que des sachets de sang pour les hôpitaux. Ils ont pris la fuite à bord d'une voiture volée la veille à Bienne mais un sachet de sang retrouvé hier après-midi indique qu'ils se sont dirigés vers Travers. Le signalement des trois individus est donné par la police cantonale et tout renseignement complémentaire est le bienvenu.

S'agissait-il d'amateurs et l'occasion a-t-elle fait le larron? L'attaque rapide et vraisemblablement peu fructueuse qui s'est déroulée hier, en plein midi, à la



La fourgonnette qui a été délestée de deux sacs et d'une caisse plastique. Les trois malfrats ont menacé le facteur avec un revolver puis se sont enfuis à bord d'une voiture volée. (Impar-Gerber)

poste de la place du Marché suscite nombre de questions. Si l'on reprend le film de l'événement, il était un peu plus de midi lorsque le facteur-conducteur était occupé au travail habituel de charger les lettres et colis du bureau postal dans sa camionnette, par la porte de service.

Les trois malfrats l'ont menacé avec un revolver et l'ont contraint à se plaquer contre son fourgon. Grimant dans la camionnette, les malfrats se sont emparés de deux sacs gris à serrure, portant l'inscription «Poste», et d'une caisse en plastique, marquée PTT; sacs et caisse contenaient des colis, let-

tres exprès et recommandées, et des sachets de sang pour les hôpitaux.

Les trois hommes ont ensuite pris la fuite à bord d'une voiture Fiat chroma bleu gris métallisé, avec plaques bernoises. Ce véhicule avait été volé à Bienne la nuit précédente.

Sitôt l'alarme donnée, un important dispositif de sécurité a été mis en place, sans succès immédiat. De même, des équipes spécialisées ont entrepris des recherches techniques pour découvrir des indices. En vain. Mais, dans le courant de l'après-midi, un sachet de sang a été retrouvé près de l'entrée du cimetière de Travers, indiquant que les agresseurs ont pu prendre cette direction.

Des témoignages ont permis de dresser leur signalement: il s'agit de trois hommes jeunes, trente ans environ, de corpulence moyenne, et mesurant entre 170 à 175 cm. L'un d'eux, cheveux foncés et courts, portait une veste gris foncé et des pantalons en tissu noir, ainsi qu'un pullover gris; c'est lui qui tenait le revolver, noir, et il s'exprimait en allemand avec un accent étranger. Le second, également de cheveux foncés courts, était vêtu d'une veste en cuir brun clair et probablement d'un jeans bleu et d'un pullover gris. Quant au troisième, toujours cheveux courts, il portait un pullover col roulé beige. Les personnes susceptibles de fournir des renseignements tant à La Chaux-de-Fonds que dans la région de Travers sont priées de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-fonds (039) 28.71.01 ou au poste de police le plus proche. (comm-ib)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVE

Collision à la rue de la Cure

Un automobiliste de la ville, M. F. M., circulait, hier à 7 h, rue de la Cure en direction de la rue Neuve. A l'intersection avec cette dernière, son auto heurta celle de M. M. M., de la ville, qui circulait rue de la Balance en direction nord. Seuls quelques dégâts ont été constatés.

AGENDA

Bibliothèque des jeunes
L'heure du conte

Comme chaque premier mercredi du mois, l'heure du conte va sonner le 2 février prochain à 14 h à la Bibliothèque des jeunes (BJ), rue du Président-Wilson 32. Cette animation est assurée par le Mouvement des aînés. Rappelons qu'à l'autre BJ, Ronde 9, c'est le 3e mercredi du mois, le 16 février, qu'elle aura lieu. (Imp)

Conférence au MIH
La chronométrie de marine

Estelle Fallet, chargée de recherche auprès de l'Institut L'Homme et le Temps, a réalisé une étude sur la «Contribution de la Suisse à la chronométrie de marine du XVIIIe au XXe siècle». Elle en donnera un aperçu lors d'une conférence, mercredi 2 février à 20 h 15, à la salle polyvalente du Musée international d'horlogerie. (Imp)

Artiste chaux-de-fonnier à Yverdon

La Maison d'ailleurs, musée de la science-fiction et de l'utopie à Yverdon-les-Bains, a invité un Chaux-de-Fonnier singulier. Jusqu'au 10 avril, Patrick Rappaz, qui se présente comme metteur en scène de matières mortes, y présente ses sculptures de récupération, parallèlement à une exposition mettant en exergue l'art de science-fiction dans les collections suisses, sous le titre «Alien et Heidi». (sg)

Accrochage dans une confiserie
Peinture en douceur

C'est dans les effluves chocolatés de la confiserie Frischknecht que Philippe M. Furger, peintre amateur lorsqu'il ne revêt pas sa blouse blanche de médecin, a choisi d'installer quelques œuvres à l'huile et à l'acryl. Réalisée spécialement pour cet accrochage feutré, cette série de travaux en losanges apporte une note tout à fait originale aux murs de la maison de thé. A découvrir jusqu'à fin avril. (sg)

Orchestre symphonique neuchâtelois: «Jeunes solistes»

Un concert brillant

Tout neuchâtelois qu'il soit, l'OSN se produit bien rarement à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds. Nous l'avons donc retrouvé avec d'autant plus de plaisir qu'il nous proposait sous la direction de son chef, Theo Loosli, un programme plein d'attrait donnant à de jeunes solistes l'occasion de s'exprimer en public et à un compositeur de notre région celle d'être joué. Deux objectifs brillamment réalisés.

Des quatre Concertos de Brahms, celui pour violon et violoncelle demeure probablement le moins saisissant. L'expression recueillie et plutôt intime que lui ont donnée Stefan Tönz et David Riniker, en totale collaboration, a rehaussé l'intérêt de cette partition jouée parfois de manière plus extravertie. L'orchestre s'était mis à leur diapason, ne haussant le ton qu'en de rares occasions. En bis: une transcription d'une Passacaille de Haendel pour violon et violoncelle seuls. Un moment superbe.

Comme Messiaen nous l'a rappelé, les Hai-kaï sont de courts poèmes japonais. Déjà séduit par eux dans une Suite pour contralto et piano, Jean-Philippe Bauermeister en a paré vingt-et-un de timbres orchestraux. Le compositeur fait preuve d'un goût très sûr et d'un

indéniable pouvoir d'évocation. On aura remarqué la variété des moyens utilisés, un numéro étant même limité aux timbales et un autre à deux flûtes soutenues par la harpe. Relevons ici la maîtrise de Brigitte Scholl, contralto, tout en regrettant que dans les notes graves, elle ait eu quelque difficulté à affronter l'orchestre.

Ariane Haering nous a beaucoup réjouis en interprétant le Concertino pour piano d'Arthur Honegger, une œuvre peu faite pour mettre en valeur un virtuose mais qui n'en est pas moins une merveille d'écriture. La jeune artiste chaux-de-fonnière trouva d'entrée un équilibre idéal entre l'élégance, la suggestion et la sobriété. En bis: Scriabine. Nous la retrouvons dans la Fantaisie chorale de Beethoven au service de laquelle elle mit toute son autorité et plus encore son sens inné du phrasé. Six solistes vocaux (trois voix féminines et trois masculines), dont Yves Senn qui avait préparé le chœur attentif et discipliné des gymnasiens de La Chaux-de-Fonds, intervenaient avec bonheur au premier rang de l'est-trade. Succès oblige: on réentendit la dernière partie. L'OSN, malgré quelques insignifiantes bavures, afficha une très belle santé tout au long de son généreux programme. J.-C. B.

La Chaux-de-Fonds: architecture et urbanisme

Encore un prix!

Décidément, La Chaux-de-Fonds jouit d'une belle cote d'amour auprès des architectes et des urbanistes. Quelques mois après avoir été désignée par la Ligue suisse pour le patrimoine (Heimatschutz) pour recevoir le prix Wakker (lire «L'Impartial» du 21 janvier dernier), la ville sera honorée d'une nouvelle distinction. Celle-ci sera décernée par l'ASPAN-SO (Association suisse pour l'aménagement na-

tional, groupe de Suisse occidentale). Cette organisation, présidée par le conseiller national vaudois Victor Ruffy, récompensera cette fois les nouvelles constructions.

Le comité de l'ASPAN-SO se refuse pour l'instant à toute déclaration concernant ce prix, qui sera remis au printemps prochain lors des assises de l'association, qui se tiendront à La Chaux-de-Fonds. (am)

Faillite Roulet-Imhof: Claude-Alain Roulet en cour civile

Au 5e rang, le directeur!

Dans la faillite des deux sociétés Roulet-Imhof S.A. et Roulet-Imhof Manufacture de pendules S.A., l'ancien directeur Claude-Alain Roulet prétendait recouvrer une créance de plus de 330.000 francs pour salaire impayé. Hier, la Cour civile a rélégué cette créance au 5e rang, ce qui conduit à la rendre nulle puisque le dividende est de 0%. C'est autant de pris pour le dédommagement des salariés des deux sociétés; au total la faillite aura englouti plus de 20 millions de francs.

Rappelons que la faillite des deux sociétés formant l'entreprise Roulet-Imhof a été prononcée en décembre 1991, entraînant le licenciement de quelque 70 employés. En juin 1991, le directeur-général, également administrateur-délégué et vice-président, avait déjà été congédié pour justes motifs. Claude-Alain Roulet a fait valoir son contrat de résiliation et émis des prétentions de salaire, droits au vacances, intérêts, pour un total de plus de 330.000 francs. Cette somme n'avait été mentionnée que pour mémoire dans la faillite, du fait que le statut de directeur excluait C.-A. Roulet du rang des créanciers privilégiés. L'ancien directeur a ouvert une action pour rejoindre le pre-

mier rang et la cour civile s'est prononcée hier.

Comme l'escomptaient les représentants de la masse en faillite, en se basant sur une jurisprudence du Tribunal fédéral, la cour présidée par Pierre-André Rognon, assisté des juges Geneviève Fiala et Claude Bourquin, a admis, à l'unanimité, que Claude-Alain Roulet ne pouvait prétendre à voir sa créance portée en 1er rang; la Cour s'est appuyée sur des documents certifiant que le directeur avait une position dirigeante et non assimilable à celle d'un subordonné. La «créance éventuelle» a été réléguée en 5e rang, donc sans dividende, et Claude-Alain Roulet déboursa dix mille francs de frais et dépens.

LA VALSE DES MILLIONS

Les créanciers de 1er rang, soit les salariés, ont touché un dividende de 60% pour des créances portant essentiellement sur les salaires de la période de dédite. Le solde a été versé par la caisse de compensation qui, après la décision de la cour civile, touchera encore une part de remboursement. Ce sont surtout les frontaliers qui pâtiront le plus, laissant 40% de leur dû dans la faillite.

Se consolent-ils en sachant que d'autres perdront des mil-

lions? Le dernier état de collocation, pour les deux sociétés, voit les créances admises se monter à près de 23 millions de francs. Le produit net de la liquidation, soit la réalisation des actifs, a atteint 1,2 million.

Les prétentions admises en 1er rang, et qui légalement doivent être couvertes à 100% avant de dédommager les classes suivantes, se montent déjà à 2 millions, et cela sans tenir compte des prétentions de Claude-Alain Roulet. Les fournisseurs et divers créanciers laissent quelque 14 millions dans la débâcle et les banques y engloutissent... de fortes sommes.

Quant à la caisse de retraite, qui avait aussi une créance à faire valoir contre les administrateurs des sociétés, elle a pu honorer ses engagements de prévoyance grâce à ses garanties; mais il n'est pas exclu que, de ce côté-là, l'affaire ait une suite. On ne sait donc pas quand la page sera définitivement tournée pour l'ex-entreprise Roulet-Imhof.

Après ces démêlés, les pendulettes Imhof n'ont pas disparu et la nouvelle société, Arthur Imhof S.A., qui a repris le flambeau avec 13 employés, confirme un bon redémarrage; on la retrouvera à la Foire de Bâle. I.B.

NAISSANCE

Coucou! Me voici...
Je m'appelle

JESSICA

J'ai vu le jour à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, le 30 janvier 1994, à 22 h 07. Mes parents, Nathalie et Steve m'ont accueillie avec un immense bonheur. Famille Steve HURLIN
Rue des 22-Cantons 24c
2300 La Chaux-de-Fonds

132-511954

Vente de mimosa

Comme des petits pains

La 46e vente de mimosa est terminée. Elle s'est déroulée vendredi et samedi dans les meilleures conditions. La situation que nous connaissons actuellement n'a pas empêché la population de notre ville de réserver bon accueil aux vendeurs. La Croix-Rouge lui adresse ses remerciements. Merci aussi à la centaine de vendeurs qui n'ont

pas ménagé leurs efforts pour vendre pour près de 14.000 fr de mimosa. Une petite ombre au tableau. Le vendredi, un enfant a perdu son porte-monnaie contenant le produit de sa vente, soit 70 fr. Un autre a perdu un billet de 20 fr. Les personnes qui les auraient retrouvés peuvent appeler la Croix-Rouge, tél. 23 34 23. (comm)

Vallée de La Brévine: quand les cours de récréation résonnaient encore aux cris des enfants

Collèges désertés



Le collège du Bois-de-l'Halle

Il a fermé ses portes en octobre 1967.

(Favre)

L'histoire des anciens collèges de la vallée de La Brévine est si merveilleuse qu'une étudiante de l'Ecole normale cantonale de Neuchâtel, Roxane Ray, a pris l'initiative de leur consacrer son travail de fin d'études. Habitante de La Brévine, sa tâche a été grandement facilitée, notamment grâce aux excellents contacts qu'elle a noués avec la population locale pour la collecte de ses informations et des documents photographiques. Elle a concentré sa démarche sur six écoles qui aujourd'hui ont fermé leurs portes; à savoir celles de La Châtagne, du Bois-de-l'Halle, de La Brévine, des Taillères, de Bémont et des Prises.

«Il est toujours intéressant, passionnant de parler de son propre village, de sa propre vallée. Dès lors, il m'a semblé très motivant d'étudier plus profondément la vie d'antan, les raisons pour lesquelles tant de beaux collèges se sont fermés, de connaître l'évolution des passages des membres du corps enseignant, de travailler avec les enfants sur des générations passées», explique Roxane Ray en préambule. Une de ses préoccupations a été de retrouver les maîtres qui ont passé une partie de leur vie dans les différents petits collèges.

Elle a d'emblée remarqué la fidélité de certains d'entre eux à leur lieu de travail ou plutôt à

leur contrée. Emma Berthoud est restée au collège de La Brévine durant 22 ans, Albert Steudler durant 43 ans, Hélène Rod durant 31 ans, Charles Guyot (aux Taillères) durant 15

ans, Louise Sauser (à Bémont) durant 38 ans... D'autres se sont installés à La Brévine, après avoir œuvré quelques années dans un autre petit collège. «Il y a donc un phénomène d'attrac-

tion, peut-être de prestige, mais en tout cas un souci de bien-être à venir enseigner au village», poursuit notre enquêtrice. Jusque dans les années 40, les instituteurs sont répartis par degré. Par la suite, effectifs en diminution obligent, une même classe pouvait compter jusqu'à neuf degrés.

UNE CLASSE DEVIENT POSTE

Commençons notre tournée des écoles à La Châtagne. Vétuste, le collège a été reconstruit en 1936, un peu en retrait de la route, au vu du trafic qui commençait à devenir important. Pendant le temps des travaux, les quelque 40 élèves ont suivi les leçons dans une salle de bistro du coin. La religion, le chant, le français, les mathématiques,

l'instruction civique (uniquement pour les garçons!), la géographie... figuraient parmi les matières enseignées. Un ancien élève confie: «Quand j'étais à l'école, j'avais envie d'y mettre le feu. Quand elle s'est fermée en 1969, j'ai décidé de la racheter». Depuis, la salle de classe s'est transformée en un bureau de poste.

Les gosses de La Châtagne avaient leur patinoire naturelle. Même l'institutrice d'alors, Mlle Bôle, s'en donnait à cœur joie. Pendant les récréations, ils jouaient aux billes («meutz») en patois neuchâtelois, à cache-cache, aux gendarmes et aux voleurs; et, les grands seulement – pour ne pas blesser les petits – au football et à balle-camp. Dans les anecdotes plus sérieuses, les élèves avaient chaque année des examens scolaires. Pour l'occasion, ils enlevaient leurs blouses grises et venaient avec leurs habits du dimanche. Il y avait des tests écrits et oraux. Deux experts de la commission scolaire assistaient aux épreuves.

PLUS D'ÉCOLE LE SAMEDI

Dès le milieu du XIXe siècle, une ferme du Bois-de-l'Halle a abrité une salle de classe et un logement pour l'instituteur. Dans la première moitié du XXe siècle, les importantes fluctuations du nombre d'élèves ont amené plusieurs fois sa fermeture temporaire. Elle était réouverte à l'arrivée de nouveaux élèves. En hiver, le concierge faisait la soupe et les gamins pique-niquaient à l'école. Les cours reprenaient vers 12 h 45, afin que les enfants puissent rentrer tôt à la maison. En 1945, il n'y a plus eu d'école le samedi matin. Cependant, cette demi-journée a été compensée par le mercredi après-midi. Le collège s'est fermé le 3 octobre 1967.

PAF

● A suivre.

Souvenirs, souvenirs

Il n'y a rien de tel qu'un document photographique pour situer les événements, pour mieux les comprendre, pour se remémorer de bons vieux souvenirs. Au cours de l'une de ses multiples rencontres, un ancien élève du collège du Bois-de-l'Halle a raconté à Roxane Ray: «Cette photo de classe me fait penser à la présence d'un petit Parisien, enfant de la guerre, qui n'est resté que très peu de temps. Elle me rappelle aussi cette camarade de 11 ans qui avait à parcourir chaque jour plus d'une heure de trajet pour se rendre à l'école. Tant et si bien que ses parents avaient décidé de prendre chez eux une cousine un peu plus âgée pour qu'elle puisse l'accompagner». Une jolie preuve d'amour. (paf)

BRÈVE

Croix-Rouge locloise Aides en tous genres

La Croix-Rouge section locale continue de distribuer des aides en tous genres. Ainsi, lors de la dernière journée des malades, 500 bouquets ont été offerts aux pensionnaires de l'hôpital et des homes médicalisés du district. D'autre part, la Croix-Rouge a renouvelé son action de Noël en offrant le dessert à tous les pensionnaires des homes. Enfin, la section locloise a versé 2000 fr. aux victimes des intempéries à Brigue. A signaler que les consultations pour nourrissons à l'Ecole de nurses fonctionnent si bien (plus de 3400 consultations l'an dernier) qu'il a fallu ouvrir une 2e salle! (Imp)

AGENDA

Guatemala

«La terre des quetzals»



Caméra au poing, Stéphane, Renate Chopard ainsi que leur fils de quatre ans, Maximilien, ont découvert la jungle du Guatemala. Après des semaines d'approche, ils ont pénétré dans le royaume magique des quetzals. Un oiseau mystérieux dont on ne sait s'il existe vraiment ou s'il hante seulement l'esprit des Indiens de ces vallées quasiment inaccessibles. Et c'est dans cette immense forêt que les membres de la famille Chopard vont vivre plusieurs semaines. Tissant de véritables liens d'amitié avec des familles indiennes, dont ils découvrent la vie et les coutumes qu'ils immortalisent sur la pellicule. De cet immense pays des Mayas, les aventuriers ont ramené un fort beau document cinématographique que Stéphane Chopard présentera mercredi 2 février, à 20 h 30 au Casino. Les élèves de l'Ecole secondaire auront eu le plaisir de le découvrir la veille. (Imp-photo sp)

Au prochain Conseil général du Locle

Questions et inquiétudes

Dans un menu décidément riche en calories, le Conseil général du Locle devra encore se prononcer sur des points fort divers, lors de sa séance du 4 février prochain.

● Dans le cadre du budget 1994, un postulat de Francis Maillard (DP) et consorts a trait à la gestion et au rôle social des logements communaux. Le groupe demande notamment de définir si certains de ces immeubles doivent être vendus ou mieux rentabilisés, commission à l'appui. Cela tout en garantissant des loyers modérés aux locataires ayant des revenus modestes.

● Par interpellation, Philippe Aubert (lib-PPN) et consorts rappellent que dans le cadre de la construction de la halle polyvalente, l'Association des entreprises locloises avait accordé un don de 40.000 francs. Le Conseil communal suggérait de dédier ce montant soit au mur d'escalade intérieur, soit à la cuisine ou à la scène. En juin 92, l'Association décidait de consacrer ledit montant au mur d'escalade. Or, une lettre adressée en octobre 93 à l'administration communale est demeurée sans réponse. «Nous souhaitons que le Conseil communal prenne enfin la peine de répondre aux donateurs en leur exprimant sa reconnaissance. Nous sommes fort surpris de constater son manque de réaction dans cette affaire», écrit le groupe.

● Un projet d'arrêt de Aïssa Labгаа (soc) et consorts concerne la répartition de l'augmentation de la charge salariale

liée à l'indice des prix à la consommation entre les fonctionnaires de la commune du Locle. Notant que l'adaptation linéaire des traitements sur l'indice des prix à la consommation accentue l'écart entre hauts et bas salaires, le groupe propose de stabiliser cet écart en accordant à tous les employés le même montant à titre de compensation de l'effet de renchérissement. Montant qui sera calculé sur le salaire moyen de l'administration communale. Toutefois, l'adaptation des salaires à l'indice des prix à la consommation devrait être linéaire pour la première année civile de chaque législature.

● Bonus éducatif. – Lucette Matthey (soc) et consorts rappellent qu'à partir de janvier 94, le bonus éducatif devrait améliorer la rente AVS des femmes divorcées, pour autant qu'elles aient eu des enfants et qu'elles ne soient pas déjà au bénéfice d'une rente maximale. Le groupe demande au Conseil communal de lui faire savoir comment les personnes concernées peuvent bénéficier de cette amélioration.

● Nouvelle construction pour l'ETLL. – Philippe Aubert (lib-PPN) et consorts demandent au Conseil communal de préciser les raisons du choix de l'entreprise Müller SA. Autre demande à l'exécutif: veiller à ce que les travaux ne soient pas attribués à des entreprises externes sans que les soumissionnaires régionaux aient pu renégocier leurs offres. (cld)

Légère déconvenue lors de la vente du mimosa

Faire mieux la prochaine fois

Frayeur d'abord, légère déception ensuite pour le comité responsable de la traditionnelle vente annuelle du mimosa «du bonheur» organisée samedi dernier en ville du Locle, comme d'ailleurs dans nombre de localités de Suisse romande. Frayeur jeudi dernier pour la responsable de la vente locloise, Chantal Oes, en constatant qu'elle n'avait pas reçu les cartons contenant ces jolis brins odorants jaunes et verts. Quelques coups de fil à la centrale de Genève, où se coordonne sur le plan romand cette action communément organisée par la Croix-Rouge et la Chaîne du Bonheur, ont finalement per-

mis d'acheminer à temps ces colis vers la Mère-Commune. Car, dès vendredi matin, nombre de dames étaient à l'œuvre dans la salle arrière du Cercle de l'Union (gracieusement mise à disposition par le gérant des lieux, Claude Vonlanthen), pour la première répartition des bouquets commandés par les industries, commerçants et artisans de la ville. Suivaient alors la préparation des petites brassées que les gosses devaient vendre samedi en ville. Première déception pour Chantal Oes et «ses» aides, le mimosa de cette année n'était pas d'une qualité irréprochable. Ce qui peut s'expliquer par le fait que sa région de prove-

nance, la Côte d'Azur, Nice et ses environs, n'a pas été épargnée par les pluies.

Samedi, jour de la vente, relativement peu de monde dans les rues et aux trois points de vente installés au centre de la cité. De plus, les jeunes vendeurs n'étaient pas très nombreux. Le résultat conjugué de ces éléments s'est traduit par un chiffre d'affaires nettement à la baisse par rapport à 1993.

PLUSIEURS MILLIERS DE FRANCS

Ce seront toutefois plusieurs milliers de francs qui pourront être redistribués au Locle pour aider collectivement des associations ou des organisateurs de camps et de colonies, ainsi qu'individuellement des familles dans le besoin. Cette passagère déconvenue de 1994 n'a pas pour autant découragé le comité des organisatrices qui espère un meilleur résultat en janvier 1995. (jcp)



Cercle de l'Union, vendredi matin

Préparation des bouquets pour les vendre aux entreprises, le jour même, et au public le lendemain. (Impar-Perrin)

AVIS URGENT

PIZZA TIME

Pizzeria snack-bar

fête aujourd'hui son premier anniversaire et offre à tous ses clients

une coupe de champagne

Jeanneret 17, 2400 Le Locle
Tél. 039/31 72 31

157-500952

«Le Nid du Fol»: Laurence Semonin se bat pour réaliser un film

Un long fleuve tumultueux

Malgré les réticences de certains élus franc-comtois, Laurence Semonin et Latitude 47 comptent sur les centaines de souscripteurs pour réaliser le «Nid du Fol». Un film 100% franc-comtois. «La première image à mon retour de Paris après cinq mois au Théâtre du gymnase, c'est deux paysans au bord de la route qui regardaient un milan royal planer dans le ciel. Je me suis dit que tant qu'il y aura des gens qui prendront le temps de regarder le ciel ou un oiseau planer, la vie aura un sens».

Le projet a séduit immédiatement et l'association Latitude 47 (la latitude du val de Morteau) s'est constituée. Son but étant d'aider les créations culturelles participant au développement du Haut-Doubs et de la Franche-Comté, l'association veut aider au financement de ce film. Avec un certain succès car, depuis fin décembre, près de 600 personnes ont répondu à l'appel. Des petits chèques «coup de pouce» de 100 francs, coup de cœur à 250 francs ou des donateurs privilégiés à 3000 francs.

Chaque jour, l'association reçoit une vingtaine de lettres «qui viennent de toute la Franche-Comté». Tous, dans la mesure de leurs moyens, veulent voir à l'écran l'histoire de ce jeune instituteur parisien en rupture de ville qui débarque au Nid du Fol et rencontre «l'Angèle». Une grande bonne femme robuste et énergique, paysanne en retraite. Un vrai tempérament et un bon sens claquant, sortis tout droit de l'imagination de Laurence ou plutôt de son acuité à observer ces personnages des plateaux du Jura, hauts en couleur dans leur simplicité.

Nul ne doute qu'elle saura les restituer sur la pellicule avec le même réalisme que sa désormais mythique Madeleine Proust.

DUR, DUR...

Mais quel que soit l'engouement populaire pour ce projet, Laurence sait qu'elle doit aussi compter sur les institutions locales. Qui se font, il est vrai, un peu tirer l'oreille.

Et lorsqu'elle réunit son public, ses souscripteurs, comme fin janvier à la salle Battant de Besançon, les questions fusent. Pourquoi le département vous a-t-il refusé une subvention? Manifestement gênée, elle se contente de citer la prose officielle. «On m'a répondu que mon projet ne correspond pas aux objectifs de promotion du Conseil général». Dont acte.



Laurence Semonin
Dur, dur d'être une artiste...

(Impar-Prêtre)

Mais la bouillante comédienne, franche du collier, ne peut s'empêcher d'ajouter «Dans «Vu du Doubs» le président Gruillot assure qu'il faut de l'audace, de l'imagination, de la créativité pour dynamiser l'image du dé-

partement. Il me semble que j'en ai justement. On a les mêmes objectifs, faire connaître et aimer notre région». «Et la région justement» interroge ce couple grisonnant «pourquoi Claude Lelouch obtient une aide pour

tourner ici et pas vous?». «Ils attendent de savoir ce que font les autres collectivités» assure-t-elle avant de lâcher. «Je pense qu'ils n'ont pas tout à fait compris l'impact que mon projet pourrait avoir pour la Franche-Comté et puis, c'est peut-être plus flatteur de côtoyer Lelouch que moi. Quand on voit qu'à la maison de Franche-Comté à Paris, sur douze tonnes de prospectus, 9 partent à la poubelle. On se demande...» Et toc.

Heureusement pour cette ambassadrice ignorée, il y a les forces vives. Les Chambres de commerce. Celle du Doubs offre une aide logistique pendant cinq mois. Celles du Jura et de Lure l'assurent de leur soutien. Tout comme les politiques jurassiens ou Jean-Pierre Chevènement qui de son bastion du Territoire lui écrit «pour l'encourager». Les villes de Pontarlier, de Besançon qui souscrivent au projet en versant 30.000 francs pour être citées au générique. Morteau qui lui donne un coup de pouce de 10.000 francs. «Toutes ces aides et surtout les centaines, j'espère les milliers de gens qui apportent leur contribution au projet, sont déterminantes quand je vais négocier à Paris. Plus que l'argent, c'est le nombre qui est important». Une trentaine d'artistes régionaux l'ont assurée de leur participation à un gala le 15 février à 20 heures au Grand Kursall. Ce mois-ci, elle part avec son scénario sous le bras en Bourgogne et en Suisse où on l'attend avec impatience. L'espoir en bandoulière et, dans la tête, les images sublimes du massif jurassien qu'elle voudrait montrer au monde entier.

(p.sch.)

● Pour souscrire une aide financière: les versements sont à adresser à «Latitude 47», BP 5, 25501 Morteau Cedex, CFN, ccp 30-38228-5, «Latitude 47», cpte 16-05-37-67-108.

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau

Des sous pour l'orgue?

Le vieil orgue fatigué de l'église de Morteau finira sa vie au Japon. Propriété de la paroisse, il a été vendu en effet au facteur d'orgue Claude Garnier, du Mont-Vouillau qui lui a trouvé un lieu de retraite au pays du soleil levant. Son remplacement exigera deux années de travail pour que sorte un nouvel instrument des ateliers du Mont-Vouillau. Mais surtout il faudra réunir les 900.000 F nécessaires à son financement. (p.a)

Maïche

Concours de la chanson

L'association «Les Gais Lurons», organisatrice en novembre dernier d'une foire aux vins à Maïche annonce la tenue du premier grand concours de la chanson d'expression française le 27 août prochain. Cette manifestation ouverte à tous les auteurs/compositeurs interprètes, aura un retentissement national grâce notamment à la présence dans le jury de personnalités de renom et la participation d'un chanteur très populaire dont le nom sera dévoilé ultérieurement. (p.a)

La retraite du maire

Jean Vincenot, patron d'un cabinet de géomètre expert cesse son activité professionnelle et cède son affaire à Jean-Paul Boissenot qui l'a secondé durant quinze ans. Cette cessation d'activité permettra à J. Vincenot de se consacrer entièrement à sa fonction de maire du chef-lieu. (p.a)

Du temps, paradoxalement, Laurence Semonin n'en a plus guère depuis qu'elle a fondé en Franche-Comté sa société de production. «Les films du milan royal». Jour et nuit avec son équipe, elle travaille pour réaliser d'abord le bouclage financier du «Nid du Fol», un film 100% terroir où les comédiens parleront «avec l'accent comme la Madeleine Proust».

Il faut convaincre déjà à Paris. Les télévisions ont sélectionné son scénario. Le Centre national du cinéma est intéressé et lui a accordé une aide à l'écriture après avoir lu le synopsis. Bref, les professionnels du cinéma semblent y croire. Mais dans le meilleur des cas leur financement ne suffira pas à réunir les 15 millions de francs. Il faut trouver ici au moins deux millions de francs.

D'où l'idée de solliciter ceux qu'avait su conquérir Laurence Semonin lorsqu'elle interprétait au théâtre la Madeleine Proust.

Morteau: un déséquilibre sévit dans le train

Frayeurs à bord de l'autorail

L'alarme a sonné plusieurs fois lundi matin dans le train reliant Besançon à Morteau. A la manette, un déséquilibre de 20 ans fraîchement débarqué d'Avignon pour une raison obscure.

Cet homme qui tenait des propos incohérents hier matin dans les bureaux de la brigade de gendarmerie de Morteau a été

interné dans l'après-midi à l'Hôpital neuro-psychiatrique de Villers-le-Lac. Il s'était déjà fait remarquer dimanche sur le quai de gare de Besançon.

A demi-déveillé, il se donnait en spectacle devant des clients ahuris avant de monter dans le train à destination de la Suisse.

L'individu en descendit à Valdahon et passa la nuit de di-

manche à lundi dans une voiture en stationnement. Hier matin, il reprenait le rail mais pas ses esprits.

En effet, à plusieurs reprises, entre Valdahon et Morteau il actionna la sonnette d'alarme, provoquant un certain émoi parmi les passagers et obligeant la SNCF à stopper l'autorail qui accusa plusieurs minutes de

retard. Arrivé en gare de Morteau, ce passager au comportement très perturbé fut interpellé par les agents de la SNCF. Interrogé à la brigade de Morteau il n'a pu fournir d'éléments précis sur les raisons du périple qui l'a amené à Morteau au départ d'Avignon.

L'homme portait sur lui des couteaux et détenait des papiers volés dans le véhicule où il avait

dormi dimanche soir. Les médecins spécialisés de Villers-le-Lac qui l'ont pris en charge parviendront peut-être à mieux cerner la personnalité de cet individu dont on ignore les antécédents psychologiques et sociaux. Une seule certitude: il n'est a priori pas dangereux car il ne figure pas au fichier de la gendarmerie nationale. (p.a)

DISC CD

LE PLUS GRAND CHOIX
DE LA RÉGION
(plus de 6000 CD)

TOUS LES GENRES
TOUS LES PRIX

Eric ROBERT

Radio, Hi-Fi, disques, vidéo
Temple 21
2400 Le Locle, ☎ 039/31 15 14

157-14067



L'ÉCOLE DE DANSE
...QUI BALANCE!..

Pourquoi pas un...
COURS DE DANSE
Jeudi 3 février 1994 à 20 h 15

ROCK
Valse, TANGO
CHA-CHA, ETC.

10 leçons de 2 heures

Envers 39, Le Locle
Renseignements: 039/31 71 56 ou 32 17 18

157-14197

L'annonce,
reflet vivant du marché



CONFECTION

Daniel-JeanRichard 15
Le Locle
☎ 039/31 17 20

Fermé le lundi matin et le mercredi après-midi

Durant tout le mois de février

RETOUCHES GRATUITES

(longueurs de manches
et de pantalons)

Déjà beaucoup de nouveautés, profitez!

NOUVEAU: CARTES DE FIDÉLITÉ

157-14064

DÉCLARATION D'IMPÔTS

remplie en toute discrétion à votre domicile

Retraités sans fortune Fr. 25.-

Retraités avec fortune Fr. 35.-

Salariés Fr. 35.-

PPE ou maison familiale (salariés ou retraités habitant leur propre appartement ou maison) Fr. 35.- + 15.- = Fr. 50.-

La Chaix-de-Fonds, Le Locle

☎ 039/26 68 18 132-511894

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX

VOITURES

Bus, camionnettes.
Kilométrage, état:
sans importance.

Paiement comptant.

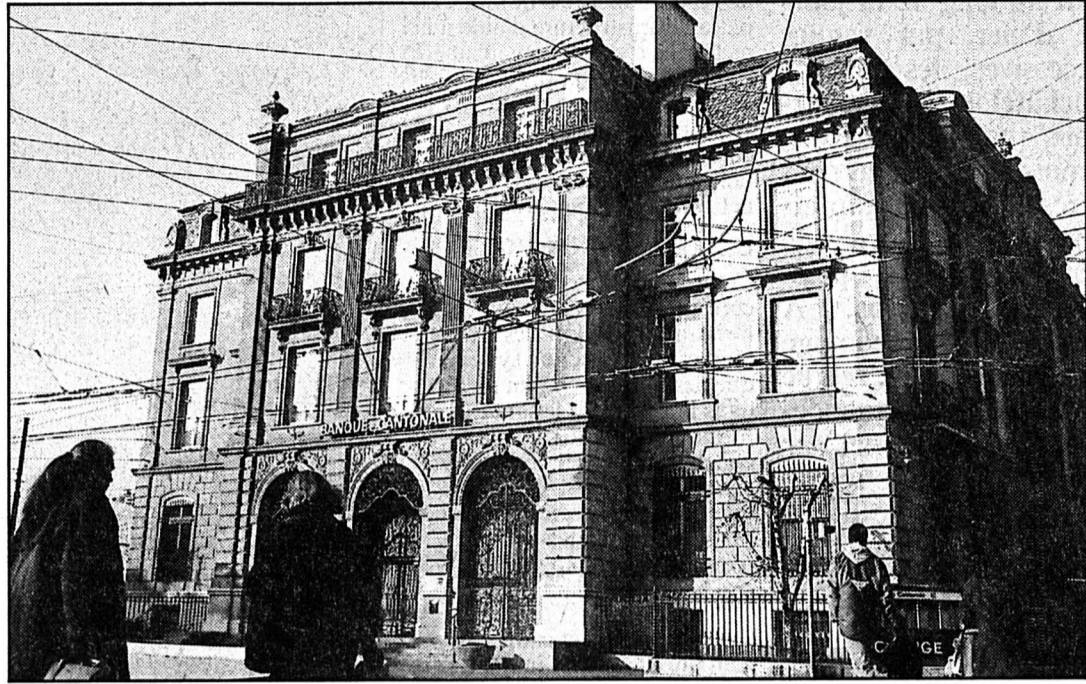
☎ 077/47 61 89

28-50870

Les députés acceptent la reprise du Crédit Foncier par la Banque Cantonale

«Un coup jouable»

«Même si l'affaire n'est pas sans risque, le Conseil d'Etat estime, après avoir examiné des documents que nous ne publierons pas, que le coup est jouable». A l'issue d'un long et passionné débat, c'est à une écrasante majorité que les députés neuchâtelois ont autorisé hier le rachat du Crédit Foncier par la Banque Cantonale. Le gouvernement a aussi obtenu le droit de procéder à toute augmentation du capital de la BCN pour mener à bien cette unique transaction.



Le siège de la Banque Cantonale Neuchâteloise

Par 97 voix contre sept, les députés neuchâtelois ont accepté que la BCN reprenne les actifs et les passifs du Crédit Foncier Neuchâtelois.

Compte-rendu:
Mario SESSA

Assermentations

La cérémonie d'assermentation de nouveaux députés avait hier un relief particulier. Pour la première fois dans l'histoire du Parlement, un député handicapé physique important a été assermenté en la personne de l'avocat neuchâtelois Pierre Cattin (PRD). A cette occasion, Pro Infirmis avait tenu à faire savoir aux députés du canton que rien ne serait facile pour M. Cattin. En raison de la configuration des lieux, le voilà condamné à entrer par une porte dérobée et à avoir recours à l'aide de ses collègues pour se déplacer dans les méandres d'une architecture complexe, car ancienne. Raison pour laquelle Pro Infirmis a proposé que l'on étudie sérieusement la question de l'accès au Château et a mis à disposition des intéressés son architecte conseil spécialisé. Relevons encore, en dérogation du protocole, qu'une charmante petite fille du Centre IMC a remis un bouquet de fleurs au nouveau député.

Un autre député a également été assermenté hier, il s'agit du socialiste chaux-de-fonnier Serge Vuilleumier qui a réintégré l'hémicycle, suite à la démission de Jean-Claude Leuba.

Pétition classée

Dans le but de tenter de résoudre un litige l'opposant à deux services cantonaux, une entreprise d'agencement de cuisines, sise à Pe-seux, a adressé une pétition au Grand Conseil. La commission des pétitions et grâces a décidé de la classer, après audition des parties en cause, estimant que si la loi avait été respectée dans cette affaire bien embrouillée, il y avait cependant lieu d'encourager un dialogue plus soutenu entre les services cantonaux. Ce dont personne n'a disconvencu.

Boîte à idées

A titre individuel, le député radical Roland Debély avait souhaité, par voie de postulat, que l'on fasse appel au bon sens des citoyens afin de redéfinir certaines tâches de l'Etat et de proposer des mesures d'économies. Mal lui en a pris, puisqu'il a finalement retiré sa proposition en l'absence de soutien. Si l'intention était bonne, l'image de l'Etat ne serait pas sortie grandie de cette délégation des responsabilités. Et à vouloir impliquer tout le monde dans la gestion de l'Etat, certains auraient été tentés de régler quelques comptes...

Si l'annonce de la fusion des deux banques régionales neuchâteloises n'a pas constitué de réelle surprise, celle de l'acceptation de l'opération de rachat, telle que proposée par le projet de décret du Conseil d'Etat, ne faisait guère de doute non plus. A un détail près toutefois: les députés ont amendé le projet de loi autorisant l'Etat à procéder à une éventuelle augmentation du capital de dotation de la BCN, en limitant ce droit uniquement au financement de ce rachat précis (lire à ce propos l'encadré ci-contre).

Le groupe radical a été le premier à s'exprimer sur ce dossier. Son porte-parole, Daniel Vogel, a replacé l'événement dans le contexte des grands chambardements qui touchent de plein fouet le secteur bancaire helvétique aujourd'hui. Il a notamment évoqué la nécessité de pouvoir compter sur un établissement bancaire régional solide, dans la mesure où les grandes banques commerciales se recentrent davantage sur les marchés internationaux en délaissant les intérêts trop locaux.

PAS TOUS LES ÉLÉMENTS

«Le Parti radical est prêt à soutenir un projet qui sera, à terme, au service des intérêts du canton, à condition toutefois que le risque ne soit pas disproportionné», précisera l'intervenant, qui constate que si les députés ne disposent pas de tous les éléments permettant d'apprécier ce fameux risque, rien ne laisse supposer non plus que l'opération présente de réels dangers.

Il a reconnu que la procédure choisie par le Conseil d'Etat semblait cohérente et justifiée, mais que le gouvernement aurait pu déléguer un représentant afin de suivre toutes les négociations entre les deux établissements, car le temps qui sépare la décision du Grand Conseil de l'assemblée générale des action-

naires du Crédit Foncier est relativement long et augmente, dès lors, les risques de «dérappages».

Il a encore souhaité que l'on s'efforce d'utiliser au mieux les effets de synergies qui naîtront de cette fusion. Sans perdre de vue que, dans cette affaire, le CFN est demandeur... Quant à la nécessité de discuter, dans un second temps seulement, d'une possible modification du statut de la nouvelle BCN, les radicaux suivront le Conseil d'Etat en souhaitant que le dossier fasse l'objet d'un autre débat.

PRIVATISATION?

Jean-Pierre Authier, rapporteur du groupe libéral-PPN, a souligné la sérénité et l'efficacité avec laquelle cette opération était menée, «le tout dans un esprit de solidarité cantonale signe de grande maturité civique».

Condamné à trouver une alliance solide, en raison d'une masse critique trop faible, «le Crédit Foncier est dans une situation saine et apporte dans la corbeille de bonnes provisions, une clientèle fidèle, un patrimoine et un savoir-faire», ajoutera le porte-parole libéral. Preuve en est que les actions du CFN n'ont pas fléchi en Bourse de Genève depuis l'annonce de cette fusion.

Mais les libéraux voient déjà plus loin et le député Authier n'a pas omis de rappeler que la future BCN resterait une petite banque et que les problèmes de structures subsisteraient. Et de se demander, préventivement, si son statut d'établissement de droit public restait favorable? Question qui nécessitera un examen détaillé...

Au nom du groupe socialiste, Claude Borel n'a pas manqué de tancer les banques privées, dont certaines sont bel et bien responsables de leur malheur «pour avoir joué imprudemment la carte de la spéculation foncière; spéculation qui a coûté cher, et

coûte encore cher, aux locataires, à l'Etat, au travers de son devoir d'assistance, et aux artisans et commerçants, victimes de loyers trop élevés».

Poursuivant son raisonnement, le député socialiste s'est finalement demandé si ce «mariage» entre les deux banques neuchâteloises n'affaiblirait pas à terme la BCN, et s'il était judicieux d'engager la protection de l'Etat dans la couverture de risques immobiliers sous-estimés?

Le suspense a toutefois été de courte durée, puisque le groupe a apporté son soutien à la fusion, du moment que cette opération est liée à la vie économique du canton et que c'est l'organe de révision de la BCN qui évaluera le montant de la reprise.

Les socialistes ont eux aussi d'ores et déjà annoncé la couleur du futur débat sur le statut de la BCN en estimant, à l'inverse des libéraux, que toute privatisation, même partielle, serait préjudiciable à l'établissement.

DÉFIANCE

Largement moins enthousiaste que les orateurs précédents, Fernand Cuhe, porte-parole du groupe des petits partis, n'a pas voulu mettre en doute les analyses du Conseil d'Etat, sur l'opportunité de reprendre le CFN, mais a estimé que personne n'était en mesure d'estimer aujourd'hui les risques réels de cet «accaparement» du CFN par la BCN!

Selon lui, la privatisation n'est pas toujours le bon moyen d'aider un établissement à s'en sortir et il trouverait «regrettable que l'on puisse déjà songer à privatiser, à terme, la BCN, alors que l'on va nationaliser le CFN»!

Répondant aux interrogations et remarques des députés, au nom du Conseil d'Etat, son président, Francis Matthey, s'est voulu rassurant: «En fonction des documents consultés et

des assurances données par l'organe de contrôle de la BCN; en fonction aussi des réserves constituées de part et d'autre, le Conseil d'Etat estime que l'affaire n'est peut-être pas sans risque aucun, mais que le coup est parfaitement jouable».

M. Matthey a aussi précisé que ce n'était pas la première opération de fusion menée par la BCN, laquelle avait déjà racheté, en 1920, la Caisse d'épargne en faillite. Par ailleurs, pour répondre à D. Vogel, le Conseil d'Etat suit de près toute l'opération.

Le chef du gouvernement a également évoqué les éléments favorables qui découlaient de cette reprise. Elle permet d'élargir la clientèle de la BCN et de maintenir, par un accroissement de sa taille, une certaine indépendance d'action face aux grandes banques. «Cette fusion permettra mieux encore de maintenir le potentiel d'épargne du canton pour servir l'économie cantonale».

INITIÉS?

Avant le vote du décret entérinant le rachat du CFN par la BCN, le député Frédéric Blaser (GPP) a estimé que la mariée était décidément trop belle, car l'opération n'est pas soumise aux lois du marché, alors que l'on introduit des intérêts privés dans une banque d'Etat. «La valeur économique d'une action est fixée par la Bourse. Aujourd'hui, elle devrait logiquement baisser, ce qui n'est pas le cas», dira le député popiste qui voit, «dans cette opération programmée politiquement», un délit d'initiés.

Confiance aveugle ou pas dans le Conseil d'Etat, les députés accepteront le décret de fusion par 97 voix contre 7, celles des députés populistes et écologistes, ainsi que de l'ancien président du Parti radical, Pierre-Alain Storrer, qui affiche une indépendance d'esprit certaine.

Partage des emplois: à dans deux ans!

Le député socialiste Claude Borel a essuyé un premier échec, en novembre dernier, en demandant que sa motion sur l'aménagement du temps de travail et le partage des emplois dans l'administration cantonale soit traitée en urgence. Il est revenu hier à la charge, par le biais d'un postulat, avec le même résultat, puisqu'il a été refusé par 62 voix contre 44, dans un match gauche-droite au verdict sans surprise.

La motion initiale est dès lors maintenue, avec un peu de

chance, elle sera traitée dans deux ans!

Quant à son contenu, C. Borel estime que la crise actuelle et son cortège de chômeurs nécessitent que l'on se préoccupe urgemment de la question. Notamment dans le secteur tertiaire, où l'Etat est un grand employeur, raison pour laquelle il doit montrer l'exemple et ébaucher des solutions.

Rien ne presse, dira Francis Matthey (CE), même s'il estime que l'organisation du travail et

le statut des fonctionnaires doivent faire l'objet d'une discussion. Néanmoins, la situation du canton de Neuchâtel est particulière puisque le Conseil d'Etat a présenté aux intéressés, en octobre dernier, un nouveau concept de gestion du personnel. «Projet qui n'a pas été reçu triomphalement», ajoute M. Matthey.

Quatre journées de travail sont d'ores et déjà prévues avec les syndicats pour affiner le tir. Elles auront pour thèmes: le partage du travail, le système de

compensation du renchérissement, le statut des fonctionnaires et la formation dans l'administration.

Le Conseil d'Etat n'aspire pas à être pris dans un «corset» pour mener à bien ces négociations et précise encore que 25% des postes de l'administration sont déjà à temps partiel!

Radicaux et libéraux estimeront dès lors inopportune cette étude supplémentaire et refuseront le postulat contre l'avis de la gauche.

Pas de chèque en blanc

Tout au long du débat consacré au rachat du CFN par la BCN, les députés ont évoqué, avec plus ou moins d'insistance, voire de véhémence, leur souhait de ne pas signer un chèque en blanc au Conseil d'Etat.

Le député C. Borel (PS) l'a signifié en exigeant que le gouvernement tienne les députés au courant de toutes les transactions et de l'évaluation exacte de la valeur du CFN. Ce qui sera fait, mais avec la «confidentialité propre à toute affaire», précisera Francis Matthey.

Autre souci légitime, il s'est avéré en cours du débat que la plupart des députés n'avaient pas remarqué que le projet de loi autorisant le Conseil d'Etat à procéder à une augmentation du capital de dotation de la BCN (75 millions de francs aujourd'hui) était une mesure générale et non pas ponctuelle, valable pour ce cas précis!

Le président du Conseil d'Etat dissipera les légitimes doutes en confirmant la portée générale de cette nouvelle loi, laquelle n'a rien de surprenant puisque la loi fédérale sur les banques exige que le rapport entre capital-actions et engagements des banques soit adapté aux circonstances, quelle que soit la juridiction cantonale en la matière.

Les députés ne l'entendront néanmoins pas de cette oreille en votant, par 76 voix contre dix, un amendement libéral précisant que leur accord sur une éventuelle augmentation du capital et son financement était exclusivement réservé à cette fusion précise! Même si le Conseil d'Etat peut passer outre.

A ce chapitre, la proposition de J. Studer (PS) de simplement amender la loi actuelle, plutôt que d'en créer une nouvelle, n'a pas trouvé grâce devant le Parlement.

«Si le Grand Conseil restera maître du futur statut de la BCN, la population et les clients de la Banque Cantonale doivent absolument savoir que cette opération de rachat précise ne changera rien au fonctionnement de la BCN», ajoutera F. Matthey.

La loi sera finalement votée par 94 députés contre un: F. Blaser.

Impôts sur la fortune

Comme nous l'avions annoncé, le Parti socialiste a déposé hier un projet de décret portant révision de la loi sur les contributions, dans le but de couvrir les dépenses d'assistance incombant à l'Etat.

Le décret propose d'ajouter deux catégories à l'actuel barème de l'impôt sur la fortune, ce qui devrait procurer six millions supplémentaires. Seuls les revenus imposables supérieurs à 375.000 francs seront touchés par les nouveaux barèmes.

Précisons toutefois que les exemples de surtaxes évoqués dans notre édition de lundi n'étaient pas correctement calculés. Ainsi, pour une fortune imposable de 450.000 francs, la surtaxe sera de 281 francs, alors que pour 1 million imposable, il faudra compter 1250 francs. Par ailleurs, en raison de l'application du splitting, les couples mariés ne verront leurs impôts sur la fortune modifiés qu'à partir de 684.000 francs imposables!

Colombier: près de 350 recrues et cadres entament leur pensum militaire

Mesures antichômage en gris-vert

Tout au long de la journée d'hier, par vagues successives, les appelés neuchâtelois, fribourgeois, vaudois, genevois, bernois et jurassiens sont entrés en service pour effectuer qui son école de recrues, qui son paie-ment de galons. A l'heure où le chômage frappe près d'une recrue sur deux, le commandement de l'école met sur pied une cellule d'aide pour la recherche d'emploi.

de l'école à mettre à nouveau en place l'infrastructure d'aide à la recherche d'emploi qui avait été introduite pour la première fois l'an dernier. Cette mesure avait contribué à ramener le taux de chômeurs parmi les recrues sortantes à 20%, explique le colonel EMG Roland Chuard.

CELLULE RENFORCÉE

Cette année, la cellule sera encore renforcée. Outre un secrétariat à disposition des recrues, ainsi que la collection systématique des offres d'emploi publiées dans la presse, des séances d'information seront organisées en collaboration avec les instances cantonales. «Et il va sans dire que des congés seront accordés pour les rendez-vous avec d'éventuels employeurs», précise le commandant de l'école.

A l'école des sous-officiers, qui s'est achevée en fin de semaine dernière, un cadre sur deux était au chômage. Lors de l'école de l'été dernier, 45% des recrues entrant à Colombier étaient dans ce cas. Une proportion qui devrait être sensiblement la même pour les recrues entrées en service hier.

Des chiffres inquiétants qui ont poussé le commandement

Entre soldats et cadres, ils seront près de 350 à s'initier à l'art militaire jusqu'au licenciement prévu au vendredi 27 mai, soit un jour plus tôt que d'habitude. L'effectif «restreint» de l'école de printemps, du fait de l'absence de nombre d'apprentis et étudiants encore en formation, permettra de loger tout le monde à la caserne. Les recrues feront



Recrues à Colombier

Mi-inquiet, mi-narquois, on écoute les premières instructions.

(Impar-Galley)

connaissance avec deux nouvelles «armes» introduites cette année à Colombier: la roquette anti-char Panzerfaust et les jumelles-laser.

PROGRAMME

Au programme du séjour en «gris-vert» des jeunes gens, outre l'instruction en caserne, les

semaines de tir aux Pradières et à Longrin ainsi qu'une dislocation rallongée à 4 semaines, les fusiliers iront s'instruire au combat de localité dans le Centre d'instruction Le Day, près de Vallorbe. Enfin, sous le titre évocateur de «Jurassic marche», l'exercice d'endurance est prévu pour la douzième semaine et

conduira les recrues de Colombier au Lac Noir.

A relever aussi que la caserne de Colombier connaîtra cette année ses dernières écoles «à l'ancienne mode». Dès l'an prochain, dans le cadre de la réforme Armée 95, la durée des écoles de recrues sera ramenée de 17 à 15 semaines. C. P.

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

AGENDA

Mouvement des Aînés Chanter l'après-midi

La section neuchâteloise du Mouvement des Aînés de Suisse romande (MDA) vous propose de faire entendre votre voix dans sa chorale et vous invite à participer, sans engagement, à une séance d'information qui aura lieu demain mercredi à 15 h à la salle du Cercle de l'Union (Place d'Armes 3, à Neuchâtel). Renseignements au (038) 21 44 44. (comm)

Uni de Neuchâtel Conférence

Invité par le Séminaire de psychologie, Roger Säljö, professeur à l'Université de Linköping, Suède, tiendra demain, de 12 h 30 à 14 h, une conférence sur le thème «The construction of intersubjectivity in the police interrogation». (comm)

Cressier Impôts et cadastre

Le Parti libéral-PPN de Cressier organise une conférence sur le thème «Les impôts qui grèvent l'immeuble». Claude Bugnon, économiste, député et président de la commission financière du Grand Conseil présentera cet exposé permettant de mieux savoir quels pourraient être les effets de la réestimation cadastrale. Jeudi, à 20 heures, au Centre protestant de Cressier. (comm-at)

Centre administratif de Cortaillod

Séance d'information
Jeudi prochain, à 20 h, à Cort'Agora, le Conseil communal de Cortaillod invite la population à assister à une séance d'information consacrée au projet d'aménagement d'un Centre administratif dans l'immeuble Courtills 28. Séance utile, ce projet étant soumis au verdict du souverain les 19 et 20 février. (comm)

Maison des Jeunes Rencontre avec Roger Favre

Le vendredi 4 février, Roger Favre entouré de Jean-Bernard Vuillème et Monique Laederach consacreront leurs livres à la Maison des Jeunes de Neuchâtel de 14 à 17 h. La rencontre qui sera agrémentée par les productions du guitariste brésilien Munir Abou-Sleiman coïncidera avec le vernissage d'une expo: «Le labyrinthe et l'esprit du jeu de lecture». (comm)

Mensuel aigre-doux à Neuchâtel

«Le Rat-colleur»

Un nouveau mensuel, imaginé et produit par David Blum, a des audaces qui plaisent à la jeunesse. «Le Rat-colleur», distribué gratuitement à Neuchâtel, suscite déjà l'intérêt de collaborateurs potentiels et s'est même trouvé des sponsors!

En créant «Le Rat-colleur», l'objectif de David Blum était de pouvoir exprimer librement ses idées et de permettre aux autres de le faire également. Le concepteur, diplômé de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel et sur le point de poursuivre

ses études aux Etats-Unis, a lancé son premier numéro sur deux pages. La formule a séduit. Grâce à des sponsors, le bulletin mensuel devrait prochainement s'imprimer sur quatre pages.

«Le Rat-colleur» offre matière à voir et à lire. Il produit des interviews, une rubrique «on en parle» (alimentée par le courrier des lecteurs), un tableau des principales manifestations et de nombreux dessins et photos.

Les commentaires des premiers lecteurs ont été généralement enthousiastes et des jeunes ont déjà exprimé l'intérêt qu'ils auraient à collaborer à la redac-

tion ou à l'illustration du petit journal.

David Blum travaille sur ordinateur. Il établit une maquette qu'il photocopie sur une grande feuille, finalement pliée. Le petit journal est alors distribué, gratuitement, dans les collèges de Neuchâtel et quelques commerces proches de la jeunesse.

Avec du punch et de bonnes idées, le «Rat-colleur», qui vient à peine de montrer le bout du museau, pourrait bien passer rapidement la tête et les épaules dans l'univers médiatique de la jeunesse neuchâteloise.

AT

Neuchâtel rend hommage à André Ramseyer

Inauguration de «Spirale»



«Spirale», sur l'esplanade du Mont-Blanc

Dévoilée hier, l'œuvre appartient à la population de la ville de Neuchâtel. (Impar-Galley)

Depuis hier, «Spirale» déploie ses volutes sur l'esplanade du Mont-Blanc à Neuchâtel. Réalisée voici deux ans par André Ramseyer, elle a été remise à la ville le jour même des 80 ans du sculpteur, honoré par une exposition au MAH et la sortie du deuxième volume d'une monographie.

C'est par une journée printanière et inondée de soleil, que le sculpteur neuchâtelois André

Ramseyer a été fêté, hier au Musée d'art et d'histoire (MAH) et sur l'esplanade du Mont-Blanc, nouveau jardin des sculptures au bord du lac, où «Spirale» a été dévoilée et saluée par de nombreux amis et artistes, ainsi que par Jean Cavadini, représentant du canton, André Bühler, des Affaires culturelles de la ville et Marcel Joray, éditeur.

Auparavant, au musée exceptionnellement ouvert un lundi,

Jean-Pierre Jelmini a remarquablement introduit l'œuvre de cet octogénaire ému, qui a profondément marqué la sculpture suisse. Marcel Joray a quant à lui présenté la seconde partie d'une monographie dédiée à André Ramseyer, volume qui marque en même temps les cinquante ans des Editions du Griffon. Walter Tschopp, enfin, chef d'orchestre de toutes ces manifestations, a ouvert l'exposition des sculptures pour demain, une véritable forêt de plâtres blancs dans les deux salles noires du rez-de-chaussée, dont l'une consacrée à «Spirale» précisément, que le public pourra contempler avant de rencontrer sa version monumentale et définitive en bronze.

Né à Tramelan le 31 janvier 1914, André Ramseyer vit à Neuchâtel depuis plus d'un demi-siècle. «Spirale», qui appartient désormais à la collectivité neuchâteloise, avait été l'ambassadrice du canton à Saint-Gall, en 1992. C'est à l'initiative de Marcel Joray, soutenu par Jean Cavadini, que de généreux mécènes, dont la Loterie romande et les Fabriques de tabac réunies, ont pu acquérir cette œuvre, pour l'offrir à la ville. (sg)

● Musée d'art et d'histoire, André Ramseyer, «Sculptures pour demain», jusqu'au 3 avril.

Office fédéral de la statistique à Neuchâtel

Premiers murs à fin 94

Approuvée en mars 1992 par le Parlement fédéral, la réalisation du bâtiment de l'Office fédéral de la statistique au Crêt-Taconnet, à Neuchâtel, avance bon train. Les travaux d'excavation battent leur plein. Quant au bâtiment principal, il devrait commencer à voir le jour à la fin de cette année.

Commencés à la fin de l'été 1993, d'importants travaux d'excavation sont actuellement menés sur le site du futur bâtiment de l'OFS. Prévus sur près de deux ans, ces travaux d'excavation permettront d'évacuer quelque 50.000 m³ de matériaux.

Un trou «abyssal» destiné à recevoir les niveaux inférieurs du bâtiment, soit un parking souterrain et deux sous-sols qui abriteront des locaux d'archives, des installations techniques et l'ordinateur central, ainsi qu'une cuve de 30.000 m³ d'eau destinée à servir de «pile» de chaleur.

La construction du bâtiment central commencera elle vers la fin de cette année. Un bâtiment

de 235 mètres de long comportant, outre les niveaux enterrés, 5 étages et un attique.

L'immeuble fera la part belle aux technologies alternatives. Ainsi, on recourra au maximum à la ventilation naturelle pour aérer l'immeuble. De plus, le chauffage sera principalement assuré par la récupération de l'énergie thermique solaire ainsi que par celle dégagée à l'intérieur du bâtiment, notamment par les ordinateurs.

Si la levure est prévue pour le début 1997, la remise du nouveau bâtiment de l'OFS devrait intervenir en juillet 1998. La facture finale du bâtiment, entièrement prise en charge par la Confédération, devrait s'élever à un peu plus de 130 millions de francs.

A terme, pour Neuchâtel, l'implantation de l'OFS signifiera non seulement la venue au chef-lieu de 350 postes de travail permanents, mais ouvrira aussi d'importantes perspectives de collaboration et de synergie avec l'Alma mater neuchâteloise.

(cp)

«Le Madrigal» du Landeron

Un an sur partitions

«Déchiffrez, déchiffrez, il en restera toujours quelque chose...», telle est la devise du directeur du «Madrigal», Bernard Guye qui, lors de la récente assemblée générale, a inscrit ce léger bémol à la clé de l'année écoulée.

Mais si la lecture des notes reste un point faible quasi chronique, le chœur landeronnais a cependant gardé la qualité d'interprétation qui lui est chère, qualité reconnue lors des Rencontres chorales nationales de Charmey dont il a été le lauréat 93, lors des concerts également, ou par la vente d'un disque compact enregistré il y a deux ans et déjà presque épuisé.

L'effectif du chœur est resté stable. Les registres féminins sont bien étoffés mais on cherche toujours quelques basses et surtout des ténors pour rétablir une démocratie et musicale égalité des sexes!

Les comptes sont bénéficiaires et l'agenda 1994 est déjà bien rempli: le «Madrigal» animera une manifestation culturelle à l'aula des Jeunes-Rives le 12 mars, il donnera son concert annuel le 7 mai au Landeron; le 15 mai, le chœur se déplacera à Charmey pour le concert de clôture des 8e Rencontres; en novembre, il sera l'invité des Tserdzinole de Treyvaux; il donnera un concert en faveur du Téléthon au Temple du Bas le 2 décembre (avec la Chanson du pays de Neuchâtel); en décembre encore, un concert le mènera dans le Val-de-Travers.

«Le Madrigal» a atteint son régime de croisière, a souligné le président Jean-Bernard Griesen, mais, a-t-il également rappelé, cela ne doit pas freiner le désir de progresser toujours. Les rendez-vous fixes sont assez attrayants pour attiser pareil désir. (comm-at)

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

Val-de-Ruz
Aide aux handicapés

L'Association suisse des invalides, représentée au Val-de-Ruz par Daisy Montandon, de Malvillers, sollicite le soutien de tous pour venir en aide aux handicapés, trop souvent confrontés aux barrières architecturales (escaliers, portes trop étroites, difficulté d'accès aux transports publics, appartements mal adaptés, etc.). Les dons peuvent être versés au ccp 10-20842-7. (comm)

Les Bayards
Nouvelles citoyennes

L'avenir de la commune des Bayards repose sur trois demoiselles. Vendredi soir, les autorités ont procédé à la réception des nouveaux citoyens, des citoyennes en l'occurrence puisqu'il s'agit d'Éve Chédel, Marie-Isabelle Keller et Anika Ponicioni. Pour leur entrée dans la vie civique, elles ont reçu une boîte de chocolat. De quoi adoucir les revendications féminines... (mdc)

Fontaines
Promotion militaire

Le Conseil fédéral a nommé au 1er janvier dernier le capitaine Christian Brunner de Fontaines au grade de major d'infanterie. Marié et père de quatre enfants, le major Brunner a effectué toutes ses classes à la division de montagne 10. Incorporé dans les troupes de train, il vient d'être promu chef de service du train à l'état-major du régiment d'infanterie de montagne 7. Avant d'exercer cette nouvelle fonction, il a commandé la colonne de train frivole III/10. (ha)

AGENDA

Buttes
«Diable d'homme!»
Vendredi et samedi prochains à 20 h 30, salle des spectacles du collège de Buttes, la troupe théâtrale locale présentera «Diable d'homme!», une pièce en deux actes de Robert Lamoureux. Un spectacle tout public interprété par neuf comédiennes et comédiens dont le but est de faire crouler de rire le public. (mdc)

Mardi 1er février 1994

L'Impartial

L'industrie horlogère a «remonté la pente» mais risque de manquer de personnel qualifié

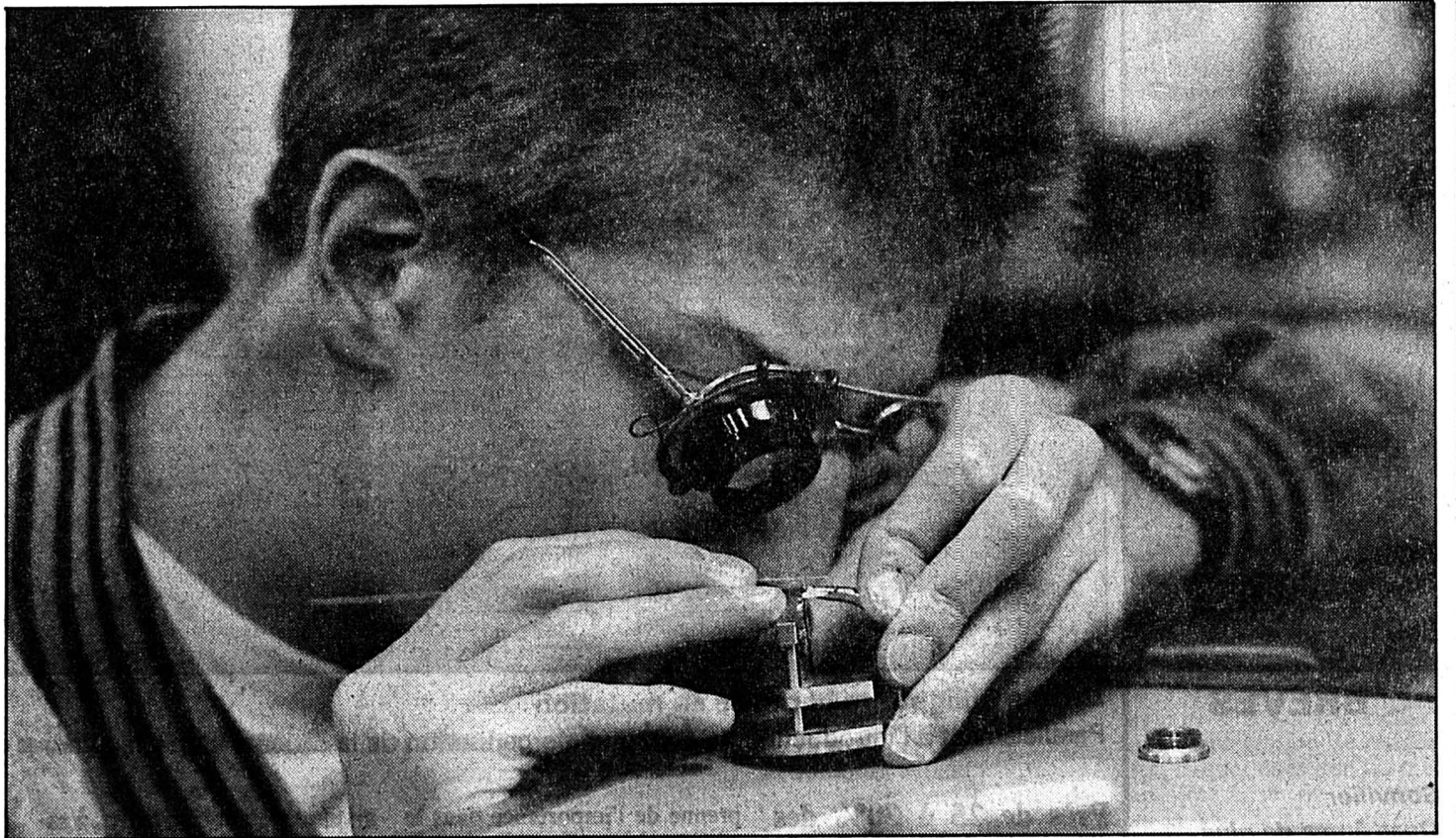
Rouvrir la classe du Vallon?

L'horlogerie manquera-t-elle de bras? D'ici à 2002, il faudra remplacer au moins 3000 professionnels du «tic-tac». Les écoles affichent complet et certaines ont fermé leurs portes durant la récession. C'est le cas de la classe de Fleurier. Dans ces conditions, une réouverture de celle-ci est-elle envisageable, voire souhaitable?

L'histoire bégaye parfois. Le 15 mai 1875, la quatrième école d'horlogerie du canton (!), après celles de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel, ouvre ses portes à Fleurier avec... trois élèves. A la veille de la crise de 1929, elle compte 70 apprentis. La fameuse dépression porta un coup, provisoirement fatal, à l'établissement qui ferma le 30 avril 1936.

On s'aperçut rapidement que les horlogers qualifiés et les régleuses manquaient. Sous l'impulsion de la Société des fabricants d'horlogerie du Val-de-Travers, une classe est reconstituée et ouvre le 18 mai 1953 avec quinze apprentis. En quelque 30 ans, jusqu'à sa fermeture en juillet 1985, l'atelier fleurisien a formé 87 horlogers et 89 régleuses au bénéfice d'un CFC, sans compter les... trois élèves de la dernière volée.

Aujourd'hui, à nouveau, la relève des horlogers s'annonce difficile. Selon le recensement établi par la Convention patronale de l'industrie horlogère (CP), 304 apprentis sont en formation dans une des six écoles du pays (La Chaux-de-Fonds, Biemme, Porrentruy, Genève, Le Sentier et Soleure) pour la période scolaire 1993-1994. Des chiffres en forte progression depuis deux ans (+35% par rapport à 1991), mais encore insuffisants pour compenser les départs à la retraite. D'ici à 2002,



Apprenti au travail

Actuellement, seize jeunes du Vallon sont en formation. Ils n'étaient que trois quand la classe d'horlogerie de Fleurier a fermé ses portes, en 1985.

un cinquième des horlogers et un tiers des spécialistes auront quitté la branche.

ON REFUSE DU MONDE

Et pourtant, les jeunes s'intéressent à ces métiers. A la rentrée d'août 1993, l'école de La Chaux-de-Fonds a dû refuser du monde et 20 adolescents se sont présentés chez Piaget à La Côte-aux-Fées pour essayer de décrocher une des deux places disponibles! Rappelons que cette entreprise a repris à son compte la formation depuis la fermeture de la classe fleurisane. Avec la société «Parmigiani mesure et art du temps» à Fleurier, elles fournissent seize apprentis. Des apprentis qui suivent les cours professionnels à La Chaux-de-Fonds.

Dans ces conditions, la réouverture d'une classe d'horlogerie au Val-de-Travers serait-elle opportune? Bien sûr, le premier problème est d'ordre budgétaire. Malgré tout, on en a parlé, on en parle et on en parlera encore.

PRUDENCE CHEZ PIAGET
Chef du personnel chez Piaget, Yves Bornand avance avec prudence. Sa première crainte est l'«effet d'accordéon» dans les effectifs, car, pour la rentrée 1994, seulement quatre personnes ont brigué les deux places d'apprentissage offertes. Dans l'immédiat, l'entreprise n'est donc pas intéressée à la réouverture d'une classe au Val-de-Travers.

Aujourd'hui, les écoles sont pleines et les offices de chômage, avec l'aide de la CP, s'occupent de revitaliser certains métiers

oublis et forment du personnel pour des opérations particulières. Aussi, M. Bornand parle même de risque de pléthore. «Il faut faire attention à ne pas former de futurs chômeurs.»

Pour Claude Laesser, directeur de l'école technique de La Chaux-de-Fonds, une classe d'horlogerie au Val-de-Travers ne tiendrait pas le coup très longtemps. «On se préparerait à un échec dans 5 ans.» Cependant, il n'est pas contre le principe. «Mais avant de prendre une telle décision, il vaudrait la peine d'avoir un projet coordonné et ficelé pour l'ensemble du canton.»

PLUS DE COMPÉTENCES POUR COUVET?

Daniel Huguenin-Dumittan, directeur du Centre cantonal de

formation professionnelle du Val-de-Travers, partage le point de vue de M. Laesser. «Je ne dis pas non à une classe d'horlogerie, mais il faut qu'elle s'intègre dans nos objectifs globaux au niveau cantonal.» Concertation, cohérence et complémentarité sont les clés d'une solution.

Dans le même ordre d'idées, M. Huguenin préférerait «que l'on réfléchisse afin de savoir s'il ne vaut pas mieux, par exemple, lâcher un peu plus en mécanique pour laisser la place ainsi créée pour l'horlogerie». Le Centre de compétences de Couvet n'en aurait que plus de compétences...

La balle est dans le camp des stratèges du canton en matière de formation professionnelle. MDC

Tribunal correctionnel du Val-de-Travers

L'héroïne contre le mal de vivre

Prendre de l'héroïne pour lutter contre le mal de vivre? Cette association d'idées a conduit, hier, un homme de 35 ans devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers. Pour avoir consommé une certaine de grammes de poudre et commis des abus de confiance et des vols, au détriment d'un club de fléchettes du Littoral, D. F. a été condamné à 7 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans.

Tant le président que le procureur ont avoué leur étonnement: D. F. est entré en toxicomanie

sur le tard et y est allé très fort. Quelques mois ont suffi pour qu'il devienne dépendant. Que s'est-il donc passé? Le prévenu a parlé de déprime, «tout s'est mêlé dans ma tête». Il pensait que l'héroïne l'aiderait à passer le cap. Mais celle-ci a refusé de le quitter.

Pour financer sa consommation, D. F. puisait dans la caisse du club dont il tenait les cordons. Hier, il s'est engagé à rembourser les quelque 8000 francs détournés.

Après une cure à la méthadone, D. F. a expliqué aller

mieux. Fini les voyages à Berne ou à Zurich pour s'approvisionner.

Dans son réquisitoire, le procureur Béguin n'a pas manqué de critiquer «la politique criminelle menée dans certaines grandes villes». L'héroïne y coule à flot et les scènes ouvertes sont tolérées.

Pour Thierry Béguin, le prévenu a fait un effort en suivant une cure et dit être capable de poursuivre sa vie sans drogue. Il n'y a pas de raison de ne pas le croire. Le Tribunal s'est rangé à la réquisition du procureur en

infligeant à D. F. une peine de sept mois d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans à condition qu'il rembourse le club de fléchettes. F. devra en outre se soumettre à un patronage et s'acquitter d'une amende de 300 francs. (mdc)

● Composition du Tribunal: Bernard Schneider, président; Michel Jeannin et Jeannette Steudler, jurés; Adrien Simon-Vernot, greffier. Ministère public: Thierry Béguin, procureur général.

Assemblée de L'Ouvrière de Chézard-Saint-Martin

Nouveau président et centenaire à l'horizon

Après avoir organisé la 25e Fête cantonale des musiques neuchâtelaises en juin dernier, les musiciens de la fanfare L'Ouvrière de Chézard-Saint-Martin étaient réunis vendredi soir afin de faire le point de la situation. Président du comité d'organisation, Pierre Blandenier, qui a d'ailleurs mérité le titre de membre d'honneur, en a dressé un bilan très positif. Aussi bien du point de vue financier que populaire.

Pour sa part, Christian Blandenier, directeur, s'est déclaré

très satisfait de la prestation de ses musiciens lors de cette fête.

Actuellement, un effort est marqué du côté des tambours afin de recruter de nouveaux musiciens. De même que la société «mijote» déjà les festivités de son centième anniversaire, qui se dérouleront à l'automne 1995, avec le changement d'une partie des uniformes à l'appui.

Au terme de quinze années passées à la tête de la société, Georges Sandoz a profité de cette séance pour faire quelques

réflexions. Il y a eu quelques déceptions certes, mais il a surtout cumulé les satisfactions, à commencer par celle d'avoir maintenu en bonne santé une fanfare très appréciée dans toute la région.

Aujourd'hui, Georges Sandoz demande à être relevé de sa fonction.

Il sera remplacé par Eric Renaud, très applaudi comme nouveau président. Christian Gurtner devient secrétaire, en remplacement de Raymond Ber-

thoud. Et Rémy Conrad, lui, prend le poste de caissier. Christian Blandenier a été confirmé dans sa fonction, tout comme Denis Robert, dans celle de sous-directeur. Denis Robert qui assumera également la direction du comité du centenaire.

Enfin, dans un avenir plus proche, L'Ouvrière organise un camp musical à Vaumarcus, les 2 et 3 mars, et prépare son concert annuel qui aura lieu le 26 mars à La Rebatte. (ha-se)

Val-de-Ruz

Dépassements interdits

M. B. s'est opposé au mandat de répression lui infligeant une amende de 80 francs pour avoir entrepris le dépassement d'un autre véhicule malgré les signaux d'interdiction. Devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz, M. B. a expliqué au président Jeanneret qu'il n'avait pas commencé sa manœuvre à la hauteur des panneaux comme le mentionnait le mandat. Il a admis avoir empiété sur l'interdiction en terminant son dépassement, mais sans le moindre danger pour les autres usagers de la route. Au vu de ces circonstances, le président a réduit l'amende à 50 fr. M. B. supportera également les frais de justice fixés au minimum légal (50 fr).

T. M. avait aussi été condamné à 80 fr d'amende pour dépassement interdit. A l'audience, T. M. a déclaré qu'il admettait l'infraction, et qu'il avait d'ailleurs déjà payé l'amende. T.M. avait écrit au procureur pour lui expliquer que la contravention ne mentionnait ni l'article de la LCR auquel il avait contrevenu ni les circonstances de l'infraction. En aucun cas, il ne s'agissait d'une opposition au mandat de répression. Le président a donc classé le dossier sans frais. (pt)

Canton de Berne: réorganisation de la 10^e année scolaire facultative

Ni transition, ni réflexion



L'école obligatoire bernoise en mutation

Parallèlement à l'introduction du 6/3, une réorganisation de la dixième année facultative devrait entrer en vigueur. (Impar-Eggler)

Près de 25 à 30% des élèves arrivés en fin de scolarité obligatoire choisissent d'effectuer une dixième année. C'est trop, jugent les autorités cantonales concernées, en soulignant que cette filière ne doit plus être utilisée comme un répit pour les adolescents, comme une année de transition ou de réflexion. Une réorganisation est donc annoncée pour la rentrée 96/97, qui visera essentiellement une meilleure définition de l'offre.

Voici bientôt quatre ans que la Direction de l'instruction publique a institué un groupe de travail chargé d'étudier, dans ce domaine particulier, la situation actuelle de l'offre et les besoins exacts des adolescents. Une telle étude était motivée notamment et surtout par l'augmentation légère mais régulière des effectifs en dixième année, alors même que le nombre d'élèves libérables diminue constamment.

POUR LES ÉLÈVES DÉFAVORISÉS

Tout en estimant normal que la dixième année facultative

prenne de l'importance dans le système éducatif public, au vu de l'évolution de la société et du monde du travail, les autorités scolaires bernoises tiennent à ce que cette filière conserve son véritable objectif, à savoir permettre aux élèves défavorisés - dont la scolarité obligatoire a souffert de conditions régionales ou sociales difficiles - d'entrer dans la vie professionnelle.

Or, parmi les 25 à 30% d'élèves libérables optant pour une dixième année, il en est certains qui ne sont pas uniquement motivés par le besoin et la volonté de combler des lacunes, mais qui détournent cette filière de son but, en l'utilisant comme année de réflexion ou de transition.

CLARIFICATION NÉCESSAIRE

Berne est le canton suisse qui offre la plus grande diversité de «dixième année» facultative, des classes de raccordement à celles dites de stage pratique, en passant par les classes d'accueil, préprofessionnelles ou de perfectionnement notamment. Mais cette diversité implique, souligne le groupe de travail, que la différenciation n'est pas toujours claire, que certaines catégories recouvrent les mêmes besoins.

Dès lors, en proposant une réduction du nombre de classes, le projet prévoit surtout de synthétiser l'offre, pour aboutir à un

système clair et bien défini, à savoir des classes de raccordement (pour préparer à l'entrée dans les écoles moyennes ou supérieures), des classes de perfectionnement et des années pré-professionnelles. Les critères d'admission, dans ces classes, seront eux aussi définis avec une plus grande clarté.

De surcroît, la réorganisation veillera à l'égalité des chances entre régions (offre similaire répartie dans tout le canton) et entre parents (prise en charge des coûts par le canton et les communes principalement, écolages éventuels désormais uniformes).

Avec l'introduction du système scolaire 6/3 - qui interviendra simultanément à la réorganisation de la 10^e année - la perméabilité entre l'école générale (ex-primaire) et l'école secondaire sera nettement améliorée. Cette évolution devrait faire diminuer sensiblement le besoin d'une 10^e année de rattrapage.

Dès lors, il est prévu que la dixième année facultative n'accueille en principe pas plus de 20% d'une classe d'âge.

RENTREE 96/97

La réorganisation prévue sera coordonnée, donc, avec l'entrée en vigueur générale du modèle scolaire 6/3. Elle interviendra conséquemment au début de l'année scolaire 96/97, simultanément à l'introduction des nouveaux plans d'études.

Le rapport présenté par le groupe de travail ad hoc a déjà été soumis pour consultation aux milieux intéressés directement. Sa mise au point, dans le détail, sera cette fois confiée à un groupe d'experts appartenant à l'enseignement secondaire du deuxième degré, à la formation professionnelle, à l'inspection de l'école obligatoire et aux responsables des dixièmes années scolaires facultatives. (de)

Dans la région

Le rapport final «10^e année scolaire facultative» est assorti de propositions émises par le groupe de travail mandaté par le gouvernement. Des propositions qui englobent donc la réduction du nombre de classes.

Pour ce qui concerne le Jura bernois, on relève que les auteurs proposent de conserver les classes de perfectionnement de Saint-Imier (17 élèves durant l'année 91/92) et de Moutier (14 élèves), ainsi que la classe préprofessionnelle de Tavannes (13 élèves). Ils suggèrent par contre de fermer la classe préprofessionnelle de Moutier (12 élèves). (de)

Sonvilier

Cherche patrouilleurs

La sécurité des enfants est un problème important. Dès lors, sachant que les travaux entrepris par la commission récemment constituée ne déboucheront pas sur une solution définitive avant quelques mois, l'exécutif de Sonvilier et la commission d'école réitèrent leur demande pour l'instauration d'un système de patrouilleurs scolaires. Cette requête s'adresse tout particulièrement aux parents, aux personnes en âge de retraite et aux chômeurs. Ce service n'est pas destiné à durer, il est prévu pour une période courte et ne demande que quelques minutes par jour. Avec les remerciements anticipés des autorités et de la collectivité!

● Informations: Mme Morf, au tél. 41 20 24, ou M. Jean-Mairet, au 41 46 91.

Tramelan: conférence sur la maladie de Parkinson

Un groupe d'entraide régional

Tramelan abritera bientôt un groupe régional d'entraide aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Tous les intéressés se retrouveront à la conférence qui donnera la semaine prochaine un neurologue delémontain.

Quelque 10.000 personnes souffrent, en Suisse, de la maladie de Parkinson. On ne connaît pas encore précisément les causes de cette affection, ni la façon de la guérir.

Pour les personnes atteintes, et malgré les divers médicaments existants, la maladie implique une détérioration de la qualité de vie et des difficultés avec les proches.

Du nom du médecin qui l'a décrite en 1817 déjà, cette maladie apparaît en moyenne à l'âge de 55 ans et s'attaque aux cellules nerveuses. Le tremblement

est le plus connu de ses symptômes, mais il n'apparaît pas forcément. D'autres symptômes accompagnent ce mal: ankylose des muscles, perte des mouvements automatiques et semi-automatiques, lenteur toujours plus marquée de ces mouvements. Les troubles de la motricité fluctuent, au long de la journée même.

Pour aider les malades et favoriser la recherche, l'Association suisse de la maladie de Parkinson (ASMP) a été créée en 1985. Or un couple tramelot prend l'initiative de fonder maintenant, pour la localité et la région, un groupement d'entraide aux malades, membre de l'ASMP.

Dans ce but, une séance d'information se déroulera la semaine prochaine, durant laquelle le Dr Jean-Jacques Feldmeyer, neurologue à Delémont,

donnera une conférence relative à cette maladie.

Après une bonne trentaine de villes suisses, Tramelan a donc toutes les chances d'abriter prochainement un groupe prêt à entourer les malades de la région. Rencontres régulières, échange d'expériences, excursions et loisirs partagés, notamment, sont autant de méthodes pour combattre la résignation devant une maladie qui entrave singulièrement la qualité de vie.

(comm-de)

● Conférence et soirée d'information le mercredi 9 février, 14 h, maison de la Paroisse réformée (Grand-Rue 120, Tramelan). Les personnes empêchées mais intéressées par le groupe d'entraide prendront contact avec Pierre et Claire Gerber, Printanière 36, Tramelan, tél. 032/97 47 70.

Elections bernoises PDC et PLJ en course

L'entente PDC-PLJ présente huit candidats au total, dont un «ancien», dans les districts de Moutier et Courtelary, pour les prochaines élections au Grand Conseil.

L'Entente, réunissant le Parti démocrate-chrétien et le Parti libéral jurassien, se lance dans la course au Parlement, dont le renouvellement est agendé pour le week-end des 15, 16 et 17 avril prochain. Elle a ainsi rendu publiques, hier, les deux listes établies pour le district de Moutier et de Courtelary.

Dans le district de Moutier, il va de soi que le député en place Hubert Frainier, entré au Grand Conseil en 1989, figure en tête de liste. L'élu pré-vôtois, directeur d'école et conseiller de ville, est suivi de quatre autres candidats.

A relever que sur la liste du district de Courtelary, qui comporte trois noms, les deux représentantes féminines de l'entente seront cumulées.

Voici les deux listes de l'Entente PDC-PLJ:

District de Moutier: Hubert Frainier, député sortant, Moutier; Maxime Beurret, directeur de l'EPAM, Moutier; Philippe Garraux, employé de commerce, conseiller de ville, Moutier; Ilse Marchand, infirmière, Court; Bernard Mertenat, ingénieur civil EPFL, Belprahon.

District de Courtelary: Danièle Munier, enseignante, conseillère municipale, Tramelan, cumulée; Catherine Cuenat, employée de commerce, La Ferrière, cumulée; Laurent Donzé, économiste, conseiller général, Tramelan. (de-comm)

Purcell à Renan

Un joyau musical

Vivre-Art-Renan convie les mélomanes de la région à écouter le chef-d'œuvre de l'un des ornements les plus précieux de la musique de tous les temps.

Henry Purcell (1659-1695) fut l'un de ces créateurs qui n'ont pas besoin d'une longue vie pour échafauder une œuvre exceptionnelle. A 36 ans, âge où l'emporte la maladie, il s'était imposé déjà dans quasiment tous les domaines: musique instrumentale, musique vocale sacrée, odes et cantates profanes...

Mais attention! En cette fin de semaine, c'est son poignant opéra «Didon et Enée», sa composition la plus vibrante, celle qui l'a, plus que toute autre, fait entrer dans la légende, qui sera célébré à Renan.

Cet unique opéra «purcellien», qui mérite largement sa place entre les créations de Monteverdi et celle de Mozart, sera interprété dans sa version de concert, par de talentueux musiciens, de prestigieux choristes et solistes: les Vocalistes romands, préparés par Yves Bugnon, accompagnés au clavecin par Christiane Cornu, et les sept solistes soutenus par le Quatuor Moeckli.

Un tel concert est plus qu'une simple jouissance, c'est la promesse d'une véritable excursion musicale, au cœur même des millénaires passions humaines. Nul doute que tous les mélomanes de la région seront du voyage! (jmc)

● Samedi 5 février, 20 h, temple de Renan.

Rédaction du JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLER

BRÈVES

Sonvilier

Onze âmes de plus

Au 31 décembre dernier, 1110 habitants vivaient sur le territoire de la commune de Sonvilier, soit une augmentation de onze personnes par rapport à la fin 1992. 758 citoyens habitaient le village, tandis que 11 étaient recensés à Mont-Soleil, 74 à La Chaux-d'Abel, 4 au Cerneux-Veuil et 38 sur la Montagne-de-L'Envers. Le solde de la population résidente était réparti en 26 titulaires de permis B, 96 personnes au bénéfice de permis C et trois requérants d'asile. (sch)

Cour suprême

A l'étroit

La Cour suprême du canton de Berne manque cruellement de place. Aussi, une partie des combles de l'immeuble sis au No 17 de la Hochschulstrasse, à Berne, doit-elle être aménagée. A cette fin, le Gouvernement a débrouillé récemment un crédit de 405.000 francs. (oid)

Bureaux de placement

Effectifs à la hausse

En raison de l'augmentation croissante du chômage, il est nécessaire de doter en personnel supplémentaire les bureaux de placement régionaux de Berne, Biemme, Langenthal et Thoun. Le contingent de postes du programme d'occupation intitulé «Les chômeurs à l'aide des chômeurs», doit par ailleurs passer de 30 à 50 postes à plein temps, cette année. Le Gouvernement bernois vient d'approuver à cet effet un crédit de 1 million 125.000 francs, les communes prenant en charge 1,375 million de francs. (oid)

Formation bernoise

Subventions

Le canton de Berne a versé au total 3 millions de francs de subventions en faveur de l'École d'ingénieurs de Berne et pour l'année 1993. Par ailleurs, le gouvernement annonce que le Conservatoire de Biemme a reçu, tout au long de l'année dernière, 3,44 millions de francs au titre des subventions cantonales. (oid)

Les communes jurassiennes autorisées à limiter la liberté d'établissement

Sus aux résidences secondaires

Dans un arrêt publié dans la Revue jurassienne de jurisprudence, la Chambre administrative du Tribunal cantonal déclare conformes à la loi les prescriptions édictées dans diverses communes du canton en vue de limiter le nombre de résidences secondaires sur leur territoire. Comme ces dispositions s'opposent à la liberté d'établissement et à la propriété individuelle, la décision du Tribunal cantonal revêt une certaine importance.

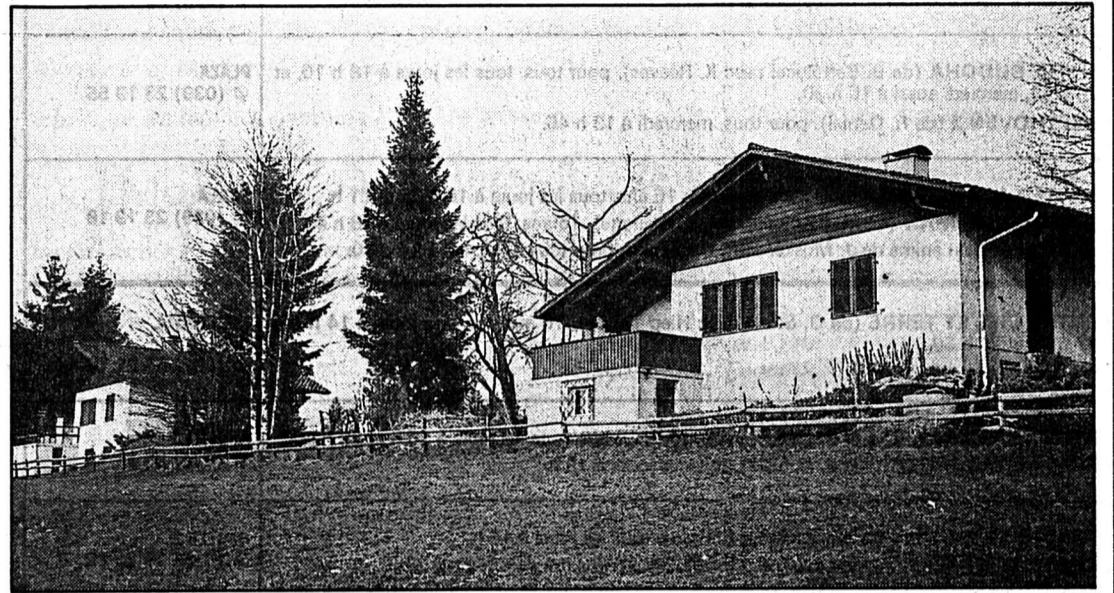
sant, tout en respectant le principe de proportionnalité.

Le jugement souligne que ces restrictions peuvent aussi être opposées à un acheteur d'immeuble qui prétend ne pas en avoir eu connaissance avant l'achat du bien-fonds en cause. Il cautionne aussi le refus d'octroi d'une dérogation par l'autorité communale, même si le précédent propriétaire a éprouvé des difficultés à vendre son immeuble à un résident principal. Bien que ce principe écorne celui de la propriété individuelle, la Cour le juge tout à fait adéquat.

LES FAITS

Après l'achat de l'immeuble par les médecins bâlois, la commune de Réclère leur a fait savoir que, selon la réglementation en vigueur, ils devaient déposer leurs papiers dans la commune. Ne pouvant s'y résoudre en raison d'exigences professionnelles, les époux G. ont demandé le changement d'affectation en résidence principale. En cas de réponse négative, ils étaient prêts à élire domicile à Réclère durant trois ans, à condition qu'au terme de ce délai ils obtiennent que l'immeuble soit considéré comme une résidence secondaire.

La commune a rejeté cette demande, le quota de 20% d'habitations secondaires fixé dans le règlement communal étant déjà dépassé. Dans un recours au juge administratif, les acheteurs demandaient l'annulation dudit règlement, faisant valoir que les



Résidences secondaires et volets clos, ici à Montfaucon

Les communes ont dorénavant le droit d'édicter des prescriptions restrictives sur le sujet. (mgo)

autochtones ne manquent pas de possibilités de se loger au village. Selon eux, la dépopulation serait sans rapport avec la présence importante de logements secondaires. La limitation de celles-ci ne permettrait pas de combattre efficacement cet exode démographique.

Or, durant la décennie écoulée, Réclère a perdu 10 habitants, alors que les résidences secondaires sont passées de 32 à 38. Au centre du village, il y a 68 habitats principaux et 15 secondaires. Ceux-ci représentent 55% des habitations sur l'ensemble du territoire communal.

La demande de résidences secondaires provoque en outre une hausse des prix immobiliers qui contraint les autochtones à quitter la localité, faute de moyens suffisants permettant de s'y maintenir.

EN DROIT

Se prononçant sur le recours des époux G. que le juge administratif avait rejeté, la Cour cantonale constate que la loi d'aménagement du territoire prévoit expressément la possibilité communale de restreindre le nombre des résidences secondaires.

Dans sa jurisprudence, le TF accepte cette restriction. Selon la Cour, l'intégration de résidents alémaniques constitue un motif supplémentaire de l'admettre, car la vie sociale et culturelle peut en être affectée. De même, les possibilités de logement des autochtones sont réduites.

Comme les conditions d'octroi de dérogation ne sont en outre pas remplies, le Tribunal cantonal a rejeté le recours. Les époux G. devront soit s'établir à demeure à Réclère soit revendre leur immeuble à un résident principal. V. G.

Rédaction du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Voie express Belfort-Boncourt Toujours l'incertitude
La décision du Conseil régional de Franche-Comté de solliciter le financement à 100% par l'Etat français de la voie express Belfort-Boncourt ne résout pas le problème actuel qui est de rétablir cette route à deux pistes avant 1996. Cette nécessité sera exposée au ministre Charles Pasqua, lors de sa visite à Belfort le mois prochain. (vg)

Chœur Vivaldi Nouveau directeur
Le Chœur Vivaldi a désigné un musicien prévôtois établi à Bienne, M. Pierre von Gunten, en qualité de nouveau directeur du chœur, en remplacement de son fondateur John Mortimer qui a donné sa démission. Le nouveau directeur entend poursuivre dans la voie symphonique suivie par son prédécesseur. (vg)

Saulcy Conseiller recherché
Au terme du dépôt public, aucun candidat ne s'est présenté au poste de conseiller communal de Saulcy suite au départ de Mme Colette Gogniat. De ce fait, une élection libre se déroulera le 20 février prochain. (mgo)

Le Quotidien Jurassien A deux francs
S'alignant en cela sur ses confrères romands, le Quotidien Jurassien se vendra deux francs à partir de ce matin dans les kiosques alors que l'abonnement reste fixé à 238 francs. Cette hausse de 50 centimes s'explique par la baisse des rentrées publicitaires. On notera que la vente au numéro du Quotidien Jurassien est de 7%. (mgo)

AGENDA

Café du Soleil Le Quintetto
Influencée par l'univers original de Thelonious Monk, Sylvie Courvoisier, jeune pianiste romande, s'est entourée de quatre musiciens suisses et italiens pour une approche révolutionnaire du rythme et de la musique. Avec Guiglielmo Pagnozzi (saxo soprano), Lauro Rossi (trombone), Marcello Giuliani (contrebasse) et Pascal Portner (batterie), le Quintetto sera en concert le samedi 5 février à 21 heures au café du Soleil à Saignelégier. (mgo)

Société d'embellissement de Montfaucon

Aire de repos sur l'arête

La création d'une aire de repos sur l'arête du Jura, superbe vue tant sur les Vosges que sur Chasseral, ainsi que l'aménagement de la place de la Pomme d'Or, au cœur du village: voilà les projets retenus pour 94 par les membres de la société d'embellissement de Montfaucon emmenée par Jean-Marie Miserez.

Une vingtaine de membres se sont retrouvés le week-end dernier pour faire le point sur une société qui ne ménage pas ses efforts pour insuffler une dynamique à la vie villageoise.

TOUR DES BORNES

C'est ainsi que la Saint-Jean, fête du village, a repris tant soit peu son éclat d'antan. Le Noël pour tous, la Saint-Nicolas, la sortie des personnes âgées ou encore le souper des ménagères sont entrés dans les mœurs. Mis sur pied pour la première fois l'an passé, le tour des bornes, qui permet de découvrir la com-

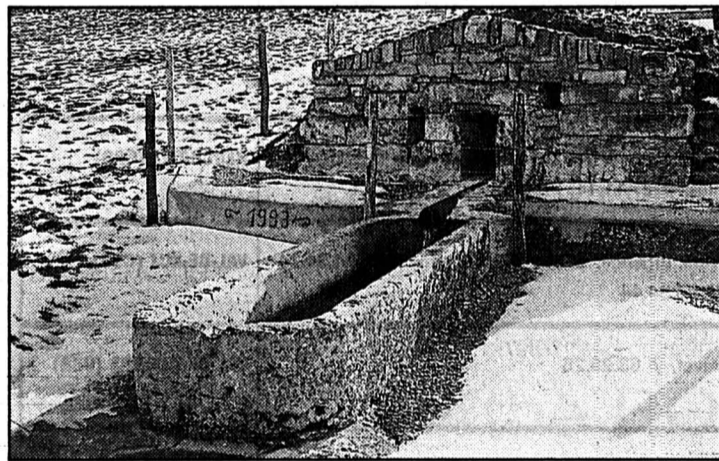
une en parcourant 24 kilomètres, a rencontré un vif succès puisqu'une centaine de personnes y ont participé. C'est l'occasion, pour les «anciens» habitants de Montfaucon de revenir au village et de finir autour d'une torrée. La formule sera reprise et peaufinée. Si l'on sait que la société d'embellissement a tiré un nouveau prospectus sur la région, qu'elle publie en décembre «S'Patiats Infos», qu'elle fleurit le village et rénove des monuments comme l'ancienne source de la «Grosse fontaine», on comprend que l'activité n'a pas manqué.

BANQUE DE DONNÉES

Cette année, Jean-Marie Miserez a proposé la réhabilitation d'une aire de repos sur la crête, endroit idéal pour découvrir les paysages du sud et du nord, d'aménager la place du centre du village en face de la Pomme d'Or et enfin de proposer à la paroisse un éclairage de l'église.

On sait que Montfaucon est la paroisse mère du Plateau (XIIe siècle). Le président de la société a aussi plongé dans les archives pour récolter sur ordinateur des données sur son village. Lieux-

naissance de l'étang du Plain, procès, noms de famille... un travail de bénédictin qui va constituer la mémoire vivante de Montfaucon et, peut-être, l'objet d'une publication. Mgo



La «Grosse fontaine»

Longtemps en désuétude, elle a été remise à neuf par les membres de la société. (mgo)

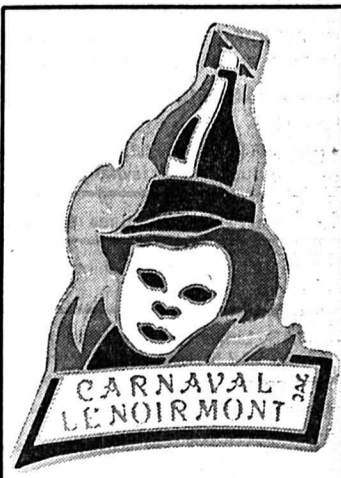
Carnaval du Noirmont

Gagnez des billets!

La fête continue. Pour la journée du dimanche 13 février, «L'Impartial» et les organisateurs du carnaval du Noirmont offrent six billets d'entrée pour le grand cortège du dimanche et l'entrée à la halle de gymnastique où se déroulera le concert des Gugge-Musik.

Pour décrocher un billet, il suffit d'écrire à: «L'Impartial, service de promotion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds».

La liste des gagnants sera publiée dans l'édition du mardi 8 février. (mgo)



Musée international de l'uniforme

Réplique des deux agents

Nous avons relaté dans notre édition d'hier le projet de création d'un musée international de l'uniforme au Peu-Péquignot. Hier, les promoteurs de ce musée, Jean-Luc Meusy et Dominique Mettelle, ont réagi aux articles publiés. Voici leur point de vue: «Il est exact que les deux gendarmes jurassiens mentionnés ci-dessus sont des collectionneurs de longue date. Uniformes des polices, gendarmes, PTT, CFF, CJ, marins, douanes ainsi que de l'aviation. Cela représente plus de 80 uniformes différents et 300 casquettes provenant d'une quarantaine de pays. Par consé-

quent, il nous paraît évident de ne pas laisser nos trésors dans un galetas, mais bien au contraire de les exposer à la vue de la population et, par ce fait, de permettre aux touristes de retarder leur passage dans notre magnifique région. Il y a lieu de relever que la plus grande partie de ce matériel nous a été donné par des Jurassiens qui l'ont porté durant plusieurs années pour leur travail respectif en vous servant. En conclusion, nous sommes convaincus du soutien de la population vu les nombreux dons en espèces et en matériel ainsi que du bon écho lors de la vente du pin's». Mgo

Commune de Goumois

Un déficit extrêmement inquiétant

Fidèle à son habitude, Goumois est la première commune du canton à passer ses comptes 93. Mais ni le maire Jean-Marie Aubry ni le caissier Claude Bricoux n'avaient le sourire. Ces comptes sont en effet au rouge, quelque 37.000 francs de découvert, alors même que la prudence a été de rigueur l'an passé. Que se passe-t-il donc?

«Ces dernières années, nous avons pas mal investi, réseaux d'eau de Vautenaivre et de Goumois, abri PC, route cantonale... en équilibrant nos comptes. Nous avons été très sages l'année passée pour nous retrouver dans les chiffres rouges!» C'est le maire de Goumois qui parle. Et de commenter ce paradoxe.

REPORT DE CHARGES

Ce sont surtout deux postes qui ont subi de fortes fluctuations. L'instruction publique, culture et sport, est passée de 63.000 à 105.000 francs (+41.000 francs) de 1990 à 1993. Durant la même période, l'aide sociale est passée de 40.000 à 76.000 francs (+36.000 francs) alors que les rentrées d'impôts passaient de 163.000 à 174.000 francs. Bref, ils ne suivent pas la courbe des dépenses, ce d'autant plus que les comptes forestiers n'ont rapporté que... 900 francs en 93 sur un roulement de 47.000 francs.

QUOTITÉ À AUGMENTER

A Goumois, pour rétablir l'équilibre du ménage communal, il faudrait augmenter la quotité de sept dixième, passer de 2,2 à 2,9! C'est impensable. Le report des charges du canton sur les communes explique cette situation. Sûr que les dirigeants des communes ne vont pas accepter longtemps cet état de fait. Un ras-le-bol se fait jour. Mgo

| CINÉMAS | |
|--|---|
| ANTONIA ET JANE (de B. Kidron avec B. Bruce), 16 ans, tous les jours à 20 h 30. | LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22 |
| KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril, V. Forqué, P. Coyote), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 en V.O. et 21 h, mercredi aussi à 16 h. | CORSO ☎ (039) 23 28 88 |
| LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (de J. Szwarc avec C. Clavier, M.-A. Chazel), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, mercredi aussi à 16 h. | EDEN ☎ (039) 23 13 79 |
| LITTLE BUDDHA (de B. Bertolucci avec K. Reeves), pour tous, tous les jours à 18 h 10, et 20 h 45, mercredi aussi à 15 h 30. | PLAZA ☎ (039) 23 19 55 |
| BEETHOVEN 2 (de R. Daniel), pour tous, mercredi à 13 h 45. | |
| MISTER JONES (de M. Figgis avec R. Gere), 16 ans, tous les jours à 16 h 30 et 21 h. | SCALA ☎ (039) 23 19 18 |
| DEMOLITION MAN (de M. Brambilla avec S. Stallone), 16 ans, tous les jours à 18 h 45. | |
| ALADIN (dessin animé de J. Musker et R. Clements), pour tous, mercredi à 14 h 30. | |
| ENTRE CIEL ET TERRE (de O. Stone avec Hiep Thi Le), 16 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30. | NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12 |
| UN MONDE PARFAIT (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30. | APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12 |
| FULL METAL JACKET (de S. Kubrick), tous les jours à 18 h. | |
| ALADIN (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h. | APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12 |
| SHORT CUTS (de R. Altman avec A. McDowell), 16 ans, tous les jours à 20 h. | |
| MONTPARNASSE PONDICHERY (de Y. Robert avec Miou-Miou), 12 ans, tous les jours à 17 h 45. | |
| LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (de J. Szwarc avec C. Clavier), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30. | ARCADES ☎ (038) 25 78 78 |
| KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 15. | BIO ☎ (038) 25 88 88 |
| SACRÉ ROBIN DES BOIS (de M. Brooks avec C. Elwes), pour tous, tous les jours à 18 h 30. | PALACE ☎ (038) 25 56 66 |
| PAS DE VACANCES POUR LE BLUES (de H. Ross), 12 ans, tous les jours à 16 h 30, 20 h 45. | |
| DEMOLITION MAN (de M. Brambilla avec S. Stallone), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15. | REX ☎ (038) 25 55 55 |
| L'HOMME SANS VISAGE (de et avec M. Gibson), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 30. | STUDIO ☎ (038) 25 30 00 |
| PROFIL BAS (de C. Zidi avec P. Bruel), 16 ans, tous les jours à 20 h 30. | COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66 |

| AU PROGRAMME | |
|---|-------------------------|
| BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. | LA CHAUX-DE-FONDS |
| CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. | |
| CONFÉRENCE, «L'Europe spirituelle et l'Europe économique», par le groupe d'études anthropologiques de Neuchâtel, Théâtre du Pommier, à 20 h 30. | NEUCHÂTEL |
| URGENCES | |
| PHARMACIE D'OFFICE: Hôtel-de-Ville, Léopold-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. | LA CHAUX-DE-FONDS (039) |
| PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. | |
| HÔPITAL: ☎ 272.111 | |
| PHARMACIE D'OFFICE: Casino jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117. | LE LOCLE (039) |
| PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. | |
| HÔPITAL: ☎ 34.11.44 | |
| PHARMACIE D'OFFICE: Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17. | NEUCHÂTEL (038) |
| HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11. | |
| SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24. | VAL-DE-RUZ (038) |
| HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44 | |
| HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25. | VAL-DE-TRAVERS (038) |
| AMBULANCE: ☎ 117 | |
| PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. | SAINT-IMIER (039) |
| HÔPITAL: ☎ 422.422. | |
| URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360. | |
| MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24. | |
| MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10. | COURTELARY (039) |
| MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67. | CORGÉMONT (032) |
| MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24. | SONCEBOZ (032) |
| PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30. | TRAMELAN (032) |
| MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97. | |
| PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03. | SAIGNELÉGIER (039) |
| HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. | |
| AMBULANCE: ☎ 51.22.44. | |
| MÉDECINS: Dr Barmettler, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88. | |
| MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15. | LE NOIRMONT (039) |
| MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54. | LES BREULEUX (039) |
| INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. | |
| POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. | |

| BIBLIOTHÈQUES | |
|--|--------------------|
| DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition Rimski-Korsakov, jusqu'au 6 février. | LA CHAUX-DE-FONDS |
| DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. | |
| LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h. | |
| CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h. | LA SAGNE |
| DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. | LE LOCLE |
| DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. | |
| LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h. | |
| PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. | NEUCHÂTEL |
| DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public). | |
| DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h. | LES GEN.S/COFFRANE |
| COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. | COUVET |
| LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h. | |
| COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h. | FLEURIER |
| MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. | SAINT-IMIER |
| LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h. | |
| COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h. | VILLERET |
| CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. GALERIE, Gérard Lüthi, photographies, jusqu'au 28 février. | TRAMELAN |
| LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h. | |
| LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30. | LES BOIS |
| LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30. | LE NOIRMONT |
| LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30. | LES BREULEUX |
| LUDOTHÈQUE: Sommères 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h. | SAIGNELÉGIER |
| DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h. | DELEMONT |
| MUSÉES | |
| PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Temporairement «Textiles d'autrefois», jusqu'au 27 février, mercredi, samedi et dimanche 14-17 h. | LA CHAUX-DE-FONDS |
| D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Exposition temporaire «Instants d'insectes». Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Lundi fermé. | |
| INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. | |
| DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. | |
| D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé. | |
| RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h. | LA SAGNE |
| DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Exposition temporaire: «Hors Les Tiroirs». De mardi à dimanche de 14 h à 17 h, jusqu'au 27 février. | LE LOCLE |
| D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, instruments astronomiques). Mardi-dimanche 14-17 h. | |
| MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20). | |
| DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. Fermé jusqu'en mars. | VALANGIN |
| CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. | NEUCHÂTEL |
| D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Temporairement, rétrospective Loewer, tapisserie, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. | |
| D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. | |
| D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. | |
| DE LA VIGNE ET DU VIN. Objets et histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. | BOUDRY |
| GALERIES | |
| DU MANOIR. Mirek Kaufman, peinture. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h jusqu'au 26 février. | LA CHAUX-DE-FONDS |
| J.-C. MEIER. Ulrich Studer, aquarelles et François Straub, sculptures, jusqu'au 19 février. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. | |
| DES ARBRES. C.-A. Bouille, peintures récentes, jusqu'au 18 février. Tous les jours 10-17 h. | |
| ÉCOLE CLUB MIGROS. Francis Maire, peinture, jusqu'au 9 mars. Lundi à jeudi 14-20 h 30, vendredi 14-17 h. | |
| VILLA TURQUE. Gérard Musy, photographies, jusqu'au 10 mars. Sur rendez-vous. | |
| DES AMIS DES ARTS. Yvan Moscatelli, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. | NEUCHÂTEL |
| DITESHEIM. Loewer, peintures et collages récents, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. | |
| DE L'ORANGERIE. Aline Dubreuil, peinture, mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30, jusqu'au 6 février. | |
| MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël von Allmen, photographies, mercredi à dimanche 14 h-18 h jusqu'au 25 février. | |
| 2016. Jean Villard, peintures récentes. Mercredi-dimanche 15-19 h, jusqu'au 13 février. | HAUTERIVE |
| ARCANE. N. Guerne, peinture, mercredi-vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h., jusqu'au 19 février. | PESEUX |
| JONAS. Lucien Gurtner, «Eau et papier», mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 13 février. | PETIT-CORTAILLOD |
| NOELLA. Philippe Wyser, pastels, et Roland Roure, sculptures, jusqu'au 20 février. Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h. | LA NEUVEVILLE |
| CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Roger Burgi, acryls, aquarelles et gouaches, jusqu'au 25 février. Mardi à samedi 14 h-18 h. | SAINT-IMIER |

FAIT DIVERS

Saint-Blaise

Début d'incendie

Dimanche à 19 h 10, les premiers secours de Saint-Blaise sont intervenus chemin du Verger 3 à Saint-Blaise pour un début d'incendie suite à de l'huile surchauffée dans un poêle. Les dégâts sont minimes.

TÉMOINS

Les Hauts-Geneveys

Le conducteur du camion remorque bleu qui, hier lundi 31 janvier, vers 10 h 30, circulait sur la route de La Vue-des-Alpes en direction de Neuchâtel et dont un carreau de bois est tombé de sa remorque vers le pont CFF des Hauts-Geneveys, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

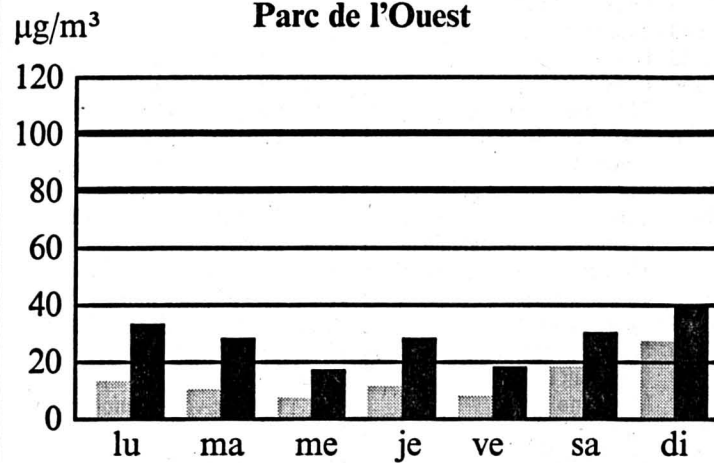
SEMAINE DU 24.1.1994 AU 30.1.1994

| | | |
|-------------------|--------|----------|
| Neuchâtel (ville) | 5,0°C | 104,9 DJ |
| Littoral ouest | 5,2°C | 103,9 DJ |
| Littoral est | 4,6°C | 107,5 DJ |
| Val-de-Ruz | 1,8°C | 127,6 DJ |
| Val-de-Travers | 2,0°C | 126,0 DJ |
| La Brévine | 0,3°C | 138,0 DJ |
| Le Locle | 2,1°C | 125,6 DJ |
| La Chx-de-Fds | 1,4°C | 130,4 DJ |
| Vue-des-Alpes | -1,3°C | 149,4 DJ |

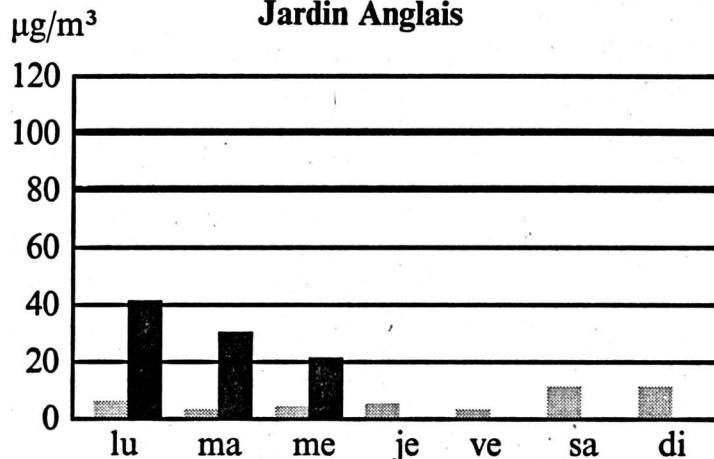
Les chiffres publiés ci-dessus permettent de mesurer et de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 22 35 54) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air
du 24 au 30 janvier 1994La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest

Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 3 et 81 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ et la limite de 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ n'a jamais été dépassée.

Neuchâtel
Jardin Anglais

Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 84 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ et la limite de 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ n'a jamais été dépassée.

■ SO_2 (Dioxyde de soufre)
■ NO_2 (Dioxyde d'azote)

- $\mu\text{g}/\text{m}^3$ = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO_2
- 80 = limite NO_2

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

LES BRENETS

*Je sais que mon Rédempteur est vivant.
Job 19 v. 25*

Mademoiselle Liliane Malcotti;
Madame Colette Freiburghaus-Malcotti;
Monsieur et Madame Adrien Malcotti-Oppliger, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Marguerite Thiébaud, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Monsieur Maurice Thiébaud, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Monsieur et Madame Rémy Jaquet-Thiébaud, leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur André MALCOTTI

leur très cher papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 76e année après une pénible maladie supportée avec un courage exemplaire.

*Car tu ne penseras plus à ta souffrance...
La vie se lèvera, plus radieuse que midi,
l'obscurité deviendra une aurore.*

Job 11. 16-17

LES BRENETS, le 30 janvier 1994.

Le culte sera célébré, mercredi 2 février à 14 heures, au Temple des Brenets.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Mlle Liliane Malcotti
Bournot 33
2400 Le Locle.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, ccp 20-1-0 ou à la Ligue pour la lecture de la Bible à Lausanne ccp 10-4151-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

157-14004

*Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés,
et j'attends ceux que j'aime.*

Monsieur Alcide Montandon;

Madame et Monsieur Ali Thiébaud-Humbert;

Monsieur et Madame Pierre-Alain Thiébaud, leurs filles Lydia et Céline;

Monsieur et Madame Philippe Thiébaud et leur fils Dominique, à Damprichard (France);

Les descendants de feu Charles Oscar Chatelain,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite CHATELAIN

leur chère amie, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, qui s'en est allée paisiblement, mercredi soir.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 janvier 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Ali Thiébaud-Humbert
116, rue des Crétets.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Home médicalisé «Le Martagon» Les Ponts-de-Martel, ccp 23-808-7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds



Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
29.418.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Daniel Schouwey,
Benoît Couchepin, Ivan Radja.
Monde et Suisse: Daniel Droz.
A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat.

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger.
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,
Julian Cerviño, Gérard Stgmüller.
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck.
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.
Dessinateurs: Elzingre, Tony.

SAINT-IMIER

*L'Eternel est mon berger:
je ne manquerai de rien.
Psaume 23. 1.*

Les familles parentes et amies ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Inès STETTER
née BRUGNOLI

que Dieu a reprise à Lui subitement dans sa 89e année.

SAINT-IMIER, Home Les Lauriers, le 29 janvier 1994.

Selon le désir de la défunte, son corps a été légué à l'Institut d'anatomie et il n'y aura pas de cérémonie.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

marcel jacot - formes nouvelles s.a.
sera fermé mercredi 2 février pour cause de deuil.

†

*Pourquoi? Dieu le sait.
Repose en paix chère maman,
tes souffrances sont finies.*

Josiane Robert et Jean-Jacques Clément;
Madame et Monsieur Jules Schwab et famille;
Monsieur et Madame Daniel Fillettaz;
Madame et Monsieur Arthur Baroffio-Robert;
Madame et Monsieur Willy Tanner-Robert, à Saint-Imier et famille;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Jaquet,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marthe ROBERT
née LEHNER

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui lundi, dans sa 78e année, après une pénible maladie, supportée dignement.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 janvier 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 2 février, à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Helvétie 45.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille Giovanni Personeni

a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Tullio PERSONENI

leur très cher frère, beau-frère, oncle, parrain et cousin, enlevé subitement le 25 janvier à l'âge de 55 ans à Ponte-Giurino, Bergamo (Italie).

Domicile de la famille: Doubs 75

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-511955

La Première

5.30 Journal. 5.37 Le livre de la semaine. 5.44 Les femmes et les enfants d'abord. 5.50 On n'a pas l'âge de nos vinyls. 6.00 Journal. 6.11 Les temps forts du 68. 6.15 A fleur de temps. 6.20 Les uns et les autres. 6.26 Billet d'humeur. 6.30 Journal. 6.40 Point de mire. 6.47 Journal des sports. 6.53 PMU romand. 7.00 Journal. 7.19 La presse romande. 7.21 Classe Affaires. 7.30 Journal. 7.40 Ricochet, jeu. 7.44 L'invité de la rédaction. 7.51 Point de mire. 7.55 Ricochet, résultat du jeu. 8.00 Journal. 8.19 La presse romande. 8.23 La presse alémanique. 8.30 Journal. 8.33 PMU romand. 8.37 Le livre de la semaine. 8.43 Les femmes et les enfants d'abord. 8.49 Micro-mega. 8.52 Mimmi en liberté. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. La vie quotidienne au féminin. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.18 Midi-Tel. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. Les tours du monde de Monsieur X. Jeu. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. Le vaste domaine de l'économie au quotidien. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 6.50 env. Perles de culture. 7.30 Mémento culturel. 8.15 Les chemins de traverse. 9.10 Demain la veille. 9.15 Magellan. Tableaux à histoires. 9.30 Bleu comme une orange. Mémoire locale et consensuelle, mon joli souci. 10.05 Classiques. 11.30 Entrée public. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 env. Musique d'abord. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Les son des choses. Jean-Luc Godard: quelles histoires racontées? Parlé français: Beyrouth. 22.30 Journal de nuit. 22.40 En attendant la nuit. 22.50 Musique aujourd'hui. 23.50 Novitads. 0.05 Nottumo

Suisse alémanique

6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.40 Morgens-tund hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 9.30 Memory. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.30 Baff. 11.05 Musikwunsch. 11.15 Music-Special. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mit-tagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous. 13.30. Rendez-vous. Gast/Serie. 14.00 Sesta. Suppen aus fern-nen Ländern. 16.00 Volkst. Unterhaltung. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle-1. Abendjour-nal. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Ihr Musi-kwunsch. 20.00 Familienrat-Forum. 21.00 A la carte. Guitarrissimo. 22.00 ItalOldies. 23.00 Tonspur. Pierre Brice. 0.00 Nacht-club. 0.03 Musik zum Träumen. 1.03 Nachtclub mit. 1.30/2.30 Spielplatz

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Monsieur Cuisine. 10.00 Flash SSR. 10.30 Astrologie/tarologie. 11.35 Flash Watt. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.30 Sketch. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Tennis Club. 19.30 Musiques. 20.00 Musique et sports. 23.00 Pacific 431. 0.00 Juke-box.

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 majuscule. 7.30 Infos FJ. 7.45 Jeu va savoir. 8.15 L'invité d'Angela. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Fréquence classique. 9.45 L'intro mystérieuse. 10.30 Info plus. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.05 Programme musical. 18.30 Jura soir. 18.45 Le magazine de l'info. 19.00 Les ensoirées. Hockey Le HCA à Bulach pour un match à l'im-pact psychologique important.

Radio Jura bernois

RSR 1. 6.16 Secouez l'éredon! 6.30 (et 7.30, 9.30) RJB-Info, bulletin. 7.00 (et 8.00 et 9.00) RSR 1 Journal. 8.20 Matin tonique. 10.00 Hit-Parade régional. 11.00 Faire ou ne pas pas faire (magazine des familles). 11.30 Les Dédicaces. 12.00 RJB-Info. Titres, activités villageoises / Journal de midi. 12.30 Relais RSR 1. 16.00 Programme jeunesse. 17.30 RJB-Info. Titres, activités villageoises / Journal du soir. 18.00 RSR 1 journal. 18.20 La Bonni/Occase. 18.45 Phono Belle Epoque. 19.15 Les vieux tubes à la carte. 20.00 Antipasto Misto + Hockey sur glace. 21.00 Hockey sur glace. 23.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

7.00 Euronews
7.45 Sortie libre (R)
8.30 Coup d'pouce emploi
Industrie et agriculteur
8.35 La préférée
9.00 Top models
9.20 Viva (R)
10.05 Magellan (R)
10.35 Vive les animaux
Beauté sauvage:
humains trop humains
11.00 Perry Mason
Les perles roses
11.50 Premiers baisers
12.15 Hélène et les garçons
12.45 Tj-midi
13.05 Rosa
13.25 Arabesque
Un meurtre trop tentant
14.15 Drôles de dames
Au service de ces dames
15.05 Inspecteur Derrick (R)
Paix intérieure
16.05 La famille des collines
16.50 Manu
Y'a urgence
17.05 Les Babibouchettes
et le kangourou
17.15 Les aventures de Corentin
17.35 Les filles
18.00 Paradise Beach
18.30 Top models
18.55 TéléDuo
Journal romand
Bulletin d'enneigement
19.30 Tj-soir
20.00 Météo
20.10 A bon entendre
Le marché de la mort

20.30 A la poursuite d'Octobre rouge

Film de John McTiernan (USA, 1989)
Avec Sean Connery, Alec Baldwin

DRS - Chaîne suisse alémanique
22.20 Der Club
(Traduction simultanée français/allemand)

22.45 Oh! les filles
23.15 La vie en face:
Nina Constantinovna,
73 ans après
Film documentaire avec
archives de Daniel Verdier
0.10 Tj-nuit
0.15 Dix hommes à abatte
Film de Bruce Humberstone
(USA 1955)
Avec Randolph Scott,
Jocelyne Brando
1.30 Coup d'pouce emploi (R)
1.35 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 Filmforum:
Quand les idoles étaient
encore des dieux (R)
19.00 Absolutely
19.30 Les chemins de l'histoire:
Odessa
Documentaire
d'Ulla Lachauer (1993)
20.28 Chaque jour pour Sarajevo
20.30 Journal
20.40 Transit
Magazine
21.45 Soirée thématique:
Télé-visions - Le prix Europa
Le prix '93 - La télévision
européenne à Porto
Reportage
de Sören Schumann
22.05 La maison de la rue Arbat
Documentaire
de Marina Goldovskaja
23.05 La télé en Europe
Entretien avec
Michael Strauven
23.50 Du rouge à lèvres sur ton col
Série télévisée de Renny Rye
Avec Giles Thomas,
Louise Germaine

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 Jornal da tarde. 17.30 Palavras cruzadas. Telenovela. 18.00 RTPi junior. 19.00 Sozinhas em casa. Comédia com Henrique Viana e Miguel Guilherme. 19.20 Com a verdade me enganaras. 20.00 Telemovel. 20.35 Verao quente. Telenovela. 21.10 Financial Times. 21.15 Ultima sessao. Com o filme português "Joao Ratao". 22.55 Cine magazine. 23.25 Noticias e fecho.

TF1 France 1

6.00 Mémoires
6.28 Météo
6.30 Club mini Zig Zag
6.58 Météo
7.00 TF1 matin
7.20 Club Dorothée avant l'école
8.28 Météo
8.30 Télé shopping
9.00 Hôpital Central
9.50 Haine et passions
10.35 Passions
11.00 Tribunal
11.30 Santa Barbara
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
12.50 A vrai dire
13.00 Le journal
13.30 Météo
13.32 Tout compte fait
13.35 Les feux de l'amour
14.25 Hawaï police d'Etat
15.20 Mike Hammer
16.15 Une famille en or
16.35 Club Dorothée
17.50 Premiers baisers
18.20 Les filles d'à côté
18.50 Coucou c'est nous!
19.50 Le Bébête show
20.00 Le journal/Sourire du jour
20.35 Résultats du
Tiércé - Quarté+ - Quinté+
20.40 Météo

20.50

Ciné mardi:
La septième cible
Film de Claude Pinoteau
Avec Lino Ventura,
Léa Massari

22.40 Sport

Boxe
Soirée internationale
en direct du Palais des
sports de Levallois-Perret
Catégorie poids
lourds-légers:
Norbert Ekassi (France) -
Vincent Boulware (USA)
Championnat d'Europe
poids welters:
Gary Jacobs (GB) -
Tex N'Kalankete (France)

23.50 Le Bébête show
23.55 TF1 nuit/Météo
0.00 Côté cœur
0.30 TF1 nuit
0.35 Reportages (R)
Mona cours de femmes
1.05 TF1 nuit
1.10 L'aventure des plantes
Sur un arbre perché
1.40 TF1 nuit
1.45 Histoires naturelles
Tronçais: l'arbre et la forêt
2.35 TF1 nuit
2.45 Histoire des inventions (1/5)
Inventer pour vivre
3.35 TF1 nuit
3.40 Histoires naturelles
Vivre et pêcher à la Réunion
4.10 TF1 nuit
4.15 Passions
4.40 TF1 nuit
4.50 Musique
5.05 Histoires naturelles
La nature et le Coran

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 Aerobic (R). 10.00 Gymnastique artistique: Best of (R). 12.00 Patinage de vitesse: Championnats du monde, Calgary (R). 13.00 EuroGoals (R). 14.00 Automobile: Championnat américain Nascar (R). 15.00 Karting: Indoor, Paris (R). 16.00 Eurofun. 16.30 Formule Indy: Rétrospective de la saison (R). 18.30 EuroGoals. 19.30 Eurosport News. 20.00 Football américain de la NFL 1993/94. 22.00 Handball: Coupe d'Europe, Nîmes - Sandefjord. 23.30 Snooker: European League. Stephen Hendry - Steve Davis. 1.00 Eurosport News.

RAI Italie 1

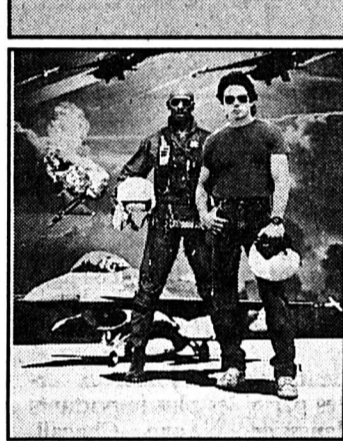
12.35 La signora in giallo. Téléfilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Tg 1 - Motori. 14.20 Il mondo di Quark. 15.00 Diventerò padre. Sceneggiato. 16.00 Uno per tutti. Gli orsetti volanti. Cartoni animati. 16.25 Lassie. Téléfilm. 17.00 Big news. 17.10 Zoro. Téléfilm. 17.30 Uno per tutti. Studio. Appuntamento al cinema. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.15 Fortunatamente insieme. Spettacolo. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 L'ira della verità. Tg 1. 0.25 Tg 1 Notte - Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 DSE: Sapere. Documenti. Medici italiani in America. Documenti. 1.10 Film. Segue: Tg 1 (R). Stazione di servizio. Téléfilm. Divertimenti.

France 2

6.00 Dessin animé
6.05 Secrets
6.30 Télématin
6.30 Amourusement vôtre
6.55 Amour, gloire et beauté
9.15 Matin bonheur
11.20 Flash info
11.25 Motus
11.50 Pyramide
12.25 Ces années-là
12.59 Journal/Météo
13.50 Le renard
14.50 L'enquêteur
Réaction en chaîne
15.40 Tiercé en direct de
Vincennes
15.55 La chance aux chansons
16.45 Des chiffres et des lettres
Première demi-finale de la
19e Coupe des champions
1ère manche
17.15 Lycée alpin
17.45 Sauvés par le gong
18.10 C'est tout Coffe
Magazine
18.45 Un pour tous
19.20 Que le meilleur gagne
20.00 Journal/Météo
20.40 Journal des courses/Météo

20.50

Le grand film du mardi:
L'Aigle de fer
Film de Sidney J. Furie (1985)
Avec Louis Gossett jr.,
Jason Gedrick (photo)



22.50 Bas les masques

J'ai été un enfant prodige
Des invités et des repor-
tages: Minou Drouet, vedet-
te précoce de la poésie; J'ai
raccroché les patins; Le
phénomène Jorjy
0.00 Journal/Météo
0.20 Le cercle de minuit
1.30 Jamais sans mon livre
2.25 Savoir plus (R)
3.40 Dessin animé
3.50 Que le meilleur gagne
4.20 24 heures d'info
4.35 Pyramide
5.10 La chance aux chansons

France 3

7.00 Premier service
7.15 Bonjour les petits loups
7.50 Les aventures de Tintin
8.00 Continentales
9.25 Génération 3
11.00 Français, si vous parliez
Peut-on croire
aux anges gardiens?
11.45 La cuisine des mousquetaires
12.00 Le 12/13
12.05 Le programme
de votre région
12.30 Editions régionales
12.45 Edition nationale
13.00 Tout feu, tout femme
13.55 Votre cas nous intéresse
14.25 Capitaine Furillo
15.20 La croisière s'amuse
16.10 La fièvre de l'après-midi
L'Abbé Pierre
17.45 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.50 Un livre, un jour
19.00 Le 19/20
Rendez-vous d'information
19.09 Editions régionales
19.31 Le 19/20 (suite)
20.05 Au revoir la classe
Best of
20.30 Le journal des sports
20.50 Les 1ères Victoires
de la musique classique
En direct du Palais
des Congrès
22.25 Soir 3

22.55

Les brûlures de l'histoire
Le 6 février 34
Un fascisme à la française?

23.50 A la une sur la 3

0.15 Continentales

M 6

6.00, 9.30, 10.05, 1.00 Boulevard des clips 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50 M6 Express. 7.05 Contact 6 Manager. 7.10, 8.05 Les matins d'Olivia. 9.05 M6 Boutique. 10.55 Dakari. Un duel au revolver. 12.00 Papa Schultz. Leçon de danse. 12.30 Les routes du paradis. Un amour particulier. 13.30 Drôles de dames. Coup de froid pour ces dames. 14.20 Musik-a-do. 17.00 Multitop. 17.30 L'étalon noir. Le rêve américain. 18.00 Code quantum. Le meilleur. 19.00 Supercopier. Les frères ennemis. 19.54 6 Minutes. 20.00 Madama est servie. Anniversaire. 20.35 Le mardi, c'est permis, une soirée de divertissement: 20.50 Les enfants d'Avonlea. 22.35 Mission impossible. Une île sur l'Adriatique. 23.25 L'heure du crime. Radio crime. 0.30 Mes années clip. 2.30 Le monde des hélicoptères. 3.25 Jazz 6. 4.40 Harley Davidson. 5.10 Fax'o. 5.35 Les enquêtes de capital.

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 8.00 Schullfersehen: Energie (13). 9.00 TAFnews. 9.05 Onedi-ner Linie. 9.55 rätselTAF. 10.15 Pflarrin Lenau. 11.05 Peach Weber. 12.10 Golden Girls. 12.35 TAFminigame. 12.45 cinéTAF. 13.00 TAFnews. 13.05 Lindenstrasse. 13.35 TAFminigame. 13.45 Agency. Kan-nad. Spielfilm (1979). 15.20 Klamottenken-ste. 15.35 Degrassi Junior High. 16.00 TAFnews. 16.05 Fundus. Highlights aus dem Archiv des Schweizer Fernsehens DRS. 16.50 Kinder- und Jugendpro-gramm. Das Spielhaus. 17.15 Hau ruck. Spielsendung. 17.40 Istorgia da buna notg/Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tages-schau. 18.00 Baywatch Rettungsschwim-mer von Maibu. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Derrick. 21.05 Kassensturz. 21.35 Uebrigen... 21.50 10 vor 10. 22.20 Der Club.

Suisse italienne

7.00 Euronews. 12.00 Textvision. 12.05 Cartoni a mezzogiorno: I Moomin. 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 'Allo 'Allo! 13.30 Rebus (R). 14.25 Re Mistero (2/4). 16.00 Textvision. 16.05 Mister Belvedere. 16.30 Un sogno nel cuo-re. Telenovela. 17.00 Telecivova. Cresca-re selvaggi... e tante altre sorprese. 17.45 Hotel Fortuna. Offerta speciale: 70 minuti tutto compreso. Valerie. 19.00 TG flash. 19.05 Buonasera. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 "999". Metà uomo, metà donna. 21.25 Il prezzo del silenzio. 22.20 TG sera/Meteo. 22.45 Pallacanestro. Coppa Europa: Bel-linzona - Olimpia Lubiana. Cronaca differi-ta del 2. tempo. 23.15 Da Monte Carlo: World Music Awards.

SPLUS

7.00 Schweiz Vision. 10.30 Eine schreck-lich nette Familie. 10.50 MacGyver. 12.00 Euronews (d/e). 14.00 TextVision S Plus (d/f/v/e). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 Text-Vision S Plus (d). 18.00 Euronews (d/e). 18.30 Eine schrecklich nette Familie. 19.00 Formel S. CH-Hitparade. 19.40 Quadro. Quiz. 20.00 Tagesschau (zeitver-schoben). 20.20 Météo. 20.25 Spotlights. 20.50 Intermezzo. 21.00 Fax. 21.05 Mac-Gyve. 21.55 Formel S. 22.40 Fax/Meteo. 22.45 City Arena.

Allemanne 1

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirt-schafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder: Floris Zapp Zarapp. 14.30 Meister Eder und sein Pumuckl. 15.00 Tagesschau. 15.03 Der Doktor und das liebe Vieh. 16.00 Tagesschau. 16.03 Herzklöpfen. Spiel um Liebe und Sympa-thie. 16.30 Hey, Dad! Austral. 17.00 Tag-esschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Maga-zin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Feuer und Flamme. 18.25 Marienhof. 18.50 Tages-schau-Telegramm. 18.55 Grosstadtrev-ier. 19.57 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Liebling Kreuzberg. 21.04 Tagesthemen-Telegramm. 21.05 Die Trotzkis (8). 21.30 Plusminus. Wirt-schaftsmagazin. 22.05 Hallo Schwester! 22.30 Tagesschau. 22.35 Boulevard Bio. Talkshow 0.00 Die Lady mit dem Colt. 0.45 Tagesschau. 0.50/0.55 ZEN Alte Gär-ten in China. Der Bei-hai-Park von Peking

ZDF Allemanne 2

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Mensch Mami! Erziehungsmagazin. 14.00 Der Scherenschnabel. Porträt eines merkwür-digen Vogels. 14.30 Wartesaal zum klei-nen Glück. 14.55 Gesundheits-Tip. 15.00 Heute. 15.03 Kinderstudio. Die Biene Ma-ja. 15.30 Der König von Namia. 16.00 lo-go. 16.08 Heute-Schlagzeilen. 16.09 Die fliegenden Aerzte. 17.00 Heute/Sport/Wet-ter. 17.15 Länderjournal. 17.55 Unser Leh-rer Doktor Specht. 18.50 Kurzkrimi: Schicksal der Woche. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Florida Lady. 20.15 Alle Achtung. Stars des Alltags. 21.00 Frontal. 21.45 Heute-Journal. 22.15 "Bist du vom Zirkus?". Kleinwüchsige Menschen in Deutschland. 23.00 Das kleine Fernseh-spiel: Dunkle Schatten der Angst. In der Reihe "Zeichen der Erinnerung". 0.25 Heu-te. 0.30/2.00 Reifer und das Mädchen. Irisch-engl.

Südwest Allemanne 3

13.30 "Kulturbeutel". 14.00 Erste Bege-gnung. 14.15 Zwischen Ostsee und Thür-inger Wald (4). 14.30 Computer und Schule (9). 14.59 Heute abend in Südwest 3. 15.00 Hallo, wie geht's?. 15.15 Leute, Leute. 15.45 Teleglobus. 16.15 Alles, was recht ist. 17.00 Mathematik/Inte-gralrechnung. 17.30 Sesamstrasse. 18.00 Die Campbells. 18.25 Unser Sandmänn-chen. 18.30 Südwest aktuell. 18.35 Hallo, wie geht's? Impfung empfohlen. Keuch-husten. 18.50 Links von den Pinguinen. 19.15 Herrchen/Frauchen gesucht. 19.19 Heute abend in Südwest 3. 19.20 Landes-schau. 19.48 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Sendung mit dem Sier. 21.00 Nachrichten. 21.15 Komm und sieh: Amok. 23.00 Diskussion zu "Komm und sieh". 0.00 Kleine alte Welt.



LA GARANTIE D'UN BON CAFÉ
LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAUVOIRE
Torréfié à 1000m d'altitude. Tél. 039/26 44 88
vous présente les programmes radio-tv

TV 5 Europe

6.00, 13.05 Monsieur le Ministre. 6.30 Té-lématin. 8.05 Journal canadien. 8.35, 16.25 Comment ça va? 9.05, 2.40 En-jeux-Le Point. 10.00 Kiosque. 10.15, 3.40 Géopolis. 11.00, 4.20 Vis-à-vis. 12.00, 2.05 La Chance aux chansons. 12.40, 19.30 Journal suisse. 13.30 Documentai-re. 14.30 Le Divan, entretien. 15.00 Frou-frou. 16.00, 18.30 Journal TV5. 16.10 Vi-sion 5. 16.50 La cuisine des mousque-taires. 17.05 Une pêche d'enfer. 17.40 Perfecto, magazine de la mode. 18.10 Jeux. 20.00 Les Grands Jours du siècle: 39-45. 21.00 Journal de F2 (0.40 Journal de F3). 21.40 Envoiyé spécial. 23.10 Trai-tement de choc, film franco-italien d'Alain Jessua (1972), avec Alain Delon. 1.05 Tête-à-tête. 5.20 Eurojournal.

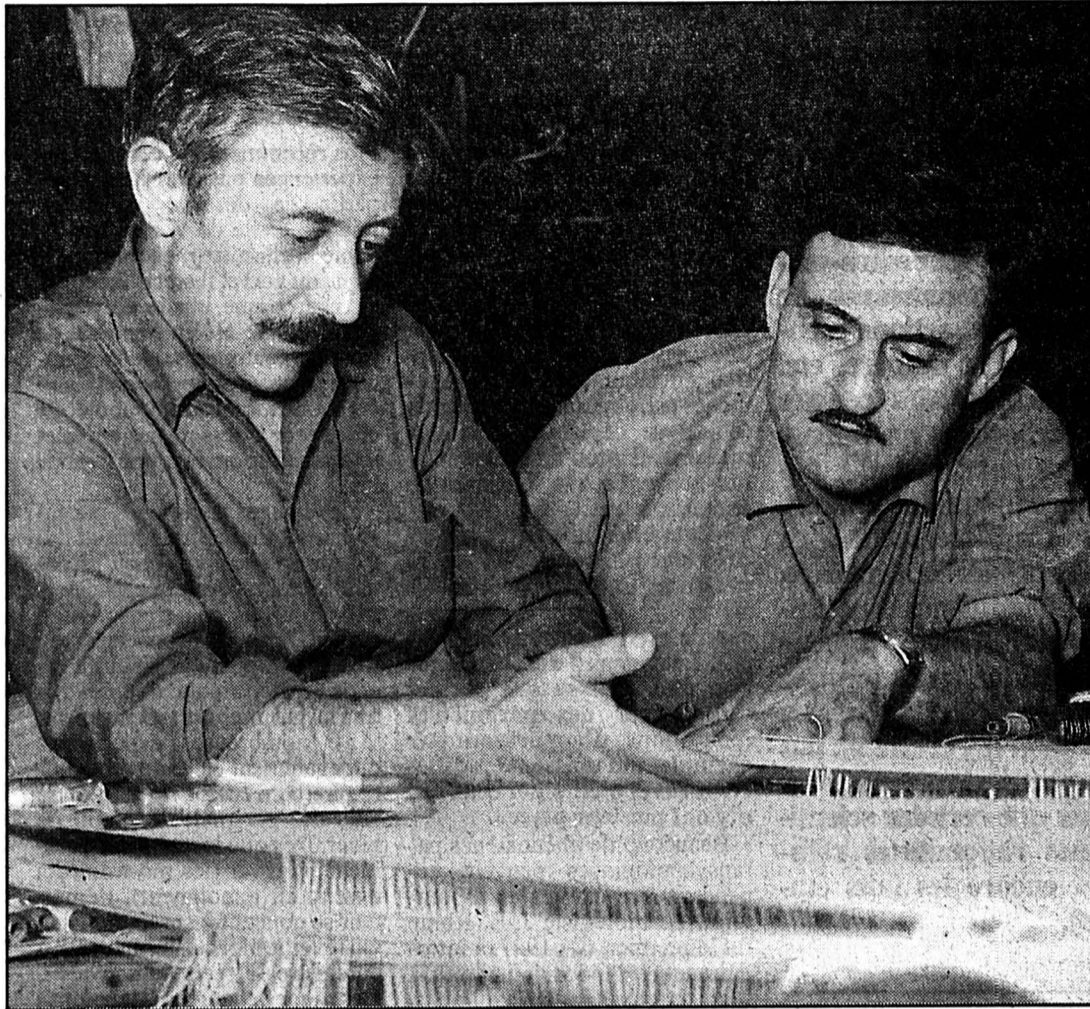
tve Espagne

6.00 Euronews. 7.00 24 horas. 9.00 Los desayunos de Radio 1. 10.00 La aventu-ra del saber. 11.00 Zona ACB. 11.30 El menú de Karlos Arguiñano. 12.00 La pri-mera respuesta. 13.00 Lingo. Concurso. 13.30 El mundo de Juan Lobón. Serie. 14.30 No te rías que es peor. 15.00 Teledi-ario. 15.30 Telenovela: Tu mundo y el mío. 16.15 Arte y tradiciones populares. 16.30 El menú de Karlos Arguiñano. 16.45 Pasa la vida. 18.40 A vista de pá-jaro. 19.05 Los fruitits. 19.30 Cifras y le-tras. 19.55 A las ocho con Raffaella. 20.55 La isla del tesoro. 21.00 Telediario. 21.30 Qué sabe dónde? 23.30 Gente de primera. 0.30 24 horas.

En Romandie, le renouveau de la tapisserie passe par Claude Loewer

Les exigences de la beauté

La tentation du monumental, une folle envie de répondre aux exigences techniques d'un métier en voie de disparition, la révélation de Jean Lurçat, le tout placé dans un contexte artistique bouillonnant et stimulé par les possibilités nouvelles d'un art archaïque: voilà, en résumé, ce qui a poussé Claude Loewer à jeter toutes ses forces créatrices dans la réalisation d'œuvres textiles, dont une sélection est accrochée au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.



Tenir compte des possibilités techniques du métier

Raymond Picaud, maître lissier et Claude Loewer à l'atelier d'Aubusson en 1967. (sp)

Parcourons, avec le maître neuchâtelois, un petit bout de l'histoire de la tapisserie. Avant de s'épanouir et de connaître un nouveau souffle, sous l'influence d'artistes séduits par un mode d'expression voué à l'abandon depuis des décennies, l'art de la tapisserie ne survivait, jusque vers les années trente, que grâce aux travaux d'entretien de pièces anciennes dans les ateliers des Gobelins. Parallèlement, à Aubusson où l'eau est si douce à la teinture, toute une série de petits ateliers privés périssaient, faute de commandes; un savoir était par conséquent menacé de disparition.

ADOPTION ET ADAPTATION

Mais auparavant, raconte Claude Loewer, la tapisserie était quelque chose de prestigieux. Lors de ses campagnes, Louis XIV ne manquait pas d'emmener Monsieur Poquelin – le père de Molière – et ses inestimables rouleaux de laine, les tentures sensées adoucir la vie d'un souverain guerroyant. C'est par le biais des Arabes et le tapis de prière que l'art des fils croisés est arrivé en Europe, poursuit Claude Loewer. En France, au Moyen Age, la tapisserie était en mains sarrasines, avant que, peu à peu, les Gaulois se mettent à leur tour à lancer les navettes entre les nappes de la trame. Si le métier n'a pas changé, il a par contre fallu

adapter la création contemporaine à ses exigences techniques. Jean Lurçat, que Claude Loewer découvrit à Paris juste avant la guerre, devait en montrer le chemin, où de nombreux artistes parmi les plus importants (Manessier, Braque, Chagall, Matisse, Gromaire, Le Corbusier pour en citer quelques-uns) l'ont suivi, momentanément au moins.

ÉCONOMIE DES FORMES ET DES COULEURS

Claude Loewer, dont le canton de Neuchâtel – et pas seulement lui – est truffé d'œuvres, fut l'un d'entre eux, qui s'est particulièrement penché sur le métier. «La tapisserie n'est pas un fac simile de la peinture. Beaucoup de gens en ont fait sans se soucier des possibilités du métier, par exemple Picasso.» Fréquentant avec passion les ateliers d'Au-

busson, où il s'est lié avec Raymond Picaud, maître lissier, le Neuchâtelois a d'abord intégré la technique, avant de réaliser des cartons contenant toutes les indications nécessaires au réalisateur.

Il n'est pas facile, en effet, de réussir une diagonale tout en conservant au tissage sa solidité, ni évident de reproduire les dégradés de couleurs en mélangeant judicieusement les fils de laine. «L'économie nécessaire, aussi bien dans la forme que dans la couleur, s'adaptait parfaitement à ma nature», écrit l'artiste de Montmolin dans l'imposant volume qui accompagne la rétrospective neuchâteloise.

CONCOURS

«Poissons», œuvre tissée en 1953 à Aubusson, sera sa première tapisserie, suscitée par un

concours lancé en 1952 pour la décoration de la salle du Grand Conseil neuchâtelois. Si la commande devait finalement revenir à Georges Froidevaux, son exécution fut non pas une peinture comme on s'y attendait, mais une tapisserie. L'engouement parisien concrétisé à Aubusson avait dès lors passé la frontière, et Claude Loewer en était, au moins pour une part, à l'origine, comme il fut l'un des premiers artistes à exposer des tapisseries à La Chaux-de-Fonds. Entre autres fois, en 1958, au Musée des beaux-arts, avec quatorze «murs de laine» ou encore «muralnomad», ainsi que les appelaient Le Corbusier, en référence au mode de vie d'une société mobile, pliant souvent bagages au gré des maisons ou appartements habités.

Entre-temps, Claude Loewer avait doté la Salle des mariages

de La Chaux-de-Fonds du monumental «Oiseleur», créé nombre de tapisseries sur le thème des instruments de musique, et autres marines et jacquemarts, géométrisant et simplifiant de plus en plus son art.

Durant les décennies qui suivirent, parallèlement à une véritable explosion d'un art rendu à sa grandeur, tout en conseillant et guidant d'autres artistes, Claude Loewer créa des dizaines de cartons dont certains sont encore à tisser, tandis que d'autres – de un à quatre exemplaires – ont été détruits, comme il se doit à la fin d'un tirage.

COMMANDITAIRES RARES

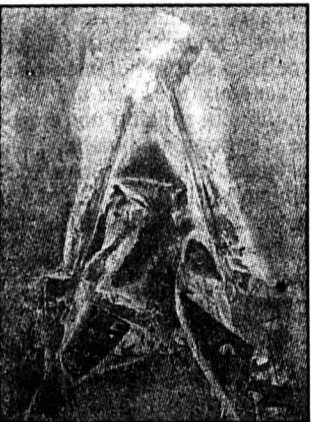
«Depuis presque vingt ans, j'ai cessé de préparer des cartons, la tapisserie coûte très cher, les amateurs et les deniers manquent», constate Claude Loewer. Un phénomène qui n'est d'ailleurs pas propre à la région seulement. De plus, et les Biennales de Lausanne l'ont démontré, devenue tridimensionnelle, puis art textile pour désigner les œuvres les plus avant-gardistes, la tapisserie a quitté les murs, donc sa fonction première. Et c'est dommage. «Le Citam et la Biennale n'ont pas servi la tapisserie», déclare Claude Loewer. Elle demeure avant tout un habillage des parois, où elle rayonne de chaleur et de présence, accrochant la lumière de manière absolument originale, roulant discrètement sa monumentalité pour les transports. «La tapisserie n'est pas un monde figé et elle a joué un rôle indéfinissable dans la cité», conclut Claude Loewer, qui se dit fasciné par la beauté du métier, la somptuosité de la laine, une technique picturale qui comporte une quantité inégale d'avantages.

Il reste dix jours au public pour s'en rendre compte et contempler et apprécier des œuvres qui retourneront à leurs propriétaires après un passage au Kunsthhaus d'Aarau.

S. G.

● Neuchâtel, Musée d'art et d'histoire, Claude Loewer, rétrospective, jusqu'au 13 février (ma-di 10-12 h et 14-17 h, jeudi entrée libre). Une imposante et remarquable monographie «Loewer» l'accompagne, Editions Acatos

NELLY L'EPLATTENIER
INVITE
BERNARD GRESSOT



Nelly L'Eplattenier aime les anniversaires. Ils lui permettent de poser des jalons dans sa carrière de galeriste, ils lui offrent aussi l'occasion de démontrer son attachement aux artistes qu'elle a défendus avec toute son énergie. Afin de marquer concrètement la première exposition qu'elle a consacrée à Bernard Gressot, au Manoir à La Chaux-de-Fonds en 1973, la Chaux-de-Fonnière lui a prêté ses cimaises de Lausanne. Cette exposition est accompagnée d'un catalogue reproduisant les dix-sept gouaches grand format que Gressot montre au Flon. En écho, les courts poèmes signés Julien Dunilac, pseudonyme de Frédéric Dubois, ancien directeur de l'Office fédéral de la culture. Né à Porrentruy en 1935, actuellement à Lausanne et au Val d'Ille, Bernard Gressot accroche régulièrement ses œuvres en Suisse et, plus rarement, à l'étranger. A découvrir à la Galerie Nelly L'Eplattenier, Lausanne, jusqu'au 26 février.

Musées en poche

Dans un pays qui recense plus de 700 musées (un pour 9000 habitants), soit l'une des plus fortes densités au monde, un annuaire s'impose! Le Guide des musées suisses, publié par l'AMS (Association des musées suisses) et les Editions Friedrich Reinhardt-Bâle, version augmentée et réactualisée, vient de paraître. Par ordre alphabétique, il présente l'essentiel des informations utiles aux visiteurs des 766 musées helvétiques et de la Principauté du Liechtenstein. En format poche du poche, bien qu'un peu plus lourd, ce petit guide précieux est trilingue, celle de la région servant à décrire ses propres institutions. Une carte des musées, troisième édition, complète judicieusement ce petit volume. (sg)

Jeunes photographes à l'honneur dans deux galeries du canton

A corps déployés



Gérard Musy

Londres. The Rubber Ball, Skin Two, 1993. (sp)

Gérard Musy et Joël von Allmen sont quasiment contemporains: 35 et 34 ans respectivement, photographes de métier depuis toujours peut-on affirmer, puisqu'ils n'ont pas attendu d'avoir vingt ans pour s'armer de pellicules. L'un s'est attaché à décrire la vie nocturne des grandes métropoles, l'autre à montrer des visages tels que notre vue ne permet jamais de les observer. Un dénominateur commun – et c'est le seul – tous deux ont choisi le corps humain pour thème de leurs recherches.

Si le travail de Musy peut paraître plutôt superficiel à première vue, ses traversées de la nuit dans les boîtes à la mode reflètent aussi une évidente recherche formelle, qu'il aurait bien peut-être pu rencontrer dans un autre milieu. Même s'il affirme n'avoir pas d'états d'âme en promenant son objectif à travers les années quatre-vingt, sa quête de dix ans dans les hauts lieux nocturnes liés à la mode qu'il fréquente professionnellement est révélatrice d'une époque, d'un monde particulier, de pratiques et usages qui le sont tout autant. D'où l'intérêt socio-

logique de ces photographies «d'une période où races et classes confondues se livraient à des bacchanales au nom de la culture. Mais il n'y eut pas de happy end: le sida, l'abus des narcotiques et la récession économique entrèrent en scène»... Au-delà du témoignage, Musy dévoile sa fascination pour la femme et la brillante, une certaine manière de se parer et de se comporter pour s'éclater anonymement sous les light-shows, son attrait pour les lumières urbaines.



Joël von Allmen

Portrait déployé, 1993, 120 x 360 cm.

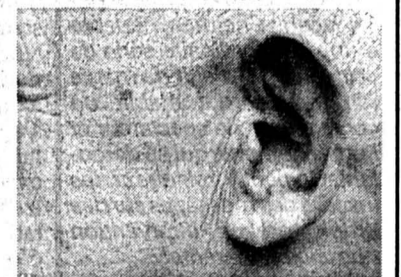
Pour réaliser ses surprenants et déroutants portraits déployés, en quelque sorte mise en croix du visage humain, Von Allmen a travaillé dans la solitude du laboratoire, dans un face à face et une mise à nu propres à donner le vertige. Que sommes-nous, comment sommes-nous faits, semblent clamer les photos géantes, dans lesquelles le regardeur pourrait s'engloutir dans le seul pavillon de l'oreille. C'est une mise à plat de la face et des profils hypertrophiés que propose le photographe, dans une dé-



marche d'une rare curiosité et qui offre au spectateur de saisir l'insaisissable, c'est-à-dire les trois quarts de la tête, un véritable tour de main et une dérision à la fois, puisque l'identité du sujet lui échappe. (sg)

● La Chaux-de-Fonds, Villa turque (sur rendez-vous), Gérard Musy, «Lustres», jusqu'au 10 mars

● Neuchâtel, Galerie MDJ Art contemporain, Joël von Allmen, «Portraits déployés», jusqu'au 25 février (me-di 14-18 h)



(sp)

OUVERT SUR...

DEMAIN
Les beaux-arts

POUR ÉVITER
LES FRAUDES

Par le passé, les fraudes et tricheries ont été nombreuses pour obtenir des résultats, surtout en ce qui concerne les démonstrations de phénomènes de grande envergure. Toutes les précautions «matérielles» sont prises en laboratoire ou sur le terrain pour éviter, non seulement toute fraude, mais aussi pour empêcher qu'un élément («interfact») ne vienne influencer le résultat des expériences. Aux Etats-Unis et ailleurs, les sujets sont également étroitement surveillés pour qu'ils n'obtiennent pas d'information par voie détournée. Avec leur accord, des médiums ont été surveillés vingt-quatre heures sur vingt-quatre, leur téléphone fut mis sur écoute et leur courrier systématiquement ouvert.

L'aide
des illusionnistes

Beaucoup de parapsychologues firent également appel à de grands illusionnistes pour déceler toute tricherie. Pour un prestidigitateur de talent, les «lévitations» d'objets ou de corps humain sont en effet pratiquement un jeu d'enfant!

Le «Cumburlandisme»

Pour les expériences de télépathie par exemple, le «Cumburlandisme» (du nom de Cumberland, célèbre illusionniste britannique) peut être d'un grand apport. Il s'agit d'une technique de perception de signes musculaires extrêmement fins, qui passent inaperçus pour le commun des mortels, mais qui peuvent donner des renseignements précis sur le comportement de quelqu'un à une personne douée et entraînée.

La palme à Christian Chelman

Au cours de la dernière «Convention des magiciens» (Londres-décembre 1993), la palme a été remportée par Christian Chelman, adepte d'une extraordinaire série de «close-up». Il s'agit de magie rapprochée, qui établit un contact entre le spectateur et les événements qui se déroulent. On peut y voir des craies inscrire des messages sur des ardoises sans intervention humaine apparente!

Autant de raisons de vigilance pour les parapsychologues...

Un mariage discret, mais prolifique

Science et parapsychologie

Vous y croyez, vous? Pour les scientifiques, la question est bien mal posée. Ils étudient en effet les phénomènes parapsychologiques depuis plus d'un siècle: transmission de pensée, voyance extra-sensorielle, connaissance de faits futurs, actions mentales sur la matière, etc. Aujourd'hui, les centres de recherches en phénomènes paranormaux foisonnent dans le monde entier. Contrairement à ce quise passait il y a un siècle, ces phénomènes sont étudiés avec la même rigueur scientifique que les autres secteurs de recherche. La question d'y croire ou pas n'a plus dès lors grand sens (bien que certains scientifiques rationalistes refusent encore les faits établis).

Par
Guy LASSOIE

Au départ, para- et psychologie ne faisaient qu'une pour les chercheurs. Les états de conscience, l'étude du comportement, la théorie de l'inconscient de Freud donnèrent lieu à des théories étayées. Certains faits, pourtant, semblaient échapper à ce qu'on connaissait du psychisme. Plusieurs vocables ont été utilisés pour désigner ces phénomènes: parapsychologie, métapsychie, psychotronic.

Aujourd'hui, on parle simplement de «psi» (23^e lettre de l'alphabet grec et première syllabe de psyché-l'âme).

«Le problème, explique Vladimir Verovacki (chercheur en parapsychologie), est qu'il existe une multitude de phénomènes et qu'une approche globale est actuellement impossible». Les différents centres universitaires de recherches étudient donc le plus souvent un domaine particulier de la parapsychologie. Les études – rigoureuses – se heurtent à pas mal de difficultés. La première est l'établissement des cas. Nous le verrons ci-après, beaucoup de phénomènes attribués au psi ont une explication toute autre. Par ailleurs, dans le grand public, la parapsychologie est souvent mêlée aux croyances, à la magie, à des imposteurs ou charlatans, et l'on fait un amalgame du tout, sans différencier par exemple la prémonition des vaticinations de Madame Soleil.

POUR DE L'ARGENT

Certains, pourvus d'un don psi, ont voulu l'exploiter pour gagner de l'argent. Dans une salle de spectacle ou à la télévision, ils n'avaient pas droit à l'erreur, ce qui les a amenés à tricher (ce fut le cas en grande partie d'Uri Geller, le «tordeur» à distance de cuillères et fourchettes). Ceux-là n'intéressent nullement les scientifiques.

L'étude scientifique des phénomènes psi se heurte également à quelques difficultés propres. Il s'agit tout d'abord d'une science humaine. Dans les sciences exactes, on obtient toujours, dans les mêmes conditions, un résultat identique (une particule d'oxygène + deux particules d'hydrogène donnent toujours une molécule d'eau).

En sciences humaines, ce n'est pas le cas. En psychologie, par exemple, la frustration peut engendrer différentes réactions, es-

sentiellement l'agressivité et accessoirement l'apathie. Cette constatation simple a été établie suivant des critères scientifiques: observations (les plus nombreuses possible afin de cerner au mieux la réalité: la «loi des grands nombres» permet une étude statistique valable) et contrôles rigoureux en laboratoire.

Là, les chercheurs en parapsychologie se heurtent souvent à une impossibilité de reproduction en laboratoire des phénomènes psi, comme les poltergeist (objets se déplaçant dans une maison, audition de bruits insolites, changements brusques de température, etc.)

«La recherche s'intéresse de près aux phénomènes spontanés ou psi-sauvage», poursuit V. Verovacki. Ce qui est intéressant c'est l'accumulation des cas. Leur grand nombre autorise une analyse qui permet de dégager des paramètres (conditions d'apparition par exemple) qui unissent les différents cas et d'éliminer ceux qui n'y ont pas leur place».

Beaucoup de phénomènes parapsychologiques peuvent cependant être étudiés en laboratoire. Le biologiste J.-B. Rhine fut le premier, dès 1927, à introduire les méthodes statistiques, à l'Université Duke en Caroline du Nord, comme le suggérait Charles Riter, Prix Nobel de physiologie. On considère, en sciences, qu'une expérience est significative si la possibilité d'obtenir le même résultat par simple hasard est inférieure à 5%

des cartes de Zener et 558 identifications correctes).

LE FILTRE DE L'INCONSCIENT

Plus récemment, de nombreuses expériences ont été effectuées à partir de dessins, récits ou images. Celle de Warcolier (ingénieur-chimiste) est un classique du genre. Il sert d'émetteur et regarde une image de Napoléon à Sainte-Hélène, entouré de trois généraux et de deux sentinelles. Le premier «récepteur» écrit: «Le tombeau de Napoléon» et le second dessine des épées et une panoplie ornée d'une fleur de lys.

Les images transmises par télépathie sont le plus souvent déformées ou ne donnent qu'un détail. Freud estimait la chose normale puisque la transmission passait par l'inconscient de l'émetteur, puis par celui du récepteur. Il y a donc double «filtrage» par rapport au conscient.

De nombreuses expériences ont également été faites en laboratoire concernant la télépathie vers des personnes en train de rêver. Dès que le récepteur commence à rêver (les mouvements d'yeux en témoignent), l'émetteur se concentre sur une image. On réveille alors le dormeur et on enregistre le récit de son rêve. Des «juges aveugles», tout à fait indépendants de l'expérience, doivent choisir parmi une multitude d'images celle qui correspond au récit. Les résultats sont globalement plus significatifs que les expériences faites en état normal de conscience.

psi Delmore en identifia trois fois plus que le hasard (P<10⁻²⁵)

INTÉRÊT MILITAIRE

Les résultats furent suffisamment significatifs pour que d'autres domaines que le scientifique s'y intéressent de fort près. L'armée américaine consacra un important budget à l'étude de la clairvoyance, projet aujourd'hui abandonné vu le manque de précision des descriptions (dû, semble-t-il, au «filtrage» de l'inconscient). La NASA finança également un important projet concernant la «transmission des sites» au Stanford Research Institute. La clairvoyance est aujourd'hui régulièrement utilisée en criminologie, ou d'autres domaines comme la recherche pétrolière, de métaux ou de sites archéologiques. Mais les policiers ou sociétés qui mettent en application concrète les dons de clairvoyants sont très discrets à ce sujet.

PRÉCOGNITION

La précognition (ou prémonition) est la connaissance d'un événement futur, qui ne peut être prédit par des moyens «normaux». Les scientifiques reconnaissent qu'il s'agit d'une action très rare dans la vie courante. Beaucoup de «prévisions» sont d'ailleurs souvent des illusions dont l'explication est simple. On croit a posteriori avoir «vu» dans le futur. Il est arrivé par exemple à tout le monde une impression de «déjà vécu». Certains événements sont en effet rangés dans l'inconscient

des Etats-Unis ne peut être insensible à l'idée d'attentat mais la précognition ici semble évidente car le rêve a donné aussi des petits détails précis concernant l'événement.

L'EXPERIENCE DES CHAISES VIDES

Qu'en est-il de l'étude expérimentale des précognitions? Le Pr Tenhaeff (Utrecht) en fit de nombreuses. Celle dite des «chaises vides» est pour le moins étonnante. En résumé, un médium (M. Croiset) qui se trouvait en Europe devait prédire quelle serait la personne qui allait s'asseoir, un jour déterminé, sur une chaise déterminée au hasard (chaise No X dans la salle Y d'une université américaine aux USA). Le médium décrivit une dame en détail (barrette dans les cheveux, nez écrasé contre une vitre). «Elle a des émotions causées par des enterrements qui ne la concernent pas». Au jour dit, les invités de l'université américaine ont tiré un numéro de chaise au hasard. Après qu'ils se furent assis, on a tiré – au hasard toujours – un numéro de chaise. Sur celle-ci se trouvait une dame, les cheveux tirés par une barrette, qui s'occupait d'une entreprise de pompes funèbres. Sa fille venait d'accoucher prématurément et la grand-mère en question s'était aplati le nez sur la couveuse.

LA PRÉDICTION DU SORCIER

Des travaux de parapsychologues sur la précognition, il



(P<0,05). Analysons maintenant les principaux domaines d'étude du psi.

LA TÉLÉPATHIE

La télépathie (ou transmission de pensée) est le phénomène psi le plus facilement admis. Il est scientifiquement prouvé que certains individus sont capables de transmettre à un autre des idées ou des images sans qu'interviennent les canaux connus des sens ou tout autre système de déduction.

Dans la vie courante cependant, beaucoup d'événements sont considérés à tort comme télépathiques: il est normal que deux personnes assez proches intellectuellement ou affectivement réagissent de la même manière à un même stimulus conscient ou inconscient.

Scientifiquement, la télépathie a été constatée par différentes expériences. Au début, on employait les cartes de Zener, représentant des figures simples (cinq croix, cinq perles, cinq vagues, cinq étoiles, cinq carrés). Après les avoir mélangées (battreur automatique), l'émetteur tente d'envoyer l'image choisie au hasard au «récepteur» qui se trouve dans une autre pièce. La plupart des êtres doués ont donné des résultats statistiquement significatifs, ce qui prouve la réalité du phénomène (expérience de Pearce-Pratt: 1850 essais avec

Dans la vie courante, les phénomènes télépathiques les plus courants sont observés lors d'angoisses profondes («télépathie de crise»). Mario Varvolgis raconte avoir entendu en rêve la voix de sa mère lors d'un tremblement de terre en Grèce où elle séjournait. Le professeur Dierkens raconte une triste expérience menée en Russie. Une lapine enfermée dans un sous-marin présenta d'importantes modifications d'électroencéphalogramme à chaque fois qu'on tuait l'un de ses petits sur terre.

LA CLAIRVOYANCE

La clairvoyance est la connaissance en temps réel et à distance d'objets ou événements, sans faire intervenir les sens ou la déduction. Des expériences très significatives (P = 10⁻⁸) ont été faites au «Stanford Research Institute» (Californie).

NOMBREUSES EXPERIENCES

Un nombre considérable d'expériences de clairvoyance ont été effectuées chez des sujets «doués» mais aussi auprès du commun des mortels, avec des résultats hautement significatifs même pour les constatations les plus simples (avec des cartes de Zener). Des expériences eurent également lieu avec des cartes à jouer «normales», placées dans des enveloppes opaques. Le sujet

car ils ont une charge d'affectivité trop forte. Ils peuvent resurgir dans la conscience et donner l'impression de «déjà vécu». Il s'agit là de psychologie pure.

Il en va de même de la plupart des «prédictions» de cartomanciens. Celui ou celle à qui on prédit un mariage ou un nouveau boulot créera lui-même toutes les circonstances qui l'amèneront à la réalisation de la situation prédite. L'exemple type de fausse précognition est celui de la personne qui s'endort alors que la radio fonctionne. Il annonce le matin telle catastrophe (qu'il a entendue inconsciemment lors du bulletin d'information diffusé pendant son sommeil).

Les parapsychologues ne s'intéressent qu'aux précognitions dûment consignées par écrit avant l'événement. Tous les ouvrages spécialisés rapportent le cas du président américain Lincoln. Quelques jours avant son assassinat, il fit un rêve dont voici la teneur:

«Il y avait un silence de mort autour de moi. De nombreuses personnes pleuraient, mais je ne les voyais pas /.../ Il y avait un catafalque sur lequel reposait un corps /.../ Qui est mort, demandai-je à un soldat monté la garde? Le président...»

Ce rêve raconté par Lincoln, fut consigné par écrit le jour même par un officier de police. On rétorquera qu'un président

semble ressortir que les prédictions sont plus fréquentes et plus faciles lorsqu'elles sont proches dans le temps de l'événement, que les précognitions concernent quelquefois des concepts tout à fait inconnus. On rapporte l'exemple de ce sorcier africain qui n'était jamais sorti de son village et qui prédit à un ethnologue qu'il allait se retrouver dans un endroit sinistre, entouré de ce qu'il décrivit maladroitement comme des fils de fer barbelés et électrifiés. Quelques mois plus tard, l'homme de sciences se retrouvait dans un camp de concentration nazi.

Dans la vie courante, les précognitions sont souvent rejetées comme telles car elles n'ont aucun sens apparent. Le parapsychologue Cox estime que les précognitions peuvent également être inconscientes. Il a analysé statistiquement les accidents ferroviaires pour lesquels on disposait de données précises. Il a comparé la fréquentation des trains accidentés à celle des trains ayant roulé le même jour les semaines précédentes (en excluant les jours fériés). Le nombre de passagers ayant fréquenté un train accidenté est inférieur aux fréquentations des autres jours dans presque tous les cas (P<0,016 soit moins de 1,6 chance sur 100 que le résultat de cette comparaison soit dû au hasard). G. L.